

Trimestriel, printemps 2012, 19^{ème} année

70

UFOmania

magazine ufologique



Xavier Passot directeur du GEIPAN

ISSN 1254 5112

France métropolitaine 6,25 €
Europe 9,50 € Autres Pays 12,50 €

L'actualité des phénomènes inexplicables et des apparitions insolites

... ligne de conduite

UFOmania magazine est une publication trimestrielle d'informations destinée aux lecteurs passionnés par les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (P.A.N) et autres apparitions insolites. Son objectif principal est de présenter le bilan des recherches menées par différents spécialistes tout en essayant de déboucher sur un débat d'idées constructif.

L'ensemble des données publiées provient de témoignages, d'articles de presse ou de réflexions émanant de nos nombreux correspondants en France et à l'étranger. Ensemble, nous nous efforçons de faire progresser l'étude du sujet en apportant peu à peu des éléments de réponse. Si l'origine de ces phénomènes n'est pas encore clairement identifiée, de nombreuses pistes restent envisageables. Il est donc important de garder l'esprit ouvert afin de mieux appréhender leur signification dans notre environnement immédiat. Les enquêtes sur le terrain constituent notre matière première d'étude. **Les P.A.N sont une réalité et doivent faire l'objet d'une étude rigoureuse.**



- Editorial 3
- Actualités 4
- Analyse de cas, première partie 6
Jean Giraud
- Les éditeurs et l'ufologie 20
Didier Gomez
- l'ufologie québécoise selon St-Jean 24
Jean Casault

Notre couverture: Interview Xavier Passot

- Enfin une volonté de changer les choses 26
Didier Gomez

ABONNEMENTS

Tarifs 2012

4 parutions par an [printemps, été, automne, hiver]

Abonnement 1 an

France métropolitaine:	25 €
Union Européenne:	38 €
Autres Pays:	50 €

Abonnement 2 ans

8 parutions dont 1 gratuit

France métropolitaine:	45 €
Union Européenne:	68 €
Autres Pays:	92 €

Cotisation de soutien 50 €

Règlement pour la France par chèque, mandat ou virement postal: **CCP 9 161 94 E TOULOUSE**

à l'ordre exclusif de:

PLANETE OVNI
gayo 81120 LOMBERS

Virement international:

[IBAN] FR64 2004 1010 1609 1619 4E03 787
[BIC] PSSFRPPTOU

NOTA BENE:

Sans mention de votre part, l'abonnement débute, dès réception de votre règlement, avec l'envoi du dernier numéro paru. Les frais d'envoi par La Poste sont inclus dans le prix de l'abonnement.

Le présent numéro est une publication de l'association Planète OVNI, destinée à favoriser la compréhension et l'étude des phénomènes insolites. Conditions d'abonnement ci-dessus. © UFOmania est une marque déposée. Toute utilisation abusive de la marque à des fins commerciales ou publicitaires est strictement interdite. Reproduction des textes non autorisée sans accord préalable de la rédaction. Tout article signé demeure sous l'entière responsabilité de son auteur.

Notre couverture : Xavier Passot, responsable du Geipan (CNES) .

26

- Comment le fiasco de Petit-rechain a-t-il été possible 30
Franck Boitte

32

- Observation au Maroc 34
Gérard Lebat

35

- Livres lus 37
- Courrier des lecteurs 40
- Livre paru: Russia's roswell incident 42



www.ufofu.org

Bienvenue dans la librairie de
l'amateur de paranormal !

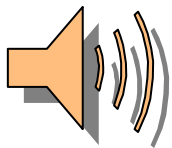
www.ovni.ch



e-Bouquiniste.com

Boutique en ligne - Livres neufs et d'occasion
OVNI, paranormal, ésotérisme, etc.

Tirage du présent numéro: 280 exemplaires



«La Force aérienne est arrivée à la conclusion qu'un certain nombre de phénomènes anormaux c'est produit dans l'espace aérien belge. Les nombreux témoignages d'observations au sol renforcés par les rapports de la nuit des 30 et 31 mars 1990 nous ont conduit à l'hypothèse qu'un certain nombre d'activités non autorisées aériennes ont eu lieu. Le jour viendra sans doute où le phénomène sera observé avec des moyens technologiques de détection et de collecte qui ne laissera pas le moindre doute sur son origine. Cela devrait soulever une partie du voile qui a couvert le mystère depuis longtemps; un mystère qui continue d'être présent. **Mais il existe, il est réel, et cela est en soi une conclusion importante.** »

Général Wilfried De Brouwer, chef des opérations pour la Force aérienne belge en 1990.

Éditorial



Didier Gomez



www.svenskapapche.se

■ L'ufologie mondiale ne serait pas ce qu'elle est sans l'implication de certains éditeurs de publier des documents sur un sujet qui n'intéresse, il ne faut pas s'en cacher, que peu de lecteurs. Pourtant si certains titres de Jean-Claude Bourret ont pu devenir des best-sellers vendus à plus de cent mille exemplaires, c'est plutôt l'exception qui confirme la règle, puisque le tirage d'un bon livre ufologique varie de 1000 à 3000 exemplaires, les très bonnes ventes atteignent péniblement les 5000... autant dire que c'est dérisoire dans le milieu de l'édition. Nous ouvrons donc ce trimestre un petit dossier sur l'édition et sur les quelques éditeurs qui ont bien voulu se prêter au jeu de l'interview pour UFOmania.

Jean Giraud nous propose également une longue réflexion sur l'affaire Quarouble ainsi que sur une autre affaire dont nous vous présentons ici la première partie.

Jean Casault y va également de son droit de réponse (page 24) après un début de polémique houleux via notre messagerie suite à l'article de François C Bourbeau paru dans le n°69... Nous avons appris à nos dépens que le Québec était avant tout le théâtre d'une guerre de tranchée entre ufologues assez fiers d'eux-mêmes et qui passent le plus clair de leur temps à s'envoyer à la figure insultes en tous genres et autres petits noms d'oiseaux d'un piètre intérêt ufologique.

Nous sommes fort déçus de la tournure des événements, ayant eu à répondre à d'innombrables courriers (venant uniquement du Québec) avec pour seule conséquence de retarder la sortie de ce numéro. Nous pensions au contraire, en demandant à notre ami François C Bourbeau d'écrire l'historique de l'ufologie québécoise, susciter une coopération entre québécois et le magazine.

Hélas, cela est totalement impossible au vu des réactions épidermiques des uns et des autres.

François C Bourbeau est considéré visiblement comme l'ennemi n°1 par la frange opposée et UFOmania, était du coup la cible rêvée pour - ô catastrophe - avoir publié un tel article. Triste ufologie... nous arrêterons là les commentaires mais sachez qu'il est parfois bien difficile de résister à l'envie de tout arrêter. Nous réitérons pourtant notre volonté de travailler pour les années à venir de manière sérieuse et courtoise envers tous les ufologues du monde entier, mais surtout pas de cette façon.

Fort heureusement, certains d'entre-vous continuent à se féliciter de la publication et nous le font savoir. C'est surtout grâce à eux que nous poursuivons notre route avec des difficultés certes, mais en essayant d'apporter autant que possible de nouvelles idées, fort de l'expérience cumulée depuis tant d'années.

Franck Boitte tente de dresser le bilan du fiasco de Petit-Rechain en mettant en garde les ufologues sur la nécessité de bien verrouiller une enquête sans être aveuglé par le sensationnel. En effet, tout ce qui brille n'est pas or... continuons à avancer prudemment en analysant chaque élément même les plus incongrus et surtout en prenant garde de ne pas prendre pour argent comptant des éléments qui une fois révélés comme faux pourraient mettre en péril notre sujet d'étude.

planète
OVNI

n°70 – printemps 2012.
UFOmania magazine est édité par Planète OVNI, gayo, 81120 Lombers Tél: 06 87 33 46 91 E-mail: ufomaniamagazine@wanadoo.fr Site internet: <http://www.ufomania.fr>

Webmaster: artcastle@free.fr ISSN: 1254 5112. Périodicité: Trimestrielle (1^{er} trimestre 2012) Directeur de publication: Didier Gomez.

Remerciements pour leur contribution à ce numéro:

Thierry Gaulin, Michel Granger, Didier Charney (Ovnis medias news), Gérard Lebat, Florence Vaillant et les éditions Trajectoire (PIKTOS), Claudie Bugnon (Joey Cornu éditeur), Dominique Moreau, Vicente-Juan Ballester Olmos, Jean-Michel Grandsire, Jean Giraud, John Ratcliff, Noe Torres, Ole Jonny Braenne, Jean Casault, Janne Karlsson, Philip Mantle, Franck Boitte et Gérard Lebat.

Commission paritaire n° 1212G87396. Dépôt légal à parution. Imprimerie: JMG éditions, 8 rue de la mare, 80290 Agnières.

Tout sur Hessdalen

Les sept éditions du bulletin norvégien du Projet Hessdalen, publiés entre 1983 et 1985, sont désormais disponibles à l'adresse ci-dessous :

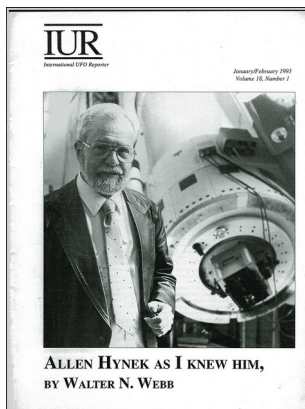
<http://www.ufonorway.com.ar/archive/PHB/>

1983: issue number 1-3./ 1984: issue number 1-3. / 1985: issue number 1. Les trois numéros publiés par UFO-Norway News, entre 1989 et 1992, sont désormais disponibles en téléchargement à :

<http://www.ufonorway.com.ar/archive/UNN/>

L'hécatombe continue...

Triste nouvelle ce trimestre puisque 2 revues prestigieuses viennent de publier leur dernier numéro. Il s'agit de Cuadernos de Ufologia (CdU n° 35) et de International UFO Reporter (IUR vol. 34, n° 2). Des éditions électroniques verront peut-être le jour mais rien n'est moins sûr. S'il n'en reste qu'un, UFOmania sera sans doute celui-là...



Disparition de l'International UFO Reporter

Le magazine américain The International UFO Reporter, la publication du Center for UFO Studies de J. Allen Hynek a cessé de paraître avec son dernier numéro en version papier Volume 34, Number 2, Mars 2012.

Mark Rodeghier, le directeur scientifique du CUFOS précise que plusieurs groupements ufologiques respectables ont également cessé leurs activités ces dernières années comme la SOBEPS en Belgique en regrettant que l'intérêt du public pour le sujet est en déclin. Un constat hélas implacable qui décime les magazines un à un au fil des mois... et difficile de résister.

CUFOS, PO Box 31335, Chicago (Illinois) 60631 USA.

La lettre de l'anti-monde n°3

Le numéro 3 de la lettre de l'anti-monde vient de paraître. Au sommaire: le Dieu foudroyé de Roswell, les bulles et la vie, crashes d'OVNIs, la pieuvre cosmique etc... plusieurs textes de Fabrice Kircher Corporation...

Contact:

Fabrice Kircher
3 rue de Siltzheim
57905 Sarreinsming
tel: 06 40 64 14 91

6 € le numéro ou 28 € les 5.

Inexploré n°15 juillet/août/septembre 2012

On n'y parle pas d'ovni, pourtant toute une foule d'articles peuvent éclairer tout un chacun sur différents thèmes qui ont d'une certaine manière un lien direct avec l'ufologie. Toujours aussi passionnant... à lire à la plage ou en montagne mais à lire vraiment ! Disponible en kiosque: 6,50 € ou en abonnement 30 € par an

www.inrees.com



Le présent rapport a été présenté au comité de pilotage du Geipan en septembre 2009. Il s'agit d'un document réactualisé issu du catalogue de Dominique Weinstein sur les rencontres aériennes insolites... rapports émanant de pilotes civils ou militaires. Il est possible de le consulter à l'adresse ci-dessous. Sur 300 rapports, 87% soit 258 émanent d'observations faites en plein vol, 1% de cas au décollage et 4% à l'atterrissage.

http://narcap.org/reports/aircat_DWeinstein_300cases_9-09.pdf

Nouveau livre...

Livres Jérôme Huck publie « Le feu des magiciens »

Les OVNI tombent le masque

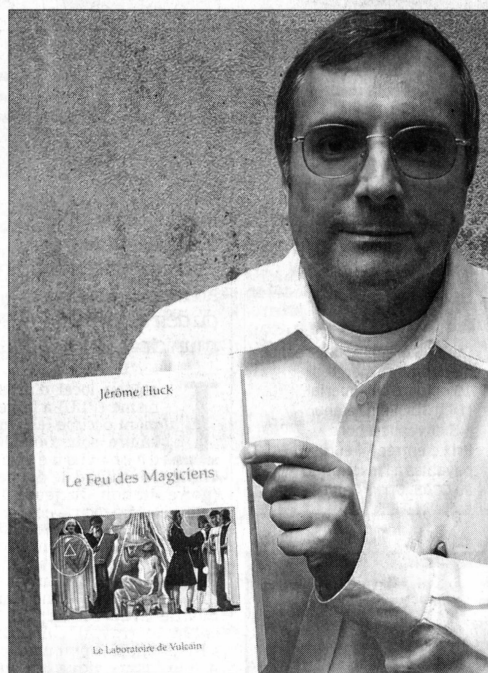
CE QUINQUAGÉNAIRE originaire de la Marne a atterri en Lorraine pour y effectuer une partie de ses études vers la fin des années 70. Jérôme Huck y réside toujours dans la commune de Chanteheux.

Passionné de sciences et d'aéromodélisme, il s'oriente naturellement vers l'aérospatiale et décroche son diplôme d'ingénieur dans ce domaine, mais aussi de

scientifique, universitaire.

Son parcours professionnel le conduit à travailler pour la défense et l'armement pendant une dizaine d'années. Il intervient sur des ensembles complets comme les avions et les sous-marins. Avec ses nombreux déplacements à l'étranger, il se découvre une attirance pour les langues. D'ailleurs, sa maîtrise de l'anglais lui a permis d'assister, aux États-Unis, au vol d'une navette spatiale. Jérôme Huck finit par se lasser de son travail. Le côté pionnier et inventeur, qu'il affectionne tant, n'est plus un secteur qui attire les entreprises. Il claqué la porte.

Par l'intermédiaire de ses lectures spécialisées dans le milieu scientifique, il s'intéresse à l'écriture. Il est surtout guidé par le livre de ses mentors, Jacques Bergier et Louis Pauwels : « Le matin des magiciens ». À son tour, il se décide à écrire. C'est un compétiteur, le voilà embarqué dans une aventure de deux ans. Un travail énorme de recherche et de documentation pour étayer tous les sujets qu'il va aborder avec précision dans son ouvrage. Pour concrétiser son projet, il crée sa propre société d'édition. Et voilà, le livre est là avec, en couver-



■ Une invitation à percer le secret de phénomènes inconnus.

ture, un extrait d'une peinture murale intitulée « Histoire des mathématiques » d'Hugo Ballin. Les OVNI

constituent la trame de ce volumineux ouvrage de 650 pages.

Xavier Collin

Rémy Fauchereau édite son troisième volume contenant des archives ufologiques en pays Icaunais

Toujours sur les routes à enquêter ou à la recherche de l'information, infatigable collecteur de données depuis maintenant plus de 30 ans, Rémy Fauchereau enquête sur tout ce qui a un rapport avec le phénomène ovni et il classe cela dans sa base personnelle de connaissance.

Ce gros dossier format A4 (250 pages quand même !) édité à compte d'auteur vous intéressera donc sûrement. C'est le troisième volume qui reprend la collection des articles de presse consacrés au dossier ovni dans le pays Icaunais. Il s'agit là d'une base de connaissance intéressante et d'une initiative qui permet à tous de pouvoir avoir une copie d'une collection unique. Ce volume est consacré aux informations relatives aux OVNI relevées dans la presse locale durant les années 1947 à 1966. Rémy Fauchereau s'est fait aider dans ce travail par Michel Mainville, un ancien ufologue de sa région, lequel dispose d'archives très complètes. On peut se procurer le Tome 3 du CATALOGUE UFOLOGIQUE ICAUNAIS qui reprend des coupures de presse de l'Yonne Républicaine, le Sénonais et comporte une annexe intéressante en écrivant directement à l'auteur: **Rémy Fauchereau, Le Ponceau, 37 Rue des Maraichers 89113 CHARBUY. Tél: 03 86 47 13 68**

UNE OPÉRATION "SURICATE" QUI BAT TOUS LES RECORDS !

L'observation du ciel durant la nuit du samedi 30 juin au dimanche 1^{er} juillet 2012 a été une vraie réussite, bravo à tous, soutenons cette ufologie de terrain, cette ufologie active, celle qui fait avancer les choses ! Mr François Weissmuller, l'un des responsables du réseau SURICATE nous informe : « 515 personnes en FRANCE, 145 personnes d'autres pays, soit un total de 660 personnes tous pays confondus ! 286 postes d'observations en FRANCE, 44 postes autres pays, soit un total de 330 postes d'observations tous pays confondus !

Ces chiffres tiennent compte des inscrits via le formulaire du site web mais pas de ceux ayant participé réellement. Vu l'ampleur sur Facebook nous étions plus nombreux encore, avec des régions riches en participants telles le Rhône Alpes, l'Alsace, la Région Parisienne... »

operation-suricate@hotmail.fr
<http://www.operation-suricate.fr/>

Emission de radio sur le Web

Alix Leproust est à l'initiative des Soirées de l'Ufologie Dynamique (1/3). On peut se connecter et en prendre connaissance avec la rediffusion de la soirée de l'Ufologie Dynamique du 26 Mai 2012

Invités: Alix Leproust, David Hauguel

Première partie **<http://anomalie-informations.blogspot.fr/>** **<http://college-invisible.blogspot.fr/>**

http://www.wat.tv/audio/soiree-ufologie-dynamique-3-52dz3_2ihgj_.html

<http://anomalie-informations.blogspot.fr/p/activitees-et-medias.html>

UFOmania magazine soutient le dynamisme du site LES-REPAS-UFOLOGIQUES.COM

Gérard LEBAT tente avec beaucoup de courage et d'abnégation de reconstruire depuis quelques semaines une dynamique autour d'une cause commune. En proie à des querelles intestines, les repas ufologiques ont sombré dans un conflit de personnes qui voulaient évincer Gérard Lebat, fondateur des repas ufologiques, ainsi que quelques autres bonnes volontés comme François Haÿs dont l'objectif reste pourtant de faire progresser l'étude du sujet ufologique et non se mettre en avant [cf. UFOmania magazine n° 69 pages 16-18].

Nous apportons plus que jamais notre soutien à Gérard Lebat et à sa nouvelle équipe et nous pouvons que nous réjouir de voir naître un nouveau projet commun autour d'ufologues responsables et respectables. Plusieurs associations soutiennent déjà cette volonté porteuse de nouvelles idées.

Il est impératif de fonder enfin une cohésion solide de nature à multiplier les échanges entre associations privées, ufologues indépendants, organisateurs de repas ufologiques, cercles ufologiques, éditeurs, auteurs et revues spécialisées afin de mettre en place une nouvelle ufologie qui veuille progresser dans la compréhension des phénomènes en présence. UFOmania magazine peut par exemple servir de structure centralisatrice et se fera l'écho du contenu à venir de ces nouveaux repas ufologiques qui demeurent dans les villes d'Annecy, Grenoble, Limoges, Paris, Brest et Lons-le Saunier ... mais cela évolue de jour en jour.

Contact: **www.les-repas-ufologiques.com**

Reportages télévisuels

Plusieurs producteurs nous ont contacté récemment pour participer à des projets de documentaires sur l'ufologie. L'un d'entre eux sera consacré à l'étude du phénomène en Europe produit par la chaîne câblée National Géographique Channel. Un autre émane d'un producteur indépendant. Bien entendu nous vous en reparlerons prochainement dès que les montages seront finalisés...



Des structures comme les Cercles Ufologiques, www.les-repas-ufologiques.com qui dépendent du Groupe des Repas Ufologiques, permettent aisément de se regrouper pour faire évoluer un projet d'étude dans le domaine ovni ou d'en créer un. Individuellement, un tel Cercle permet aussi de créer un réseau de correspondants pour engager une étude spécifique du dossier ovni. Il répond donc parfaitement à l'idée de créer une dynamique nationale de laquelle des idées nouvelles pourront sortir. De plus, il est facile à mettre en place et l'adresse mail publiée sur le site des Repas Ufologiques vous permettra aisément de connaître d'autres personnes qui ont les mêmes intérêts que vous dans votre région ou à travers la France, mais aussi, sur une page qui vous est réservée, d'y exprimer vos idées, le résultat de votre travail ou tout simplement vos appels pour manager votre Cercle. Une idée à creuser.....

Gérard Lebat lebat1@aol.com ou si problème lebat1@yahoo.fr - Par skype indicatif : lebat1

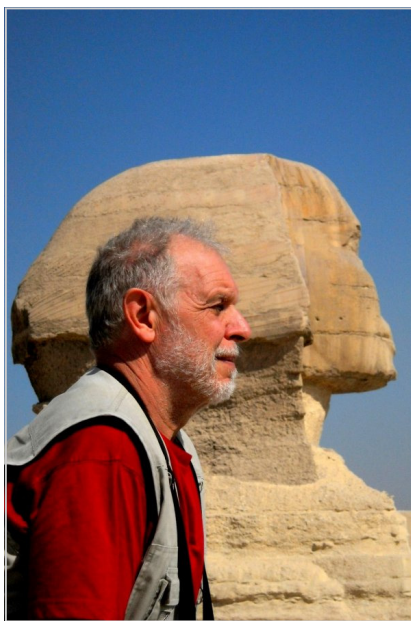
Note de la rédaction

La plupart des informations que nous publions ici font référence à des liens internet. Elles sont données en guise de complément au contenu du magazine en fonction de l'actualité. Il est nous impossible de tout commenter et de tout visionner en intégralité. Nous espérons simplement que les adresses mentionnées sont conformes à l'attente et aux questions que vous vous posez légitimement. Par ces données, nous souhaitons contribuer à réduire la complexité de compréhension du sujet.

Analyse de CAS

Il est toujours intéressant d'analyser avec le recul suffisant, des anciennes affaires qui ont défrayé la chronique journaliste.

Ainsi, revenons tout d'abord sur l'affaire Quarouble du 10 septembre 1954 à travers les réflexions de Jean Giraud qui situe les éléments dans le contexte de l'époque avant d'évoquer un autre cas moins connu survenu en janvier 1977.



Jean Giraud

Ancien responsable du bulletin INFO OVNI s'intéresse plus particulièrement aux témoignages de son secteur du l'Allier et Auvergne. Il est l'auteur du livre « Soucoupes volantes: le grand refus ? » publié sous le pseudonyme GABRIEL en 1983, chez Michel Moutet éditeur.

J'aime bien me pencher sur le passé, histoire de voir les choses avec un peu de recul. Et à ce sujet, l'affaire Dewilde à Quarouble ne manque pas d'alimenter mes réflexions et interrogations.

Ce cas est un classique du genre et même s'il est archi-connu, je ne crois pas inutile de le rappeler ici. Un rafraîchissement de mémoire n'a jamais fait de mal à personne. Pour éviter toute critique sur la façon dont j'aurais pu résumer et présenter l'affaire, je me bornerai à la citer telle qu'elle apparaît dans deux documents de référence : tout d'abord le livre d'Aimé Michel « Mystérieux Objets Célestes » qui représente un assez bon condensé de tous les articles de presse publiés les jours et semaines suivants dans une foule de journaux, ensuite le récit de Marc Thirouin paru dans la revue «OURANOS» et qui constitue la seule enquête menée sur le terrain par un ufologue de l'époque. Les lecteurs pourront s'amuser à trier les concordances et différences apparaissant tout au long de ces deux récits. Il y a de quoi faire et de quoi dire mais là n'est pas le sujet de mes réflexions d'aujourd'hui.

Selon Aimé Michel

Deux « petits hommes ».

Ma femme et mon fils venaient de se coucher, et je lisais au coin du feu. L'horloge accrochée au dessus de la cuisinière marquait 22h30, lorsque mon attention fut attirée par les aboiements de mon chien Kiki.

La bête hurlait à la mort. Croyant à la présence de quelque rôdeur dans la basse-cour, je pris ma lampe de poche et sortis.

En arrivant dans le jardin, j'aperçus sur la voie ferrée, à moins de six mètres de ma porte, à gauche, une sorte de masse sombre. « C'est un paysan qui aura dételé là sa charrette, pensai-je d'abord. Il faudra que j'avertisse les agents de la gare demain dès la première heure pour qu'ils l'enlèvent, sinon il y aura un accident ». (Les paysans utilisent en effet parfois le ballast de la voie ferrée pour rentrer leurs récoltes, car les chemins, dans ce terrain marécageux, sont assez médiocres.)

[Dans certains articles de journaux, lorsque des dimensions estimées sont fournies, il est toujours question d'une masse sombre de 6m de diamètre et 3m de haut].

A ce moment, poursuit M. Dewilde, mon chien arriva vers moi en rampant, et tout à coup, sur ma droite, j'entendis un bruit de pas précipités. Il y a là un sentier que l'on appelle le « sentier des contrebandiers », car ceux-ci l'empruntent parfois, la nuit. Mon chien s'était de nouveau tourné vers cette direction et avait recommencé à aboyer. J'allumai ma lampe électrique et projetai son faisceau lumineux vers le sentier.

Ce que je découvris n'avait rien de commun avec des contrebandiers : deux êtres comme je n'en avais jamais vu, à trois ou quatre mètres de moi à peine, tout juste derrière la palissade, qui seule me séparait d'eux, marchaient l'un derrière l'autre en direction de la masse sombre que j'avais remarquée sur la voie ferrée.

L'un d'eux, celui qui marchait en tête, se tourna vers moi. Le faisceau de ma lampe accrocha, à l'endroit de son visage, un reflet de verre ou de métal. J'eus nettement l'impression qu'il avait la tête enfermée dans un casque de scaphandre. Les deux êtres étaient d'ailleurs vêtus de

combinaisons analogues à celles des scaphandriers. Ils étaient de très petite taille, probablement moins d'un mètre, mais extrêmement larges d'épaules, et le casque protégeant la « tête » me parut énorme. Je vis leurs jambes, petites, proportionnées à leur taille, me semblait-il, mais par contre je n'aperçus pas de bras. J'ignore s'ils en avaient.

Les premières secondes de stupeur passées, je me précipitai vers la porte du jardin avec l'intention de contourner la palissade et de leur couper le sentier pour capturer au moins l'un d'eux.

Je n'étais plus qu'à deux mètres des deux silhouettes quand, jaillissant soudain à travers une espèce de carré de la masse sombre que j'avais d'abord aperçue sur les rails, une illumination extrêmement puissante, comme une lueur de magnésium, m'aveugla. Je fermai les yeux et voulus crier, mais ne le pus pas. J'étais comme paralysé. Je tentai de bouger, mais mes jambes ne m'obéissaient plus.

Affolé, j'entendis comme dans un rêve, à un mètre de moi, un bruit de pas sur la dalle de ciment qui est posée devant la porte de mon jardin. C'étaient les deux êtres qui se dirigeaient vers la voie ferrée.

Enfin, le projecteur s'éteignit. Je retrouvai le contrôle de mes muscles et courus vers la voie ferrée. Mais déjà la masse sombre qui y était posée s'élevait du sol en se balançant légèrement à la façon d'un hélicoptère. J'avais pu toutefois voir une sorte de porte se fermer. Une épaisse vapeur sombre jaillissait par dessous avec un léger sifflement. L'engin monta à la verticale jusqu'à une trentaine de mètres, puis, sans cesser de prendre de l'altitude, piqua vers

l'ouest en direction d'Anzin. A partir d'une certaine distance, il prit une luminosité rougeâtre. Une minute plus tard, tout avait disparu.

Traces.

Les enquêteurs examinèrent tout d'abord mètre par mètre le terrain contigu à la voie ferrée où les deux êtres supposés auraient pu laisser des empreintes de pas.

Ils ne trouvèrent aucune empreinte, rien qui vienne confirmer le récit de M. Dewilde. Il est vrai, notèrent-ils, que le terrain était dur, et que l'absence d'empreintes ne prouvait donc pas que ce récit fût faux.

Leur recherche fut plus heureuse sur la voie ferrée. En cinq endroits, trois des traverses de bois du ballast portaient des marques identiques d'une surface de quatre centimètres carrés chacune. Ces marques étaient fraîches et propres. Elles montraient que le bois des madriers avait subi en ces cinq endroits une très forte pression, comme s'il avait supporté un objet très lourd. De plus, la disposition des cinq marques présentait une symétrie. Les trois du milieu, transversales, étaient sur une même traverse, distantes les unes des autres de 43 centimètres. Les deux autres, situées de part et d'autre de la ligne formée par les trois premières, étaient distantes des précédentes de 67 centimètres. Interrogé par les journalistes sur ce qu'il pensait de ces cinq traces, l'un des inspecteurs de la police de l'Air menant l'enquête leur répondit :

« Un engin qui atterrirait sur des béquilles et non sur des roues comme nos propres engins ne laisserait pas d'autres empreintes ».

Pour expliquer ces traces, on suggéra d'abord qu'elles avaient pu être laissées par des ouvriers de la voie posant des tire-fond. Mais aucun travail de cette sorte n'avait été fait depuis longtemps or, les traces étaient fraîches.

De plus, si cette hypothèse pouvait à première vue expliquer chacune des traces prises isolément, elle ne donnait aucune raison valable de leur disposition géométrique.

Enfin (et je n'ai eu connaissance de ce point capital que deux ans après), les ingénieurs des chemins de fer, consultés, par les enquêteurs, déterminèrent la pression qu'il avait fallu exercer sur les traverses pour obtenir de telles empreintes.

Voici en substance leur réponse:

« La pression révélée par ces empreintes correspond à un poids de trente tonnes ». Voilà qui sans doute explique le propos d'un inspecteur de l'Air, rapporté plus haut.

En examinant les pierres du ballast, les enquêteurs trouvèrent un autre détail bien difficile à expliquer : à l'endroit de l'atterrissage supposé, ces pierres étaient friables, comme si on les avait calcinées à haute température.

Quelques traces noirâtres furent également relevées. Les partisans de la réalité de l'engin estiment que ces détails confirment les dernières secondes de l'observation de M. Dewilde, et notamment le jet de fumée.

Selon Marc Thirouin

Le vendredi 10 septembre 1954, vers 22 h 30, me dit Marius Dewilde, je lisais dans la cuisine de cette maison, lorsque mon chien, dans la courette, commença à aboyer. Comme il devenait très nerveux, je sortis me rendre compte de ce qui se passait. Tout d'abord, je ne vis rien. Mais, en m'avançant jusqu'à la porte de la courette, j'aperçus dans l'ombre, à quelques mètres de moi sur la gauche, du côté de la voie ferrée, une masse sombre.

Sortant de la lumière, je ne pouvais pas distinguer exactement. Ma première pensée fut qu'il s'agissait d'une charrette.

A ce moment, deux êtres surgirent de derrière la maison, à ma droite. Sur-le-champ, je m'imaginai que c'étaient des contrebandiers et me disposais à les poursuivre et à en ceinturer un. Je braquai d'abord ma torche électrique sur eux et je vis que le faisceau lumineux se réfléchissait sur leur tête comme sur du verre et que le reste du corps était revêtu d'une sorte de



combinaison sombre en matière souple. Je puis évaluer leur taille à 1,20m ou 1,30m. Ils me parurent bien proportionnés.

Soudain, de l'objet que j'avais pris pour une charrette, partit dans ma direction un rayon lumineux très puissant, quoique non aveuglant, et je me sentis complètement paralysé. Je gardai néanmoins ma conscience et je vis les deux êtres passer rapidement à un mètre, à peine, de moi, sur la dalle en ciment devant la porte de la courette. J'ai entendu leurs pas sur cette dalle; c'était un bruit sourd. Ils se hâtaient vers l'objet en stationnement.

Leur démarche était aisée, évoquant celle d'êtres jeunes, lestes, celle des chasseurs alpins; mais ils paraissaient plus légers que des hommes, plus rapides aussi. Ne pouvant tourner la tête, je ne pus les suivre des yeux hors de mon champ de vision fixe, dont l'axe était à environ 90 degrés de la position de l'objet.

Malgré cet angle je percevais le rayon lumineux, mais, chose très curieuse, je ne saurais dire si je le percevais avec les yeux ou par une sensation intérieure.

J'avais des picotements partout, dans tout le corps, un peu comme des « fourmis dans les Jambes », avec un engourdissement agréable qui ne m'empêchait ni de voir ni d'entendre. J'ai cru que j'allais mourir. Mon cri est resté dans ma gorge.

J'entendis comme la fermeture très rapide d'une porte à glissière. Puis le rayon s'éteignit et immédiatement je « repris mes sens ». Aussitôt la chose s'est élevée. Elle m'apparut alors oblongue surmontée d'un dôme, très approximativement de 6 mètres de long sur 3 mètres de haut, de teinte aluminium quoique moins brillante; blanche, un peu jaune et pâle.

Elle monta à 30 ou 40 mètres peut-être, à la verticale, à plat; puis en oblique (toujours à plat, je crois), mais en devenant lumineuse. Sa couleur fut alors rouge-orangé, mais sa luminosité me parut moindre que celle d'un feu arrière de voiture. Sa taille diminua rapidement; en quelques secondes elle disparut vers le sud-ouest dans la direction de Valenciennes.

Au moment de son décollage il y eut un déplacement d'air violent, Je sentis un vent chaud avec une odeur rappelant celle du métro ou d'un sous-marin, qui prenait au nez... On eut dit que l'engin s'appuyait sur une colonne d'air pour monter. Je me suis senti un peu déporté (était-ce parce que je venais seulement de reprendre mes sens ? je ne sais). Je n'entendis aucun bruit de moteur.

Après cette aventure, j'étais blanc, essoufflé et je fus pris de violentes coliques. Je suis parti dans la nuit, à vélomoteur, à la gendarmerie. J'ai sonné. J'ai attendu près d'une heure, mais, comme on ne m'ouvrait pas, je suis allé à la douane, pensant y trouver les gendarmes. Je ne les y trouvai pas non plus. Alors je suis allé au commissariat de police d'Onnaing, où j'ai raconté ce qui m'était arrivé. J'ai appris, depuis, que mes coups de sonnette n'avaient pas réveillé le poste de garde et que des sanctions furent prises à la suite de cet incident.

Je suis revenu chez moi vers 1 heure ou 1 heure et demi du matin. J'avais fait environ 20 kilomètres.

Le mystère des traces

C'est avec le plus grand calme que Marius Dewilde me fait ce récit et répond à mes interminables questions. Il m'indique l'emplacement des traces laissées sur les voies par les mystérieux visiteurs, et m'apprend que les traverses de celui où s'est produit le premier atterrissage ont été remplacées sur une cinquantaine de mètres, incluant la partie portant les traces. Je le constate moi-même en passant devant la ligne et cela me laisse fort perplexe.

Au cours de mon enquête, on me dira que les traverses étaient en mauvais état. C'est exact, mais elles le sont toutes sur ces voies et l'on ne comprend pas que le souci d'entretien des responsables administratifs se soit exercé avec tant de prédilection sur la partie recelant les fameuses marques !

On ne pourra me confirmer qu'elles ont été transférées dans un musée... Alors, selon la formule consacrée, la question reste entière !

A notre connaissance, le rapport de Marc Thirouin est le seul relatif à une réelle enquête menée sur place... un an plus tard, hélas, et publiée cinq ans après les faits.

Analyse

En se contentant de ces deux relations, on constate qu'il y a déjà suffisamment de grain à moudre. Je ne vais pas me livrer ici à une analyse critique visant à essayer de démontrer (une fois de plus) si cette affaire est réelle ou non. Et ce, pour la bonne raison que, témoin, lieux et même protagonistes secondaires ont aujourd'hui disparu. (Pour ceux qui l'ignoraient, maison et terrain ont été « rasés » et il ne subsiste plus rien de ce qu'il y avait à l'époque). Non, je vais procéder autrement. Je vais partir du principe que toute cette affaire est bien réelle et s'est bien déroulée comme le

déclare le témoin, à savoir qu'une « machine non humaine » (au vu de ses performances et effets) s'est bien posée ce soir là à Quarouble et que des « créatures non humaines » (au vu de leur descriptions) ont bien évolué autour de la maison du témoin. C'est volontairement que j'utilise le terme de « non humaine » car je ne vois pas comment je pourrais prouver la nature « extraterrestre » du phénomène. Sans faire de la Science Fiction à bon marché, je rappellerai que certaines personnes ont aussi évoqué des « Dimensions autres » ou des « Univers parallèles » plus ou moins imbriqués dans notre réalité... voire des « Voyages dans le temps »... et que sais-je encore. L'origine exacte du phénomène n'a, en fin de compte, aucune importance quant à mon propos.

Dès le début du récit se manifestent les premières interrogations. L'attention de Dewilde, occupé à lire, est attirée par les aboiements de son chien. Bien ! Mais combien de temps le témoin a-t-il mis avant de réagir et de sortir voir ce qui se passait ? Il apparaît déjà là quelques questions essentielles auxquelles nous n'aurons jamais de réponse puisqu'elles ne furent jamais posées au témoin (ou en tout cas, jamais rapportées dans les documents dont nous disposons). Et pourtant ! Analysons les possibilités.

Sans trop extrapoler, on est en droit de supposer que c'est l'atterrissage de l'engin qui a déclenché les aboiements de Kiki, qu'ils aient été « de rage » ou « à la mort ». Oui, mais, dans le même temps, Dewilde n'a rien remarqué.

D'une part, il n'a rien entendu dans le silence de sa petite maison isolée. Cela implique donc que l'engin s'est posé en silence. Joli coup de balai pour l'hypothétique hélicoptère. Car s'il est toujours possible de mettre sur le compte du traumatisme subi lors de la phase de paralysie le fait que le témoin n'ait perçu aucun bruit au moment du décollage, cette « explication » tombe à l'eau pour l'atterrissage. A ce moment, Dewilde était tout ce qu'il y a de plus calme et de plus serein. Et il n'aurait pas manqué de percevoir le ronflement tonitruant d'un hélicoptère en phase d'atterrissage.

D'autre part, Dewilde n'a rien vu. Vous rétorquerez qu'il se trouvait à l'intérieur de sa cuisine (pièce unique au rez-de-chaussée). Vrai, mais regardez les photos d'époque. La porte de sa petite maison possédait deux grandes vitres sans volets. Sur certains documents, on arrive à distinguer deux petits rideaux de tissu resserrés au milieu en « diabolos » et laissant donc libre la moitié de chaque vitre. De plus, la pièce où se trouvait Dewilde était « minuscule ». Il n'était donc qu'à deux ou trois mètres de

Mais revenons en au brave Kiki. Combien de temps a-t-il aboyé avant que son maître ne se décide à sortir ? En voilà une question que c'est une bonne question. Vous ne saisissez pas ? Pourtant, ça change tout. Imaginons que Kiki ait aboyé longtemps (disons 5 à 6mn)

Et puisque nous en sommes aux créatures, il convient de se pencher sur un autre élément troublant jamais mis en lumière mais qui transparaît clairement quand on prend la peine de

Un autre exemple d'actualité
MARITIME, MARITIMES

Pour les passionnés des dépôts
Capacités de stockage
sages Implants : ou pas ?
Succédant, plus, les Télécommunications
des deux l'échelle par l'air et la
Succédant, plus, les Télécommunications
des deux l'échelle par l'air et la
Succédant, plus, les Télécommunications
des deux l'échelle par l'air et la

Un autre exemple d'actualité
MARITIME, MARITIMES

Pour les passionnés des dépôts
Capacités de stockage
sages Implants : ou pas ?
Succédant, plus, les Télécommunications
des deux l'échelle par l'air et la
Succédant, plus, les Télécommunications
des deux l'échelle par l'air et la

Autre interrogation : dans l'éventualité de « créatures » adaptées à la vision dans l'obscurité (n'oublions pas que dans de nombreuses affaires, les témoins parlent d'yeux très grands, énormes ou sur-dimensionnés), on peut s'interroger sur le fait, qu'apparemment, l'être qui

s'est tourné vers Dewilde et qui a pris le faisceau de la lampe en pleine face... n'a visiblement pas été aveuglé. En tout état de cause, il n'a eu aucun comportement pouvant le laisser penser, ni temps d'arrêt, ni sursaut, ni geste de la main pour se protéger les yeux. Interrogeons nous, interrogeons nous...

Passons maintenant à ce que l'on pourrait appeler une « évidence » comme disent les experts des feuillets américains : LES TRACES ! Là encore, il est possible de se poser pas mal de questions. Voyons ce qu'en disait la presse de l'époque :

« Le Samedi matin (l'observation date de la veille), le commissaire Gouchet se rendit sur les lieux afin de procéder à une enquête.

APRÈS DE MINUTIEUSES RECHERCHES, IL DUT CONSTATER QU'IL NE POUVAIL RELEVÉR LA MOINDRE TRACE, TANT SUR LE BALLAST QUE SUR LES RAILS OU DANS LES ENVIRONS IMMÉDIATS DE LA MAISON DU TÉMOIN » (La Voix du Nord du 12)

« Ajoutons qu'hier après midi (samedi), la Police de l'Air est venue inspecter les lieux. AUCUNE TRACE N'A ÉTÉ RELEVÉE » (Nord Matin du 12)

« La Police de l'Air, informée des faits s'est rendue samedi après midi sur les lieux, mais elle ne découvrit aucun indice susceptible de donner plus de consistance aux affirmations de M. Dewilde » (La Croix du Nord du 12)

« Quoi qu'il en soit, la Police de l'Air s'est rendue samedi après midi à Quarouble. En dépit de recherches MINUTIEUSES qui furent effectuées dans les parages de l'atterrissage, aucun indice ne vint appuyer les déclarations de M. Dewilde » (Nord Eclair du 12).

Intéressant non ? Donc, dès le lendemain, soit il n'y avait réellement aucune trace, soit on pouvait observer des « marques » d'une banalité telle qu'aux yeux d'enquêteurs compétents, elles « ne correspondaient à rien » ou « ne voulaient rien dire » !

Ce ne fut que dans les jours suivants que des traces allaient être mentionnées par presque toute la presse, généralement dans les journaux à partir du 15.

Non seulement, ces traces semblaient sortir de nulle part, d'abord deux ou trois, mais en plus, au fur et à mesure que le temps passait, elles se multipliaient. De cinq, elles passèrent rapidement à six soigneusement disposées en arc de cercle, puis à sept, parfaitement symétriques selon les uns... totalement asymétriques

selon les autres... et finirent même à huit dans les actualités cinématographiques. Certains parlèrent d'enfoncements, d'autres d'éraflures... d'arrachages, de taraudages... Ces spécialistes du mètre à ruban en fournirent des dimensions aussi diverses que variées avec des écarts très élastiques. Au début, une seule traverse était concernée, puis il y en eut « plusieurs » avant que cela ne se stabilise temporairement à TROIS... Vraiment n'importe quoi !

On atteignit même un summum avec «RADAR» qui publia deux photos des traces, entourées à la craie, et dont seuls les traits de craie sont visibles sur les clichés. L'article parle de trois marques mais présente des groupes de cinq cercles de repérage... sur des traverses qui ne sont pas les mêmes. L'une d'elle est en effet facilement reconnaissable en raison d'un nœud énorme trouant le bois. Mais la déontologie des « journalistes » de « RADAR » est loin de constituer un modèle en la matière.

Plus d'un an après les faits, Marc Thirouin se rendit sur place où « il n'y a plus rien à voir puisque les traverses incriminées ont été démontées et expédiées dans un laboratoire compétent ». (Ce qui est faux, aucun démontage de la voie n'a été réalisé après l'observation, une enquête sérieuse l'a prouvé). Thirouin voit/devine les traces à peine discernables du second atterrissage, et affirme que ce sont bien les mêmes que celles du premier. Sauf que dans la première observation il indique 7 marques sur trois traverses alors qu'il en note 10 sur quatre traverses pour le second. La disposition générale restant assez aléatoire. La « symétrie, c'est quelque chose de plus rigoureux ! Et quand on arrive au livre de Roger-Luc Mary, on se retrouve avec 18 marques sur cinq traverses et là, disposées de façon rigoureusement symétrique dans tous les sens !

Je ne chercherai pas à « pinailler » sur l'existence, la nature, la forme, la disposition des dites traces. De toutes façons, maintenant, il est trop tard pour se livrer à quelque recherche que ce soit à leur sujet, mais il est quand même un point qui me turlupine. Acceptons la réalité de ces marques. Quels que soient les rapports



et dessins en faisant état, toutes sont positionnées exactement sur les axes longitudinaux des traverses incriminées. Pile poil ! Pas une n'apparaît sur un bord ou dans un coin... alors je ne peux m'empêcher de me poser (de poser au lecteur) cette question toute simple : Admettons qu'un véhicule « mystérieux » (hélicoptère ou soucoupe volante) se soit posé cette nuit là sur la voie ferrée de Quarouble. Admettons que ce véhicule ait été équipé d'un « système d'atterrissage », patins ou béquilles selon certains enquêteurs militaires, crampons selon M. Thirouin... ou tout ce que vous voulez d'autre selon vos penchants personnels.

Question : QUELLE ÉTAIT LA PROBABILITÉ POUR QUE LES ÉLÉMENTS CE « SYSTÈME D'ATTERRISSAGE » CORRESPONDE EXACTEMENT AU POSITIONNEMENT DES TRAVERSES DU RÉSEAU FERRÉ NATIONAL FRANÇAIS ?

Pour moi, la réponse est : PROBABILITÉ NULLE ! C'est tout, pensez-en ce que vous voulez !

Voilà, c'est tout pour cette fois. Bien évidemment, je n'ai jamais envisagé de résoudre ici cette célèbre affaire. Mon texte n'a pour but que de mettre en évidence, par écrit, quelques petites réflexions et autres questions « dérangementes ».

Puisse-t-il amener mon lecteur à s'interroger de la même façon. Quelqu'un a dit un jour (j'ai oublié qui et je n'arrive pas à remettre la main sur la référence) : « **L'important n'est pas d'apporter les bonnes réponses, mais de poser les bonnes questions** ».

PREAMBULE.

Cette affaire ne fut publiée que sous une forme confidentielle dans un N° spécial d'INFO OVNI, cela en raison du respect et de la protection de la vie privée et de la vie professionnelle du témoin. Témoin qui accepta néanmoins d'être « soumis à l'analyse et aux expériences » d'un éminent spécialiste parisien des « altérations de la conscience ». Aujourd'hui, ce témoin est décédé, ce qui nous autorise à révéler certains aspects de l'affaire que notre déontologie nous obligeait à garder dans nos fichiers.

PREMIERE PARTIE

AVERTISSEMENT.

L'affaire dont nous allons relater ci-dessous l'ensemble des péripéties est une des plus délicates dont nous ayons eu à nous occuper. Elle offre pourtant toutes les garanties d'authenticité voulues. L'enquête auprès du témoin extrêmement coopératif a pu être menée sur les lieux dans des conditions idéales. La présence parmi les investigateurs de spécialistes hautement compétents a permis de recueillir des éléments d'une valeur inestimable. Il a même été possible de faire revivre au témoin, plongé dans un état somnambulique profond, toute une partie de son expérience et cela sur les lieux même où elle s'était produite et dans des circonstances pratiquement identiques.

Malgré cela, il ne nous a pas été possible de déterminer si cette « rencontre rapprochée avec un OVNI » constitue un phénomène réellement OBJECTIF ou si elle n'est qu'un vécu purement SUBJECTIF. Dans cette passionnante affaire, il ne semble pas possible de faire la part du rêve et celle de la Réalité. Et cette impossibilité à se faire une opinion est extrêmement frustrante.

Nous tenons aussi à préciser qu'alors que notre enquête venait tout juste de commencer, malgré notre avis plusieurs fois formulé et malgré la demande écrite de notre camarade Gérard Nicoulaud (qui ayant découvert cette affaire en avait rédigé un rapport sommaire qu'il nous expédia ainsi qu'à L.D.L.N.), à la Rédaction de « Lumières dans la Nuit », « ON » jugea quand même bon de publier sur cette affaire le compte rendu sommaire qui pour rester dans les limites de la vérité ne constitue pas moins qu'un pâle reflet de cette dernière. (cf L.D.L.N. n° 167 p. 31-32).

Comme nous l'avons déjà signalé à notre ami



F.Lagarde nous ne pouvons que déplorer un tel comportement extrêmement navrant. Nous espérons qu'à l'avenir L.D.L.N. aura la patience d'attendre la fin d'une enquête avant d'en publier des bribes désordonnées. D'autre part, en raison de la profession du témoin, nous taisons le nom de ce dernier afin que l'aventure qu'il vécut ne puisse lui nuire dans l'administration où il est employé. Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes, dont la plupart tiennent à conserver l'anonymat, et qui nous ont apporté leur aide et leurs compétences dans l'étude de cette affaire.

LE TEMOIN.

En général, dans nos rapports, nous n'avons pas coutume de commencer par parler du témoin, mais exceptionnellement, nous allons le

faire. En effet, certaines péripéties de son aventure pourraient paraître insignifiantes à un lecteur qui n'aurait pas connaissance de la personnalité, et surtout du PASSÉ du témoin. Par contre, en étant au courant de ces points, certains éléments ne manqueront pas de prendre une résonance bien différente.

Le témoin, Monsieur P. Maurice est né à US-SEAU en 1931.

L'élément marquant de son passé consiste en sa carrière de Légionnaire. Il a « fait » l'Indochine et l'Algérie. Il a vécu là des situations « extrêmes » et a plusieurs fois été « obligé de tuer pour ne pas être tué ».

De retour à la vie civile, il a trouvé une place de machiniste à la R.A.T.P. Actuellement encore, il conduit journalièrement un car sur une ligne de

banlieue de la région parisienne. De par sa profession, il est contraint de passer régulièrement des examens cliniques extrêmement minutieux qui ont toujours révélé chez lui une constitution parfaite tant sur le plan physique que sur le plan mental. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur le détail du dernier examen qu'il ait passé **DANS LES JOURS QUI SUIVIRENT SON AVENTURE.**

Il réside actuellement dans la région parisienne. Il est marié et père d'un enfant.

Comme il est proche de l'âge de la retraite, il s'est acheté une petite maison de campagne à « La Chaumette » commune de Bussière-Saint-Georges en Creuse, où il compte finir ses jours. C'est près de cette propriété, qu'il était venu remettre en état, qu'il allait vivre son extraordinaire aventure.

Précisions encore que d'après les contacts que nous eu avec lui et en fonction des échos qui nous sont parvenus des personnes le connaissant bien, Monsieur P. est un homme « chaleureux, très agréable et surtout extraordinairement bon vivant ». A titre anecdotique, disons qu'au cours d'une des soirées que nous avons passées avec lui, il nous raconta mille histoires désopilantes qu'il eut l'occasion de vivre en tant que conducteur de car. Le principal « interprète » étant présenté, il ne nous reste plus qu'à rapporter les faits dont il fut le « témoin » ou « l'acteur »...

LES FAITS

L'affaire se déroula dans la nuit du 17 au 18 Janvier 1977. Monsieur P. avait profité d'un congé de quelques jours pour venir à sa maison de campagne à « La Chaumette » commune de Bussière-Saint-Georges en Creuse afin de réaliser quelques travaux d'aménagement de sa cuisine. Il était venu seul, ayant laissé sa famille à Paris.

Après avoir travaillé toute la journée, il se rendit dans le bistrot voisin « Chez Grand Père » pour y passer agréablement la soirée. Il veilla ainsi jusque vers minuit en jouant aux cartes avec des amis. Durant cette partie de belote, il ne but que très modérément et prit congé parfaitement lucide. Il accompagna ses amis jusqu'à leur voiture et les regarda s'éloigner. Le temps était clair, les étoiles très visibles et le froid très vif. Il n'y avait ni givre, ni neige, ni vent. Et c'est à ce moment que prit place la première anomalie.

Au lieu de rentrer chez lui, à cinquante mètres de la, Monsieur P. retourna chez « Grand Père ».

re ». Sans dire un mot, il s'assit, se roula une cigarette (qui jouera un rôle important dans la suite de l'aventure) qu'il coïncida entre ses lèvres sans l'allumer, et enfin, sortit à nouveau. **OR, MONSIEUR P, N'A PLUS AUCUN SOUVENIR DE CET ÉTRANGE COMPORTEMENT.** Nous en avons connaissance uniquement par le témoignage de Grand Père qui fut des plus surpris par cette attitude de Monsieur P. qui durant toute la séquence conserva un regard hagard.

Monsieur P. se retrouva donc dehors pour la seconde fois, persuadé qu'il venait juste de quitter ses amis. Dans le noir, il se dirigea vers sa maison (une cinquantaine de mètres à parcourir), arriva devant sa porte, chercha sa clef dans sa poche, l'approcha du trou de la serrure ... **ET SE RETROUVA EN TRAIN DE CHOIR SUR LES FESSES DANS UN TAILLIS BORDANT UN CHEMIN A UNE CINQUANTAINES DE MÈTRES DE SA PORTE.**

Monsieur P. est catégorique là-dessus, le passage de devant sa porte à sa chute dans le buisson fut **INSTANTANÉ**, sans aucune impression de déplacement. Cela n'avait aucun rapport avec ce qu'il aurait pu ressentir s'il y avait été projeté. En une fraction de seconde, il se retrouvait dans une autre situation et un autre lieu. Il tomba lourdement sur les fesses, comme si, ayant été assis sur une chaise, cette dernière se serait brusquement dématérialisée, mais cette chaise hypothétique aurait dû se trouver nettement au-dessus du sol, car d'une part, Monsieur P. ressentit le choc très violemment plus fort que s'il était tombé de sa propre hauteur, mais surtout, il est certain qu'avant de prendre contact avec le sol, **SES PIEDS NE TOUCHAIENT PAS TERRE !** Il traversa donc une masse épineuse assez dense, s'égratigna copieusement, surtout à la tête, mais curieusement ne ressentit pas la douleur causée par les épines. Il souffrit uniquement du choc violent qu'il éprouva à la base de la colonne vertébrale.

En même temps qu'il enregistrerait physiquement cette chute, il prit conscience d'une foule de choses dont la plus étrange et la plus inexplicable est certainement celle contenue dans cette étonnante déclaration qu'il nous fit : « A ce moment là, je me suis senti **REDEVENIR un homme !** J'ai réalisé qu'il m'était arrivé quelque chose de vraiment incompréhensible... l'impression de ne plus être un homme... J'étais... Je ne sais pas... Non, ce n'était pas comme si j'avais été mort et que je sois redevenu vivante... Je ne peux pas vous expliquer... »

Note : C'est nous qui avons « souligné » le

verbe redevenir car il est bien certain qu'il implique qu'**AVANT** que le témoin ne vive sa chute, il avait dû se passer quelque chose, une séquence durant laquelle, **IL N'ÉTAIT PLUS UN HOMME !** Mais, ainsi que nous le verrons plus loin, et malgré nos efforts il ne nous fut pas possible de déterminer ce qui s'était réellement passé.

Toujours en même temps, Monsieur P. prit conscience qu'il était partiellement paralysé. Il tenta de se relever, mais ses jambes et son corps en dessous de la ceinture refusaient d'obéir à sa volonté. De plus, il « sentit » sur son visage une lumière dorée venant d'en haut. Alors, il leva les yeux et il **VIT !...**

Au-dessus de lui, à la verticale du chemin se tenait une masse sombre, énorme, un « nuage noir », une « coupole » ovale de 20m de long et de 10m de large, immobile à hauteur du sommet des arbres. Ce nuage très sombre, plus sombre que la nuit possédait deux particularités.

D'une part, le pourtour de la masse sombre, sur un tiers du rayon, paraissait irrégulier et « ondulait ». Le témoin nous mima ce mouvement en écartant les bras et en leur imprimant une lente ondulation, comme les battements d'ailes d'un oiseau... (Et la comparaison alla bien plus loin car effectivement, Monsieur P. dit qu'il se sentait « comme une petite souris paralysée de terreur sous un émouchet planant au-dessus d'elle »

D'autre part, au centre de la masse sombre brillaient trois « yeux ». En fait il s'agissait de trois disques lumineux d'environ vingt centimètres de diamètre, mais Monsieur P. eut tellement l'impression d'une « présence l'observant » qu'il assimila ces disques à un regard. Le disque central était parfaitement immobile et émettait une lumière dorée qui sous la forme d'un étroit rayon tombait sur le visage du témoin. De part et d'autre, les deux disques latéraux, identiques au central, étaient animés d'un lent mouvement de va et vient alternatif. Ils recouvraient partiellement le disque central. Lentement, le disque de droite s'éloignait vers la droite jusqu'à n'être plus que tangent au disque central avec lequel il restait en contact, puis lentement toujours il revenait à sa position initiale. C'était alors au disque de gauche de partir vers la gauche dans un mouvement similaire et ainsi de suite. Parfois, ils venaient occulter celui du centre. « comme des ciseaux » ne laissant qu'une « mince raie de lumière douce au centre ». Les disques latéraux ne se séparaient jamais du disque central mais ne le recouvraient jamais complètement, si bien que Monsieur P. est persuadé que le rayon lumi-

neux lui tombant sur le visage était uniquement émis par la partie visible en permanence du disque central.

Malgré cette source lumineuse lui tombant sur les yeux et qui aurait pu provoquer un « aveuglement », le témoin n'en discernait pas moins les contours ondulants de la masse sombre, plus sombre que tout le reste...

Et d'ailleurs, ce « reste » était des plus étranges. Monsieur P. ne voyait plus rien de la réalité de son environnement. Alors qu'il aurait du distinguer plus ou moins la silhouette des arbres et des haies autour de lui, il ne voyait plus rien que du noir... et des FLEURS !

En effet, comme accrochées au-dessus de lui, à sa droite et à sa gauche, il y avait des dizaines de « fleurs » d'un blanc très pur, presque lumineuses. Elles étaient disposées comme si elles avaient été fixées aux extrémités des branches de la haie, mais alors que le chemin était bordé de haies de chaque côté, les « fleurs » n'apparaissaient que du côté où le témoin se trouvait, elles s'étendaient sur cinq mètres environ de part et d'autre et constituaient un spectacle d'une « beauté magnifique et irréelle ». Ces « fleurs » ressemblaient à des « vioches », c'est à dire qu'elles avaient la forme d'une petite touffe de trois ou quatre fins pédoncules à l'extrémité desquels s'épanouissaient comme une petite masse cotonneuse, l'ensemble ayant, à peu près la taille d'une balle de ping-pong. Cette profusion florale se détachait nettement sur le noir total environnant le témoin et l'ensemble était parfaitement immobile.

Mais revenons à Monsieur P. qui prit conscience d'un coup de tout cela et qui ne l'oublions pas était toujours assis au sol dans le buisson où il venait de choir.

C'est alors qu'il eut un comportement des plus étonnants, IL LEVA DES BRAS SUPPLIANTS VERS LA MASSE SOMBRE, ET IL SE MIT A « LES IMPLORER ! » A implorer QUI ? ? ?

Nous ne le savons pas et lui non plus, mais il avait la conviction qu'ILS étaient là et qu'ILS le regardaient !

Monsieur P. ressentait une terreur atroce et inexprimable. Au cours de son passé de légionnaire, il lui était arrivé d'avoir eu à subir des peurs paniques, mais là c'était encore bien pire. Comme il nous expliqua, « A la guerre, on est devant un homme, on se débrouille pour tirer le premier, il faut tuer avant d'être tué, mais là, là... devant moi, il n'y avait rien, que le

vide, l'inconnu... ». Alors, il se mit à LEUR parler, débitant des phrases étonnantes parmi lesquelles nous retiendrons celles-ci :

« Je vous en supplie, laissez-moi... Je suis un pacifiste (étrange confession pour un ancien légionnaire ayant participé à des opérations ayant abouti à des morts d'hommes)... Emmenez-moi mais ne faites pas de mal à mon foyer (pourquoi dit-il cela alors que sa femme et son fils se trouvaient à 400 Km de là, il ne le sait pas lui même)... Répondez moi ... Dites au moins quelque chose... ».

Mais rien ne se manifesta. Monsieur P. leva même la main dans l'espoir qu'ILS allaient la lui serrer... Puis, machinalement, et comme il avait toujours aux lèvres la cigarette qu'il s'était roulée chez « Grand Père », il chercha son briquet et essaya de l'allumer, mais en vain. Le briquet de marque « Cricket » et d'un maniement pourtant extrêmement simple refusait même de produire la moindre étincelle. Monsieur P. le remit donc en poche et après cet intermède des plus incompréhensibles pour un homme se trouvant dans sa situation (mais peut-être voulut-il par ce réflexe de fumeur se raccrocher à quelque chose d'humain et de terrestre), il reprit ses supplications. Alors qu'il était toujours assis dans son buisson, la moitié inférieure du corps paralysée et dans l'incapacité de se remettre debout, il finit par leur dire :
« Au moins, laissez-moi me lever... »

Il y eut alors comme une vibration sur lui, il se leva comme un automate, fit deux pas en avant d'une façon mécanique, se retrouva au milieu de « l'étroit chemin, incapable d'avancer ou de reculer, comme si ses pieds avaient été collés au sol.

Plusieurs phénomènes accompagnèrent son déplacement. D'abord, le rayon lumineux qui lui tombait sur les yeux le suivit sans quitter son visage. Sa source, le disque central, se trouvait alors pratiquement à la verticale du témoin puisque dans cette phase pour le regarder (Monsieur P. était comme hypnotisé par ces « yeux »), il devait complètement basculer la tête en arrière, son regard étant levé à 80°. De plus, Monsieur P. immobilisé au milieu du chemin se mit à trembler, mais son tremblement n'avait rien à voir avec un tremblement physiologique ou psychologique comme aurait pu en provoquer le froid (réel) ou la peur panique qu'il ressentait. Il était comme violemment secoué par une force étrangère, avec une telle INTENSITE QU'IL POUVAIT ENTENDRE SES PIÈCES DE MONNAIE TINTER DANS SES POCHEES ! Son corps était agité sur une amplitude de 15 à 20 centimètres !

C'est à ce moment là aussi que Monsieur P. prit conscience qu'il était envahi par un mal de tête atroce, chacune de ses pulsations artérielles résonnant comme un coup de cloche, il pensa que son crâne allait éclater. En même temps, il sentait autour de lui comme un violent courant d'air tourbillonnant. Alors que jusque là le phénomène avait été relativement statique (à l'exception des ondulations périphériques et des mouvements des « yeux ») et parfaitement silencieux, brusquement Monsieur P. se retrouva au centre d'une agitation bruyante. Il ne voyait toujours rien d'autre que la masse sombre, les « yeux » et les « fleurs », mais il entendait distinctement les branches des haies et des arbres qui s'agitaient violemment, secouées par le souffle intense.

Or, curieusement, les « fleurs blanches légères » qui pour lui devaient être accrochées aux extrémités des branches DEMEURAIENT, ELLES, PARFAITEMENT IMMOBILES !

La masse sombre aux trois « yeux » était toujours immobile au-dessus de lui, le fin rayon toujours fixé sur son visage... et Monsieur P. reprit ses supplications :
« Qu'est ce que vous me voulez ?... Emmenez-moi si vous voulez... Je suis un pacifiste... Laissez-moi... Qui êtes vous ?... Que me voulez-vous ? Montrez-vous !... »

Mais cette fois, chacun de ses propos entraînait une modification des phénomènes environnants. Lorsque Monsieur P. SUPPLIAIT, il n'était plus secoué et son mal de tête s'atténuait jusqu'à presque disparaître, mais quand il POSAIT UNE QUESTION, il était secoué avec plus de violence. Si bien que pour lui, l'intensité de sa douleur cérébrales et la violence plus ou moins grande avec laquelle il était secoué devaient constituer des sortes de RÉPONSES CODÉES !

A un moment, il entendit même dans sa tête : « ON NE VOUS VEUT PAS DE MAL », comme s'il s'était agi d'un message télépathique. Il LEUR demanda aussi la permission de fumer la cigarette qu'il avait en vain essayé d'allumer alors qu'il était assis dans le buisson et qu'il avait conservée, maintenue au coin des lèvres (cette présence ne l'empêchant nullement de parler, ainsi qu'il nous en fit la démonstration, Monsieur P. possède les automatismes lui permettant de parler avec la cigarette « au bec »). Aussi étonnant que cela puisse paraître, le briquet qui dans l'épisode précédent avait refusé de fonctionner, remplit cette fois parfaitement son office. Monsieur P. se souvient alors parfaitement avoir « tiré » sur sa cigarette, mais il est incapable de se rappeler s'il la fuma jusqu'au bout. (Nous aurons d'ail-

leurs l'occasion de revenir sur ce point précis un peu plus loin).

Monsieur P. resta donc un long moment difficile à estimer, immobilisé et comme prisonnier sous cette masse sombre à LES implorer. Il ressentait une terreur atroce et se sentait complètement à LEUR MERCI. Il savait qu'ILS auraient pu faire de lui ce qu'ILS auraient voulu.

Puis brusquement, les deux « yeux » latéraux disparurent (le témoin ne put préciser comment, s'étaient-ils fondus avec le disque central ?... s'étaient-ils éteints ?...) et du disque unique subsistant jaillit un cône de lumière dorée qui enveloppa complètement le témoin et qui, à la base, pouvait avoir un mètre cinquante à deux mètres de diamètre, soit à peu près la largeur du chemin. Le souffle tourbillonnant devint plus fort et le bruit plus intense. La lumière s'éteignit d'un coup.

Monsieur P. eut alors juste le temps de voir sous la masse sombre une longue « patte ». Cette « patte » était en fait une tige sombre, droite et rigide de vingt centimètres de diamètre et qui descendait vers le sol, légèrement en oblique en s'éloignant du témoin. Elle était fixée à la masse sombre, pratiquement au bord de cette dernière et à l'extrémité la plus éloignée du témoin, en face de lui et légèrement à gauche. Monsieur P. ne l'avait pas remarquée avant. Son extrémité inférieure disparaissait à gauche derrière la haie que le témoins pouvait voir à nouveau en silhouette, et touchait peut être le sol. Dans sa partie supérieure, elle était munie d'une courte ramification oblique à 45°, mais cette ramification s'arrêtait dans le vide et ne rejoignait pas la masse sombre.

Monsieur P. ne put détailler davantage car à ce moment, le souffle devint un véritable « typhon » (le témoin n'utilisa pas gratuitement cette expression. Il avait vécu de tels phénomènes météorologiques en Indochine), provoquant un bruit énorme. La masse sombre commença à s'élever en tourbillonnant sur elle-même, mais curieusement, la « patte » qui s'élevait elle aussi n'accompagna pas ce mouvement rotatif et demeura à la même place. Le témoin put la voir en entier et estima sa longueur à une dizaine de mètres. Le tourbillon s'accroissait encore et à une vitesse incroyable la masse sombre disparut EN S'ÉLEVANT EN TOURBILLONNANT ET EN SE RETRACTANT SUR ELLE MEME COMME UN LIQUIDE QUI S'ENGOUFFRERAIT A L'INTERIEUR D'UN ENTONNOIR RENVERSÉ ! Cette disparition très rapide se fit pratiquement à la verticale, légèrement en oblique, face au témoin. Monsieur P. enregistra aussi que les « fleurs » blanches avaient disparu, mais il est incapable

de dire quand et comment. Mais il ne s'attarda pas à détailler les lieux. APRÈS LES LONGUES MINUTES QU'IL VENAIT DE PASSER LA, il constata qu'il était à nouveau maître de son corps. Autour de lui le paysage nocturne était « comme en plein jour », c'était comme s'il avait eu un bandeau devant les yeux et qu'on lui ait brusquement enlevé, il voyait comme lorsqu'il y a un magnifique clair de lune... Il se rua en hurlant, en pleurant, en criant et en appelant "au secours" jusque chez « Grand Père », il martela la porte à coups de poings... Bien sûr. Grand Père vint ouvrir et se trouva devant une véritable loque humaine gémissant et pleurant, faisant de son aventure un récit décousu et entrecoupé de sanglots et de tremblements spasmodiques. Grand Père ne comprit rien à ce qui avait pu se passer, il venait d'être réveillé en sursaut car il y avait longtemps qu'il s'était couché... PUISQU'IL Y AVAIT UNE HEURE UN QUART QUE MONSIEUR P. L'AVAIT QUITTE APRES LA PARTIE DE BELOTE.

LES SUITES

Cette nuit là, Monsieur P. ne put pas retourner coucher seul chez lui. Dans son état, Grand Père décida de le garder à la maison et lui offrit un lit. Le témoin eut d'énormes difficultés à trouver le sommeil. Avant de s'endormir, il remarqua pourtant un fait étrange. Dehors, la nuit était très claire, il gelait très fort, Monsieur P. venait d'y passer une heure un quart vêtu d'un SIMPLE VESTON, et pourtant à aucun moment il ne ressentit les atteintes du froid.

Mais son esprit avait été considérablement marqué, et alors qu'il cherchait le sommeil, chaque fois qu'il se tournait vers le lieu de son observation, il « revoyait » la masse sombre aux trois « yeux » A TRAVERS LE MUR ! Mais là il le reconnut sans peine par la suite, c'était forcément son imagination qui travaillait. Il finit par s'endormir d'un sommeil agité, sa tête le faisant toujours horriblement souffrir, mais plusieurs fois, il se réveilla, en sueurs, tremblant et agité de crises de sanglots...

Dès le lendemain, on fit venir un médecin de Boussac qui constata un « état de choc » intense et mis le témoin sous tranquillisants. Mais malgré les médicaments, le mal de tête atroce dura plusieurs jours.

Dans la journée, un peu remis de ses émotions, Monsieur P. voulut « en avoir le cœur net » et il eut le courage de retourner sur les lieux de son observation. Il repéra tout de suite la trouée que sa chute avait provoquée dans la haie, le sol pourtant dur portait l'empreinte de ses fesses et de ses talons. En fonction de ce

point parfaitement déterminé, il put constater que la masse sombre était forcément au-dessus d'un pommier et d'un noyer (situés de part et d'autre du chemin) et qui faisaient neuf à dix mètres de haut. Sur les branches de la haie, il ne trouva aucune trace des petites fleurs, et chose qui l'intrigua énormément, IL NE PARVINT PAS A RETROUVER LE MÉGOT, OU LE RESTE, DE LA CIGARETTE QU'IL AVAIT COMMENCÉ DE FUMER SOUS L'OBJET !

Bien entendu, son aventure se répandit comme une traînée de poudre dans le village où elle provoqua un vif émoi. Un de ses partenaires à la belote de la veille était justement un cousin de Gérard Nicoulaud, un de nos amis correspondants, habitué à réaliser des enquêtes pour L.D..L.N.

L'ENQUETE PRÉLIMINAIRE

Gérard Nicoulaud se rendit aussitôt sur les lieux et mena son enquête les 19 et 20 Janvier, soit le lendemain et le surlendemain de l'observation.

Il rédigea un rapport préliminaire qui a l'imposante mérite d'établir parfaitement la répartition chronologique d'ensemble des faits alors que ces derniers étaient présents, ô combien, dans la mémoire du témoin.

Bien entendu, les lieux furent passés au peigne fin, à la recherche de traces éventuelles, particulièrement de l'autre côté de la haie de gauche, là où la « patte » aurait pu toucher le sol. Mais rien ne fut trouvé.

L'enquête préliminaire permit aussi d'établir plusieurs points extrêmement importants :

- La montre de Monsieur P. continua de fonctionner normalement.

- La clef qu'il s'appropriait à introduire dans la serrure alors qu'il se retrouva en train de choir fut découverte normalement dans sa poche droite (M. P. est droitier).

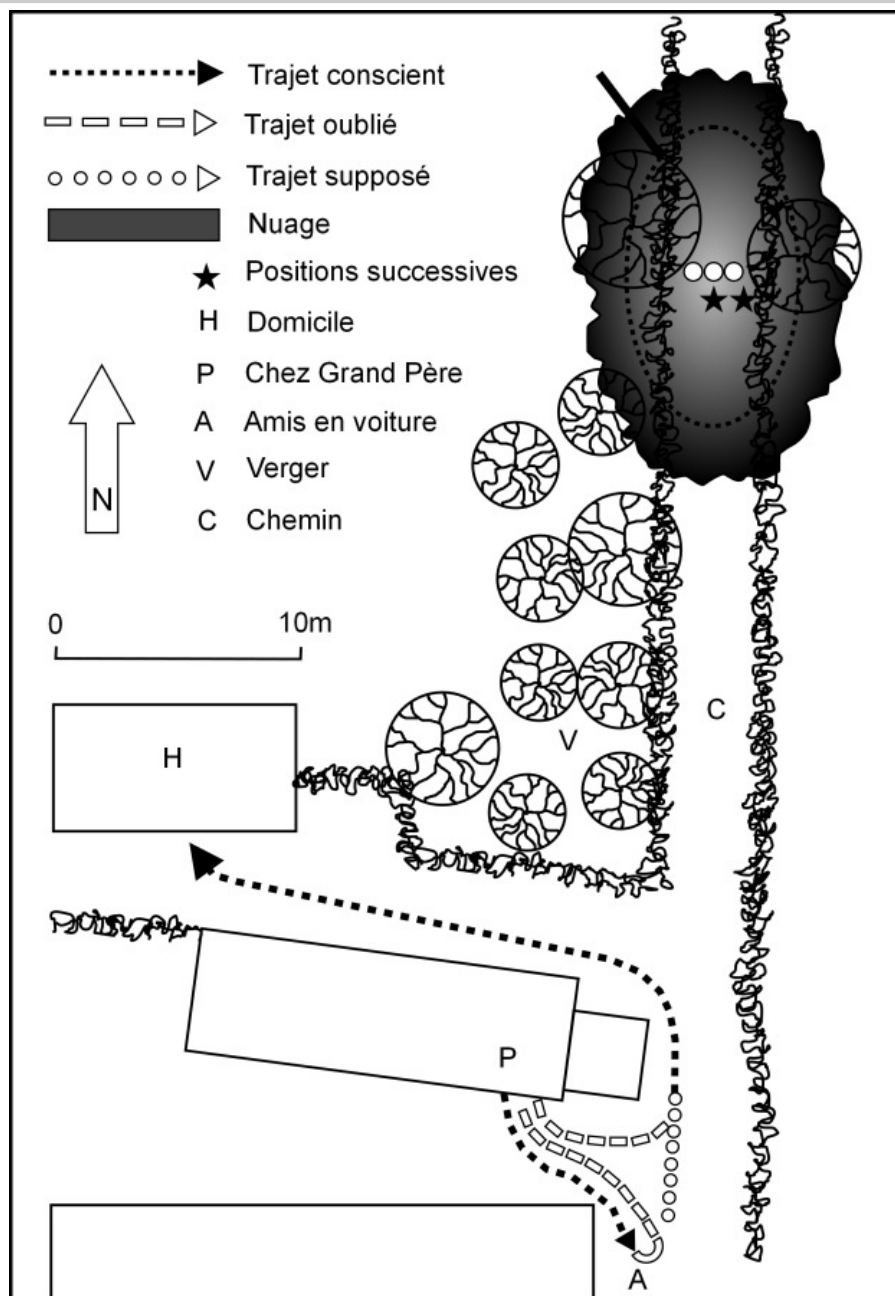
- Dans le proche voisinage, il n'y avait aucun animal qui aurait pu manifester à sa façon la présence de l'objet.

- Dans le village, personne n'avait rien entendu, pas même Grand Père pourtant à une cinquantaine de mètres du lieu où « souffla le typhon » décrit par le témoin.

- Enfin, Monsieur P. ne put jamais faire le récit de son aventure sans être aussitôt repris de tremblements et de crises de larmes.

Après cette enquête préliminaire (figurant dans les documents annexes de notre dossier) il apparut clairement à Monsieur P. QU'IL S'ÉTAIT PASSÉ AUTRE CHOSE

En effet, le pauvre homme avait conscience d'être de n'être resté QUE QUELQUES MINUTES SOUS L'OBJET, mais assurément pas plus d'un quart d'heure. Or son aventure avait



duré une heure un quart en temps réel. A QUOI POUVAIT DONC CORRESPONDRE SON TROU DE MÉMOIRE QUI COMMENÇA AU MOMENT OU IL S'APPRETAIT A INTRODUIRE SA CLEF DANS SA SERRURE ET QUI PRIT FIN AVEC SA CHUTE DANS LE BUISSON A CIQUANTE MÈTRES DE LA ? Monsieur P. ÉTAIT PARFAITEMENT CONSCIENT QU'IL LUI MANQUAIT PRÈS D'UNE HEURE DE SA VIE et comme il voulait savoir ce qui s'était passé, il manifesta le désir très fort d'être interrogé sous hypnose quand on lui proposa.

Mais comme son congé prenait fin, il dut rentrer chez lui dans la région, parisienne. Juste avant son départ, ses bras furent l'objet de picotements intenses, comme lorsque l'on a les « fourmis », mais en plus fort.

Arrivé chez lui, il raconta l'aventure à son épouse. Il perdit le sommeil et maigrit de six kilogrammes. Puis il fut assailli par une douleur intense entre les omoplates, comme si une guêpe le piquait. Cette douleur revenait fréquemment mais son épouse eut beau examiner son dos, elle n'y découvrit aucune marque. Il avait repris son travail mais était dans un état fortement dépressif. Il conduisait son car comme un automate, lui si bavard ne répondait même pas aux voyageurs en leur rendant la monnaie.

Son administration s'inquiéta de sa « conduite » et comme il devait justement passer un examen médical général de contrôle, il fut examiné dans tous les sens. Les médecins CONSTATÈRENT son état de choc mais ne purent s'en expliquer la cause car Monsieur P. se garda

bien de leur faire le récit de son aventure. Une analyse de sang montra que son taux de globules rouges était anormalement faible. Un électrocardiogramme ne décela aucun trouble cardiaque et un électroencéphalogramme ne révéla aucune anomalie de fonctionnement de son système nerveux. Il fallut de nombreux mois à Monsieur P. pour se remettre de son extraordinaire expérience. Et chaque fois qu'il était amené à en refaire le récit, il avait la chair de poule et était repris de tremblements et de crises de larmes.

COMMENTAIRES

Il y aurait bien sûr énormément à dire sur cette affaire étrange, cette RENCONTRE RAPPROCHÉE DE TYPE III (à septième catégorie d'étrangeté selon Jacques Vallée). Nous nous garderons bien pour l'instant de juger le FOND de l'affaire. Tout au plus allons nous nous livrer à quelques remarques, commentaires et comparaisons sur certains points particuliers de la FORME.

01/ LE TROU DE MÉMOIRE

Bien entendu, l'élément capital de cette aventure qui souleva à la fois la curiosité des enquêteurs et celle du témoin réside dans le « trou » existant entre le moment où Monsieur P. se prépara à introduire sa clef dans la serrure et celui où il se retrouva en train de choir dans le buisson. Entre ces deux instants, immédiatement consécutifs pour le témoin, il est possible d'estimer qu'il se passa une demi-heure au minimum et une heure au maximum.

Que fit le témoin pendant ce temps... ou, que lui fit-on ? Le mystère demeura longtemps total car malgré tous ses efforts, Monsieur P. fut incapable d'en faire remonter le souvenir au seuil de sa conscience. Même dans les rêves et cauchemars qui assaillirent certaines de ses nuits et où il revoyait la masse sombre avec ses « yeux », jamais le moindre élément de ce qui se manifesta pendant le « trou » ne réapparut. Pour en savoir un peu plus long sur ce qui lui était effectivement arrivé, il fallut attendre le 19/07/1977... mais ceci est une autre histoire qui constituera la seconde partie de ce rapport.

02/ UNE CIGARETTE ET LA CLEF

Deux objets anodins jouèrent pourtant dans cette affaire un rôle assez, important et ce, à l'insu même du témoin. D'une part, il y a la cigarette que Monsieur P. roula « chez Grand Père » (épisode oublié) et qu'il conserva aux lèvres jusqu'à ce qu'il ait demandé et obtenu (?) l'autorisation de la fumer. Il est d'ailleurs

étonnant de constater combien le pauvre homme a pu se raccrocher à ce petit rouleau de tabac, témoignage de son univers « réel », alors qu'il vivait une expérience ô combien traumatisante et totalement « in-humaine ». D'autre part, il y a la clef qu'il s'appropriait à introduire dans la serrure et qu'il retrouva dans la poche droite de son pantalon, à sa place habituelle.

Une interprétation ufologique classique de son aventure consisterait à dire que Monsieur P. aurait été « enlevé » par un OVNI (ou ses occupants) au moment où il se préparait à rentrer chez lui... Il aurait été entraîné dans l'OVNI dans un but dont nous ne savons rien, et enfin, il aurait été « déposé sans ménagement » dans le buisson où il reprit conscience après qu'ON eut effacé de sa mémoire le souvenir de ce qu'ON lui avait fait subir. Cette interprétation possède deux mérites. Tout d'abord, elle est conforme à ce que l'on sait déjà de certains aspects du phénomène OVNI, Monsieur P. n'aurait pas été ainsi le seul, ni le premier, à avoir été enlevé et relâché après un « gommage des souvenirs », (se référer par exemple au cas de Betty et Barney Hill, un « classique » du phénomène...) D'autre part, elle rend compte du fait que, dès qu'il revint à lui au moment de sa chute, Monsieur P. savait déjà que des ÊTRES (?) étaient au-dessus de lui, puisqu'il n'hésita pas un seul instant à s'adresser à EUX et à LES implorer. Malgré le « gommage des souvenirs conscients », il aurait donc gardé d'EUX un souvenir inconscient.

Soit ! Cette éventualité est plausible, mais il nous faut bien alors reconnaître une chose, c'est que s'il y eut un tel « enlèvement », il se fit forcément en « douceur ». En effet, toute action violente ou prenant trop le témoin par surprise aurait risqué d'entraîner de sa part un réflexe de défense. N'oublions pas que Monsieur P. ancien légionnaire, est rompu à toutes les ruses du combat au corps à corps et qu'il n'aurait pas manqué de réagir comme il a appris à le faire, s'il avait été l'objet d'une telle agression. Or, si un tel mécanisme défensif avait été mis en action, il est bien certain que la clef qu'il tenait en main aurait été perdue dans la bagarre et la cigarette qu'il avait aux lèvres tout aussi vraisemblablement. En fin de compte, l'une ne se serait pas retrouvée correctement rangée dans sa poche et l'autre intacte au coin de sa bouche.

En conséquence, nous sommes donc obligés de reconnaître un « enlèvement en douceur » (si enlèvement il y eut, ce qui reste à prouver) dont la littérature ufologique nous fournit un choix assez important de modalités possibles... Le témoin fut-il « paralysé » ? Cela

expliquerait assez, bien le fait qu'au moment de sa reprise de conscience la partie inférieure de son corps refusait encore de lui obéir... Fut-il « téléguider » ? Cela rendrait assez bien compte de l'automatisme avec lequel il se releva, ou avec lequel on le fit se relever une fois qu'il en eut demandé et obtenu l'autorisation... Chacun est libre de rêver à l'interprétation qui lui convient le mieux tout ce que nous nous contenterons de dire, c'est que CELA se passa en douceur et que si enlèvement il y eut, en aucun cas il revêtit le caractère « violent et théâtral » de celui dont fut victime par exemple Antonio Villa Boas un autre « classique » du phénomène.

03/ L'OBJET

Avouons d'abord que ce terme d'objet est assez, impropre puisque le témoin lui-même ne l'employa jamais. Monsieur P. parla toujours d'une masse sombre évoquant plutôt un NUAGE.

Une seule fois il employa le mot « coupole » pour désigner la chose qui avait stationné à une dizaine de mètres au-dessus de lui. Jamais il eut l'impression d'avoir affaire à un objet solide, métallique par exemple. C'était simplement une masse dont seule la « patte » entrevue avant la disparition avait un caractère plus « matériel ». Toujours est-il que cette chose est particulièrement originale. A notre connaissance, c'est la première fois qu'un OVNI possède une structure telle que ses bords puissent être animés d'un mouvement ondulatoire.

La seule observation ayant quelque similitude est rap portée dans Lumières dans la Nuit de Janvier 1972, page 5.

Le 01/10/1971 entre 10h.50 et 10h.55, au-dessus de Lacq, Monsieur X et son épouse observèrent aux jumelles un objet en forme de demi cigare trapu d'apparence métallique autour duquel il y avait « comme un voile de méduse transparent et qui bougeait ».

Notons donc que le phénomène de Bussière Saint-Georges était particulièrement peu conventionnel et que sa disparition, remarquablement décrite « comme un liquide disparaissant en tourbillonnant à l'intérieur d'un entonnoir renversé », est elle, tout à fait unique en son genre. Précisons encore que les dimensions données par le « témoin, vingt mètres de grand axe et dix mètres de petit axe sont purement indicatives car bien difficiles à estimer dans les conditions et sur les lieux de l'observation. En tout cas l'objet était « très grand » et « très près ».

04/ LES YEUX ET LE RAYON LUMINEUX

Les sources lumineuses décrites par le témoin sont beaucoup plus classiques et abondent dans la littérature ufologique. Pourtant il est un point qui nous intrigue particulièrement. Comment Monsieur P. pouvait-il discerner les contours sombres de l'objet sur le noir de la nuit et voir en plus qu'ils ondulaient ALORS QU'IL AVAIT UNE SOURCE LUMINEUSE QUI LUI TOMBAIT DROIT DANS LES YEUX ? Même si cette source de lumière n'était pas aveuglante, elle aurait dû « noyer » tout le fond et Monsieur P. n'aurait rien du voir d'autre qu'elle. D'ailleurs ne déclara-t-il pas qu'il ne voyait même pas la silhouette des branches des arbres et des haies devant l'objet. Et là encore, il y a un mystère.

A l'endroit où il se trouvait, le chemin est surplombé par un noyer (à droite) et un pommier (à gauche) dont les branches se croisent et s'entremêlent et fatalement, elles auraient dû être visibles en silhouettes devant une source lumineuse située obligatoirement au-dessus d'elles par rapport à l'observateur.

Mais il y a plus étrange encore. Comment Monsieur P. peut-il parler d'un étroit rayon lumineux alors que ce dernier lui tombait droit sur les yeux, il ne pouvait le voir que dans son axe et donc en aucun cas en « voir la largeur ». Où, alors, il faudrait supposer que ce rayon lumineux était coudé et commençait d'abord à descendre à la verticale avant de s'incurver en direction du visage du témoin qui aurait alors pu en voir la largeur dans sa partie non directement orientée vers lui. C'est ce que propose notre ami ufologue du Nord, Dominique Caudron, mais ce n'est pas ce qui ressort de l'explication donnée par le témoin.

Y eut-il un faisceau de lumière compacte comme les OVNI sont coutumiers d'en produire. Il est bien difficile de répondre, mais nous ne le croyons pas. Disons simplement que le témoin eut une vision des plus étranges et des plus inexplicables de ce qu'il avait au-dessus de lui. Sa perception visuelle de son environnement ne respectait plus les lois de l'optique géométrique et physiologique normales.

Il est alors possible de se demander si cette altération provenait du phénomène lui-même ou si elle prenait naissance directement au niveau des mécanismes perceptifs de Monsieur P. Un détail nous permet de trancher sans trop grand risque d'erreur.

05/ UN CLAIR DE LUNE

Lorsque Monsieur P. nous fit son récit (d'ailleurs intégralement enregistré au magnétophone), un point particulier ne frappa pas tout de suite notre attention.

Il s'agissait de la fin de l'observation, une fois que le phénomène eut complètement disparu. Le témoin nota alors « que c'était comme si on lui avait enlevé un bandeau de devant les yeux... Qu'il y voyait presque comme en plein jour car il y avait un clair de lune magnifique » Comme nous étions dans l'impossibilité de contrôler, nous pensions qu'effectivement cette nuit là, la lune était pleine et qu'en raison de la pureté du ciel, elle éclairait remarquablement bien le sol.

Or, le calendrier des P et T est formel, la lune s'était couchée le 17 à 14h31 T.U. et ne se lèverait le 18 qu'à 06h16 T.U. En tout état de cause, il n'y avait pas de lune à ce moment là, c'est à dire vers 01h. du matin. Comment Monsieur P. pouvait-il alors percevoir un « clair de lune magnifique » ? La lumière des étoiles est bien insuffisante pour produire un tel phénomène. De plus, l'OVNI ayant disparu, cette « illumination » ne saurait être portée à son crédit. Il ne reste donc plus qu'une seule hypothèse plausible : LE SEUIL DE SENSIBILITE VISUELLE DU TEMOIN S'ETAIT CONSIDÉRABLEMENT ABAISSE ! Juste après son observation, Monsieur P. se mit à jouer durant quelques instants d'une faculté de nyctalopie tout à fait remarquable !

Donc si une de ses facultés perceptives fut modifiée dans un certain sens et pendant un certain temps, on peut se demander de quelles autres modifications elle aurait pu être l'objet durant la présence du phénomène ? Et d'ailleurs, la perception visuelle fut-elle la seule altérée ?

06/ UN FROID INTENSE

Monsieur P. resta une heure un quart dehors alors qu'il gelait « à pierre fendre », il n'était vêtu que d'un simple veston léger et pourtant, il demeura complètement insensible au froid. Comme il accomplissait en fait fort peu de mouvements volontaires, il fallait donc que son métabolisme compense d'une quelconque façon la déperdition intensive de chaleur dont il devait forcément être l'objet. On pourrait bien sûr supposer que le phénomène élevait la température ambiante dans son environnement (comme ce fut par exemple le cas à Lusigny près de Troyes en forêt le 20/10/1954). Ce serait plausible, mais il faut bien reconnaître que le témoin ne remarqua rien de tel. Donc, en plus des phénomènes perceptifs visuels, le métabolisme de Monsieur P. fut

aussi altéré. Et ce n'est pas tout !

07/ PARALYSIE PARTIELLE

Nous ne répéterons jamais assez, combien le terme de « paralysie » est impropre à décrire les phénomènes de ce type enregistrés très souvent dans les cas d'observations rapprochées d'OVNI. Notons que pour cette affaire, la « paralysie » ressentie est « classique » et correspond tout à fait aux cas « semblables ». En effet, il ne s'agit pas d'une paralysie clinique mais d'une privation temporaire de la motricité VOLONTAIRE. Ainsi dans la seconde phase de son observation, alors qu'il était comme cloué au sol, incapable de bouger les pieds pour fuir, Monsieur P. demeura DEBOUT malgré les « secousses » violentes qui l'agitaient. Il fallait donc que son tonus musculaire des membres inférieurs se maintienne et qu'en plus, des mouvements inconscients compensent les déplacements du centre de gravité du témoin causés par les tremblements et préviennent toute chute.

Sans qu'il s'en rende compte et alors qu'il se croyait incapable de bouger, Monsieur P. était en fait capable de se tenir debout et de rétablir en permanence son équilibre rompu. DONC LES MUSCLES DE SES MEMBRES INFÉRIEURS OBÉISSAIENT BEL ET BIEN AUX IMPULSIONS DE SON SYSTEME NERVEUX ! Nous nous trouvons là face à un phénomène encore inexplicable mais parfaitement conforme à ce que nous savons de certains aspects du phénomène OVNI.

Cette affaire illustre parfaitement l'hypothèse selon laquelle le phénomène OVNI (ou le Système qui en est responsable) serait en mesure d'agir dans un sens ou dans l'autre sur la VOLONTÉ de certains témoins.

Monsieur P. fut maintenu dans l'impossibilité de se relever jusqu'à ce qu'il en ait demandé l'autorisation, à la suite de quoi il le fit comme un automate pour être à nouveau immobilisé au milieu du chemin. Une telle « manipulation » correspond parfaitement à l'impression ressentie par le témoin et exprimée en ces mots : « Je me sentais totalement à leur merci, je savais qu'ILS auraient pu faire de moi ce qu'ils auraient voulu ».

08/ LE TOURBILLON INTENSE

Nous avons affaire là à une autre manifestation assez fréquente dans les cas d'apparitions d'OVNI, il s'agit du souffle tourbillonnant se produisant parfois sous l'engin. Souffle ressenti directement par le témoin ou observé de loin

par son action sur la végétation avoisinante, souffle pouvant même laisser sa « marque » comme ce fut le cas le 27/09/1954 à Prémanon dans le Jura et où, sur les lieux de stationnement AU DESSUS DU SOL de la sphère observée par les enfants, on trouva sur un cercle de 4 mètres de diamètre l'herbe couchée dans le sens des aiguilles d'une montre, aplatie comme dans l'image immobile d'un tourbillon (M.O.C. p.143) alors que l'OVNI responsable de la trace n'était pas d'une taille suffisante pour laisser une telle marque par contact avec le sol. Et les cas similaires ne manquent pas.

09/ LES TREMBLEMENTS

Les secousses violentes qui agitèrent Monsieur P. constituent plutôt un phénomène assez unique dans les annales de l'Ufologie. Non pas que des témoins n'aient jamais été pris de tremblements face à un OVNI... mais généralement, de telles manifestations ont une cause reconnue par le témoin lui-même, à savoir : LA PEUR. Monsieur P. avait peur, horriblement peur, il n'eut d'ailleurs aucune honte à le reconnaître honnêtement devant nous, mais il fut aussi catégorique sur le fait que les tremblements qui le secouèrent, vu leur amplitude, ne pouvaient avoir qu'une cause EXTERIEURE. C'était comme si ON le secouait... et ses vêtements, surtout les jambes de son pantalon battaient autour de ses membres (mais là, le souffle violent pourrait éventuellement être le seul impliqué). De plus, il convient de ne pas perdre de vue que ces tremblements n'avaient pas une intensité régulière et continue mais qu'ils semblaient modulés en fonction des questions (plus intenses) ou suppliques (plus légers) exprimées par le témoin. De telles « vibrations de l'être » semblant correspondre à un « langage » (tout au moins pour Monsieur P. qui est persuadé qu'il en est bien ainsi) sont, à notre connaissance, uniques dans l'histoire du phénomène.

10/ LES FLEUPS MAGNIFIQUES

Il est un autre élément « unique » et particulièrement déroutant dans cette affaire, c'est la présence des « fleurs » blanches MAGNIFIQUES décorant la haie UNIQUEMENT DU CÔTÉ OU LE TÉMOIN REPRIT CONSCIENCE. Il aurait été logique et simple de penser que de telles « fleurs » n'auraient pu être que des anomalies physiologiques de la vision consécutives au choc ressenti par Monsieur P. lors de sa chute, en quelque sorte, une forme élaborée du phénomène des « trente six chandelles ». Mais dans une telle éventualité, ces « fleurs » n'auraient pas pu rester statiques et auraient obligatoirement accompagné les mouvements oculaires du témoin. Ces « fleurs » étaient donc immobiles, et elles étaient même

ANORMALEMENT immobiles puisque pour le témoin, elles ne pouvaient qu'être accrochées aux branches de la haie violemment agitées elles aussi par le souffle et dont Monsieur P. à défaut de les voir, entendait parfaitement les froissements qu'elles provoquaient.

Ces « fleurs » n'étaient donc pas « normales ». Dans le phénomène OVNI, il n'existe à notre connaissance aucun cas semblable. Pour retrouver de telles « fleurs » à la fois magnifiques et « non soumises aux contraintes de l'environnement », il est nécessaire de faire appel à un autre type d'Apparitions, les Apparitions à caractère RELIGIEUX, en particulier les manifestations Mariales.

Bien que cela ne puisse que complexifier le problème, nous sommes bien forcés de nous demander si Monsieur P. n'aurait pas été cette nuit là le centre d'un phénomène d'ordre mystique avec effets DIVERS comme il s'en produit lors de certaines « extases » (Cf. « Le Mysticisme » d'A. Michel C.A.L.)

11/ UNE EXPÉRIENCE DE TYPE « MYSTIQUE »

Il est possible de se demander en effet si Monsieur P. n'aurait pas ressenti son aventure comme une expérience à caractère plus ou moins « religieux ». Plusieurs particularités des circonstances permettent de l'envisager :

a) Le témoin était comme « extrait » de l'univers réel. Il ne VOYAIT ni les haies, ni les arbres autour de lui. Il ne RESSENTAIT PAS NON PLUS PHYSIQUEMENT le monde qui l'entourait puisqu'il n'éprouva pas la douleur de sa chute au milieu des épines (bien que le lendemain il découvrit de nombreuses traces de griffures sur son corps et en particulier à sa tête) ni ne ressentit le fait qu'il était assis (au début) contre un buisson de houx. De même, il n'ÉPROUVA PAS non plus la morsure du froid... Mais pour ces deux dernières sensations tactiles (épines et froid) il n'y fit peut être pas très attention, ayant l'esprit accaparé par un phénomène autrement inquiétant.

-b) L'univers réel faisant défaut était remplacé par un autre « univers » n'obéissant pas aux mêmes lois. Nous avons déjà évoqué le problème des « fleurs » immobiles dans le tourbillon. Il en est un autre qui apparut lorsque nous pûmes retourner sur les lieux avec le témoin. Monsieur P. nous avait déjà fourni plusieurs estimations de la hauteur à laquelle stationnait la masse noire : Une dizaine de mètres, pas plus. Or, en revoyant l'endroit un peu plus de six mois plus tard (07/77) il manifesta un très net étonnement devant le pommier à gauche du chemin car le sommet de cet arbre lui sem-

blait PLUS HAUT que l'endroit où se trouvait « la chose ». Et effectivement, cet arbre s'élève à un peu plus de 13 m. au dessus du niveau du chemin. Alors... Le témoin a-t-il mal estimé la distance ? C'est la solution la plus simple et la plus tranquillisante. La masse sombre avait-elle une structure non « solide » ? Si elle avait été gazeuse, elle, aurait pu englober le sommet de l'arbre et correspondre à la distance ressentie par le témoin... Mais il est aussi possible que cette masse ait correspondu à une réalité « autre »... (Objective ou subjective ? Là est la question)

-c) La situation même du témoin mis en état d'infériorité sous la masse qui le domine telle une divinité omnipotente et de laquelle rayonne une puissance énorme renforcée par un silence « méprisant » semblerait bien correspondre à diverses prétendues rencontres de personnages plus ou moins mystiques avec leur DIEU.

-d) Et puis il y avait aussi chez, le témoin cet extraordinaire mélange de terreur et d'émerveillement (surtout ressenti après coup pour ce dernier, il faut bien le reconnaître). Toujours est-il que nous n'avons pas manqué de poser LA question à Monsieur P.

Et il nous avoua qu'il n'avait pas du tout ressenti son aventure comme une expérience religieuse. D'ailleurs, il ne croit ni en Dieu ni au diable et pour lui, toutes les « fables » religieuses ne sont que des sornettes.

Donc, si beaucoup de choses dans cette aventure pouvaient faire penser à une expérience mystique, elle ne fut en aucune façon vécue comme telle par le principal intéressé.

Toutefois, notons tout de suite que cette expérience entraîna une modification des convictions de Monsieur P. dont nous reparlerons un peu plus loin.

12/ LE BRIQUET.

Pour terminer cette série de remarques, nous voudrions signaler un point de détail tout à fait original et parfaitement inexplicable. Les Ufologues savent depuis de nombreuses années que la présence d'un OVNI peut entraîner diverses perturbations dans son environnement et particulièrement sur certains produits de la technologie humaine :

- Arrêts de moteurs (y compris les diesels), extinctions de phares, pannes de secteur... Mais à notre connaissance, c'est bien la première fois qu'un OVNI met en panne... un briquet ! Briquet qui ne produisait même pas

d'étincelles (pourtant simple transformation par frottement d'énergie mécanique en énergie calorifique). Il serait possible d'invoquer une erreur de manipulation de la part du témoin paniqué. Mais cette explication rassurante est peu vraisemblable pour deux raisons : Ce type de briquet est d'un maniement extrêmement sommaire. Le dit briquet fonctionna normalement dans la seconde phase alors que le témoin était tout autant paniqué et en situation beaucoup plus instable (debout et secoué au lieu d'assis) mais à, il avait demandé l'autorisation.

L'ENQUETE

Dans les pages précédentes, nous avons déjà signalé que le témoin réside dans la région parisienne. L'enquête préliminaire de notre ami Nicoulaud fut tout de suite menée sur les lieux mêmes, mais lorsque notre groupe put être opérationnel (pour cette affaire s'entend), il était déjà trop tard, le témoin était retourné chez lui et allait nous demeurer inaccessible pour plusieurs mois.

Nous effectuâmes tout ce qu'il était possible d'effectuer par échange de correspondances... et nous attendîmes.

En Juillet 1977 Gérard Nicoulaud nous informa de la présence de Monsieur P. et de sa famille à « La Chaumette » et nous organisa un rendez-vous.

Des entrevues que nous eûmes avec le témoin ressortit le rapport ci-dessus rédigé. Mais la rencontre sur le LIEUX, avec l'HOMME nous apporta un complément d'informations du plus haut intérêt. C'est ce dont nous allons parler maintenant.

LES LIEUX

Nous connaissions déjà le hameau de « La Chaumette » car nous avions eu l'occasion d'y effectuer une enquête quelques années auparavant. C'est un petit groupe désordonné d'une dizaine de « feux » tout à fait typique de l'habitat creusois. Les maisons y sont basses, foyer, grange, étables d'un seul tenant. Autour de cette concentration humaine, la campagne forme un bocage plat et « désertique ». Une route départementale traverse le hameau, les autres voies sont des chemins de terre non goudronnés. Bien sûr, il n'y a pas d'éclairage public. Le chemin où eut lieu la « rencontre » est en terre. Il est recouvert d'herbes rases sauf sur deux sillons parallèles matérialisant, les passages consécutifs des roues de tracteurs et remorques. De plus, il est légèrement encaissé (50cm à 1m) par rapport au niveau

des terres le bordant. Il est longé à gauche et à droite par deux haies vives d'épineux. La haie de gauche le séparant d'un verger de pommiers est de hauteur moyenne (autour de 2,50m) très variable selon les endroits. Par contre, la haie de droite le séparant d'une prairie est particulièrement élevée, plus de 5 m, à l'endroit de l'apparition. Si bien que lorsque nous le parcourûmes, nous eûmes l'impression de passer dans un étroit couloir. De fait, il ne permet pas une bonne visibilité, sauf dans ses prolongements, mais il faut aussi tenir compte que lors de notre visite la végétation portait toute ses feuilles. En hiver, la visibilité doit être meilleure mais tout de même très réduite.

Précisions encore que ce chemin est orienté Sud-Nord, qu'il est pratiquement rectiligne sur 200 m, horizontal et situé à une côte de 486 m. A proximité, il ne passe ni voie ferrée, ni ligne à haute tension, ni cours d'eau de quelque importance. De plus, il ne nous a pas été possible de trouver une quelconque particularité géologique à l'endroit.

L'HOMME.

Nous eûmes donc avec Monsieur P. de longs entretiens qui nous permirent de mieux cerner sa personnalité.

Comme les faits nous étaient assez bien connus (depuis l'enquête de Nicoulaud), nous insistâmes surtout sur la mentalité du témoin, ses opinions, ses croyances et surtout son passé. En effet, nous étions persuadé que son amnésie pouvait être en rapport avec un épisode de sa vie de légionnaire, traumatisant pour sa conscience et que son inconscient aurait voulu effacer.

Nous fûmes donc amenés à poser certaines questions indiscrettes à Monsieur P. et nous devons reconnaître qu'il accepta de répondre à toutes avec une très grande sincérité. Par respect pour sa vie privée, nous ne les reproduirons pas toutes, nous nous contenterons simplement de signaler les points qui auraient pu avoir une incidence sur ce qu'il avait vécu. Nous commençâmes par lui faire reprendre le récit de son expérience. Il n'eut pas de tremblements ni de crises de larmes comme c'était le cas au début, mais il manifesta tout de même une vive émotion qui se traduisit par un phénomène de « chair de poule » sur tout le corps. Puis nous lui demandâmes ce qu'il pensait de son expérience.

« C'est une punition, que j'ai eu là... Avant, je ne croyais ni à Dieu ni au Diable... Avant quand on me parlait des Soucoupes Volantes, ça me

faisait marrer... C'est une punition parce que je n'étais pas CROYANT !... C'est une démonstration de puissance. On a voulu me montrer qu'au dessus de moi il y avait plus fort que moi ! Ils ne voulaient pas me faire de mal, mais ils m'ont fait très mal » (entendu, très mal psychologiquement).

Maintenant, le témoin SAIT qu'il y a des puissances au-dessus de l'homme, son expérience lui a servi d'exemple. Et ses convictions vont encore plus loin que cela. « ILS reviendront. Je le sais/crois. Alors, je serai satisfait de les revoir. J'aurai encore peur, mais ce ne sera pas pareil. Il n'y aura, pas la même surprise... » On retrouve bien dans ces mots une constante du phénomène de « contacté ». A savoir que le « contacté » a la conviction qu'ils vont revenir. Toutefois, dans le cas présent, Monsieur P. ne reçut aucun message à transmettre, ni aucune révélation, mise à part la révélation personnelle de l'existence de puissances supra-humaines.

Nous insistâmes aussi sur deux points précis : Que voulait dire le témoin en utilisant l'expression « Je me suis senti redevenir un homme » au début de son récit ?

Qu'est ce qui l'amenait à employer le pronom ILS (au pluriel) pour désigner ce qui était dans la masse sombre ?

Monsieur P. ne put nous fournir aucune précision à ce sujet mais il avait la double conviction « qu'ON lui avait fait QUELQUE CHOSE » et que dans la masse sombre, « il y avait une PRESENCE, DES ETRES qui l'observaient durant toute la phase de son aventure dont il a le souvenir ».

Nous lui posâmes aussi de nombreuses questions sur son passé de légionnaire et en particulier les deux suivantes qui auraient pu éclairer d'un jour nouveau toute l'affaire :

- Question : Au cours de votre passé, vous est-il arrivé de vous trouver dans une situation SEMBLABLE, c'est à dire par exemple terrassé par un ennemi vous dominant (par le pouvoir de son arme) e;t; ayant La possibilité de vous tuer... Vous auriez pu alors le supplier, l'implorer de la même façon ?

- Réponse : Jamais !

- Question : Alors, vous êtes vous un jour trouvé dans la situation inverse, c'est à dire ayant à votre merci un ennemi vous implorant ?

- Réponse : Jamais ! Je me suis trouvé face à des « gars ». Il a fallu que j'en tue pour ne pas être tué, mais nous étions à armes égales. Ces réponses négatives nous navrèrent un peu, car si elles avaient été l'une ou l'autre positives, il y aurait eu là un remarquable cas de transfert psychologique... Et si nous les

avons posées, c'était bien avec le secret espoir que la réponse serait positive.

Nous essayâmes donc de voir quels souvenirs auraient pu « expliquer en partie » l'expérience de Monsieur P. Avait-il déjà lu des ouvrages ou articles sur les OVNI ?

« Je ne m'étais jamais intéressé à cela, avant, pour moi, c'était de la foutaise... Depuis, j'y fais attention. Quand il y a des articles dedans sur le sujet, je lis « NOSTRA » (hélas ! commentaire personnel)... Et puis j'en ai un peu parlé autour de moi ... »

Monsieur P. découvrit ainsi deux témoins d'atterrissage dans la région parisienne dont un avec humanoïdes (nous transmettrons bientôt les données de ces cas à des collègues de la région) et nous précisa le point suivant :

« Des gars, il y en a toujours des menteurs qui racontent des histoires, mais là c'est vrai. Surtout le type qui a vu l'engin se poser et les gus en sortir. Il a eu peur lui aussi et quand il m'a raconté son histoire, J'AI SENTI LA PEUR QU'IL AVAIT ÉPROUVÉE ! Et ça, ça prouve qu'il a dit la vérité. Maintenant en écoutant un gars raconter son histoire, je pourrais dire s'il ment ou s'il dit la vérité. »

Enfin, notons que Monsieur P. manifesta un remarquable courage. Malgré ce qui lui est arrivé, il n'a pas renoncé « à venir finir ses jours dans sa maison » pourtant isolée, ALORS QU'IL EST CONVAINCU QU'ILS REVIENDRONT !

Et surtout, son courage se manifesta dans la volonté farouche qu'il mit à VOULOIR SAVOIR ce qui avait pu lui arriver durant son trou de mémoire. Il insista plusieurs fois pour pouvoir être placé sous hypnose. Nous le prévinmes que nous connaissions un hypnotiseur capable de lui faire revivre son expérience, mais qu'en conséquence l'expérience revécue allait être aussi PÉNIBLE que la première fois. Monsieur P. nous dit que cela n'avait pas d'importance et qu'il voulait SAVOIR !

Rendez-vous fut donc pris pour le 19/07/77. Ce soir là, sur les lieux et dans des circonstances similaires à la première fois, le témoin allait être mis sous hypnose profonde et, par régression de mémoire, nous allions tenter de lui faire revivre ce qui s'était passé, en particulier durant la période correspondant à son amnésie. Quant à nous, nous allions vivre à cette occasion l'un des plus extraordinaires et des plus éprouvants moments de toute notre carrière d'enquêteurs.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE

Les éditeurs et l'ufologie

Que serait l'ufologie si des éditeurs n'avaient pas pris le parti de publier toute la masse de données...

Nous avons souhaité ce trimestre consacrer un mini dossier à ces éditeurs qui publient sur l'ufologie. Petit tour d'horizon des responsables de publication qui ont bien voulu se prêter au petit jeu de l'interview et avec qui nous sommes régulièrement en contact.

Groupe éditorial Piktos

1/ les éditions Trajectoire font partie du groupe éditorial Piktos et publient des travaux sur le sujet OVNI comme dernièrement OVNI sur l'Hudson river qui est une traduction du livre publié par Bob Pratt et Hynek. Pouvez-vous vous présenter et donner la ligne éditoriale de votre maison d'édition ?

Philippe Lahille: Trajectoire publie sur tous les sujets ayant trait à l'ésotérisme, c'est donc sous cette marque que nous incluons les manuscrits en rapport avec l'ufologie

2/ Pensez-vous que le sujet OVNI soit suffisamment porteur en terme de vente ? Quelles sont vos meilleures ventes ?

Oui bien que le lectorat soit assez restreint, mais passionné.

3/ Quels sont les titres que vous allez publier prochainement en ufologie ?

Aucun autre projet en cours pour les 6 mois à venir.

4/ Quels sont vos critères de sélection et peut-on vous envoyer des manuscrits > ?

Originalité, notoriété et fiabilité des auteurs. Vous pouvez nous envoyer des manuscrits

5/ Vous avez publié trois ouvrages sur le phénomène OVNI (1 Mesnard, 2 Bob Pratt, 3 Bob Pratt, Hynek, Imbrogno). Pourquoi avoir choisi trois couvertures "soucoupiques" très similaires et qui ne correspondent pas forcément aux représentations qu'en font les témoins à travers le monde ?

Travail de graphiste, difficile d'illustrer d'une autre manière, c'est un repère visuel facile pour les lecteurs.

JOEY CORNU éditeur

1/ Claudie Bugnon, vous êtes la responsable des éditions Joey Cornu. Les lecteurs d'UFOMania magazine vous connaissent à travers les traductions et rééditions des livres de Charles Fort, pouvez-vous vous présenter et donner la ligne éditoriale de votre maison d'édition ?

À l'origine, Joey Cornu a vu le jour pour favoriser l'éclosion des jeunes auteurs, quel que soit le genre littéraire dans lequel ils s'aventurent, de la science au roman historique. Cette variété éditoriale était en soi téméraire, mais j'aime bien les défis. Je me plais à qualifier la maison de couveuse ; certains journalistes ont joué le jeu en m'appelant « l'éditrice poule ». C'est vrai que j'entoure de mes bons soins chaque production d'un jeune pour qui publier arrive parfois en même temps que le permis de conduire.

*Mais faire percer un jeune auteur est ardu, encore plus qu'un auteur avec du vécu et dont la démarche d'écrire paraît automatiquement plus crédible. Publier un adolescent, par exemple, demande davantage de travail d'accompagnement, à un rythme qui ne doit pas entraver ses études. Et davantage de promotion par la suite, pour vaincre les résistances. Comme ma production annuelle est modeste, la porte aux subventions gouvernementales ne s'est pas ouverte pour moi de la même manière que pour d'autres maisons d'édition... mais ce qui avait l'air d'un obstacle a finalement été l'étincelle d'un démarrage. Au moment où je travaillais à obtenir quelques commandites privées, j'ai aussi considéré d'autres sources de financement, par le livre en tant qu'objet d'intérêt. C'est là que j'ai fait la rencontre de Charles Fort. En relisant le *Matin des magiciens* (de Pauwels et Bergier), je me suis rendu compte que le *Livre des damnés* était épuisé, et que c'était un destin tragique pour un livre phare. Quand on y pense, Charles Fort a mené une croisade pour l'ouverture à l'inexpliqué. L'idée de le retraduire a rapidement germé, puisque je suis traductrice de formation.*

2/ Les traductions des livres de Fort (*Le livre des damnés* en 2006, *Nouvelles Terres* en 2009, *Talents insolites* en 2011) collent au plus près du texte original et de la pensée fortéenne. Ils constituent une formidable base de travail pour nous, enquêteurs sur l'insolite... Avez-vous prévu de publier prochainement *Lo !* le quatrième livre référence de Charles Fort ?

*Je suis heureuse de savoir que les œuvres de Charles Fort circulent maintenant en français et qu'elles ouvrent des pans de connaissance et de faits à des enquêteurs comme vous, à des lecteurs motivés. Mon admiration pour cet iconoclaste américain, un érudit et un encyclopédiste comme on en rencontre peu dans une vie, est profonde et ne se tarit pas. *Lo !* était en fait la troisième œuvre de Charles Fort, ce livre ayant été traduit en 1981 chez Belfond, une version aujourd'hui également épuisée. À cause de cela, j'ai préféré m'attaquer d'abord à *Talents insolites* qui dormait, tristement, à l'abri de notre regard. Et donc en effet, je suis maintenant dans *Lo !* - que je traduis en ce moment au petit matin de chaque jour où ça m'est possible, quand mon esprit est bien éveillé. Heureusement qu'avec Internet, il est possible de fouiller les archives, de percer le mystère des allusions soulevées par Fort, de comprendre les guerres intestines entre scientifiques. Fort s'est fait témoin d'une époque où Dieu, disait-il, avait en quelque sorte cédé la place à la Science.*

*Grâce à ses écrits, nous pouvons redécouvrir des moments de dissidence chez les scientifiques ainsi que des trésors d'anomalies enfouis. *Lo !* est en grande partie consacré à ce que Fort a le premier désigné sous le vocable « téléportation ». C'est un livre fascinant, tableau de phénomènes et d'effervescences extraordinaires... J'ai parfois du mal à m'en arracher pour retourner à mes tâches d'éditeur. Mais selon mes calculs, je pourrai livrer la création au tout début de 2013.*

3/ Allez-vous publier prochainement des livres purement ufologiques ? Sur des enquêtes ou des rencontres rapprochées ? Ou des livres de réflexion sur la possible nature



Claudie Bugnon, Joey Cornu éditeur

manque d'intérêt au Québec pour Nouvelles terres, qui recense d'innombrables bizarreries astronomiques sur une centaine d'années.

Je dois vous dire que les ouvrages de Charles Fort font bande à part dans le catalogue de Joey Cornu, plutôt perçu comme une maison de littérature jeunesse, mais j'ai pu justifier sa présence par la notion d'autofinancement.

4/ Ne prend-on pas un risque financier quand on décide de publier sur un sujet aussi épineux que les phénomènes ovnis ou fortéens ?

En général, un éditeur doit suivre une ligne éditoriale non seulement pour être efficace dans sa production (la révision des contenus demande du soin et du temps, surtout quand on entre dans des sujets qui nous sont moins familiers), mais également pour asseoir son branding, c'est-à-dire l'image commerciale qui reste dans l'esprit des clients. La ligne éditoriale est un peu comme la garantie d'une certaine homogénéité, le catalogue en est le reflet. Mon catalogue finira par présenter un peu d'homogénéité quand j'aurai plus de titres à mon actif (j'en ai pour l'instant 30), mais c'est sûr que je resterai toujours un peu hors-norme : je me spécialise dans les jeunes auteurs (qui écrivent tous azimuts). À moins de ressusciter davantage de grands penseurs outrageusement oubliés, Charles Fort fera toujours bande à part dans mon catalogue ; mais je ne regrette rien. Je pense avoir rempli un devoir de mémoire en offrant de précieux textes aux lecteurs français.

Des risques financiers, j'en aurai pris depuis le début de mon aventure éditoriale, il y a presque dix ans, dans un marché où il y a abondance de livres de toutes sortes. Pour tout vous avouer, le risque de traduire et de diffuser Charles Fort est égal au risque d'encadrer et de diffuser un jeune auteur qui ajoute sa voix à mille voix.

5/ En tant qu'éditeur canadien, avez-vous un réseau de diffusion sur le territoire français et globalement quelles sont vos meilleures ventes ?

Les parutions de Joey Cornu sont diffusées en France grâce à la Librairie du Québec à Paris et à Distribution du Nouveau Monde. C'est une chance, puisque ça permet aux œuvres de Charles Fort d'entrer dans nombre de librairies - surtout à Paris - et de figurer sur des sites comme Amazon et FNAC. Le père de l'insolite est sans conteste mon auteur le plus en de-

du phénomène ?

Je crois que le livre (et donc l'édition) sur l'ufologie et les sujets connexes se porte mieux en France qu'au Québec. Je ne pourrais pas dire si c'est une question d'ouverture d'esprit, mais de mon œil étranger, il me semble détecter chez vous une curiosité intellectuelle très avide, alors que le livre au Québec sert, je pense, plus souvent de divertissement. Vous avez réalisé

dernièrement une entrevue très intéressante avec François C. Bourbeau sur ce sujet de l'ufologie. Au Québec, on l'a invité à s'exprimer sur quelques tribunes médiatiques d'envergure ; je croyais personnellement que ça attiserait la curiosité des gens, que l'espace public se remplirait un brin davantage de ces interrogations importantes « sur l'isolement – ou non », comme dirait Fort, de la Terre. Cette indifférence m'offre une espèce d'explication vis-à-vis du

mande sur le territoire français. Quel dommage qu'il ne soit plus là pour donner des entrevues. Mais à bien y penser, s'il était toujours parmi nous, on le trouverait probablement attablé dans une grande bibliothèque... se désolant que les revues scientifiques aient évacué de leurs pages des anomalies encore présentes... hormis pour les anomalies que la physique quantique nous dévoile aujourd'hui. Souvent, je me prends à m'interroger sur les réactions qu'aurait eues Charles Fort face à la survenue du programme SETI et à son évolution. Je pense qu'il se serait endetté pour s'acheter un radiotélescope. Ou alors, j'aurais pris le risque financier de lui en acheter un.

JMG éditions

1/ Jean-Michel Grandsire, vous êtes le responsable des éditions Jean-Michel Grandsire. Les lecteurs d'UFOMania magazine vous connaissent bien à travers les nombreux livres que vous publiez très régulièrement mais aussi parce que vous êtes l'éditeur du magazine.

Pouvez-vous vous présenter et donner la ligne éditoriale de votre maison d'édition ? et des choix de publication ???

J'ai toujours été passionné par le paranormal. ça m'a pris au berceau. A un tel point que j'ai voulu en faire mon métier. Mais ce n'est pas un métier. Alors j'ai fait des études artistiques. Adolescent, je voulais être artiste peintre et puis écrire. A 16 ans j'ai écrit une compilation de tout ce que j'avais lu et je l'ai envoyé chez Robert Laffont qui a failli me publier... ça a raté de peu. Ensuite, après les beaux arts, j'ai fait différents boulots pour gagner ma vie.

J'ai même dormi quatre ans dans un bureau à attendre, dans l'ordre : le midi, le soir, le vendredi soir, le prochain pont, les vacances, le tout avec des collègues qui, en plus, attendaient la retraite. Je me suis sauvé en courant.

J'ai fabriqué des bijoux et j'ai appris à me démerder seul, en produisant tout de A à Z. Je n'oubliais pas le paranormal. J'ai écrit quelques petits textes que je tapais à la machine.

Pour justifier les lignes, je calculais le nombre d'espaces blancs qu'il fallait laisser entre chaque mot... et puis l'ère informatique est arrivée. J'ai créé Parasciences, j'ai rencontré François Brune et, malgré mon anticléricalisme, c'est devenu un bon ami. Il m'a beaucoup aidé. Parasciences a donné naissance à des hors séries, que je faisais coller pour avoir un "dos carré collé"... et j'ai lancé JMG éditions avec un ordinateur (Atari – ça n'existe plus !) et



Jean-Michel Grandsire, dit « JMG »

Créateur de la revue « **Parasciences** » et gérant de la SARL JMG éditions. Né le 7 avril 1953, au Tréport. Autodidacte.

Auteur de :

– « *Contacts avec l'au-delà* », préface du professeur Rémy Chauvin, aux éditions du Rocher, 1995. Livre repris aux éditions le Temps Présent sous le titre « *Au-delà et transcommunication* ». (2009)

– « *Etats généraux pour un nouveau contrat social* » (2011, éditions Archéos)

Signes particuliers :

Passionné par le paranormal, l'étude de l'hypothèse de la survie après la mort et tout ce qui dérange les biens pensants. JMG est également disciple de Saint-Yves d'Alveydre dont il entend faire rayonner l'œuvre. Anti-conformiste par nature, il sait se montrer blagueur mais aussi grognon, n'hésitant pas à fustiger les bien-pensants et les idéologues – toutes tendances confondues – qui fliquent la pensée.

Il aime particulièrement :

- Faire des blagues aux copains et se moquer de ceux qui se prennent pour des entités spirituelles.
- Les gens simples qui ne se prennent pas le chou.
- Les chercheurs qui cherchent et non ceux qui ont trouvé avant de se mettre au boulot.

Mais il n'aime pas :

- Les gens et les peuples qui jouent à « pousse toi de là que je m'y mette ».
- Le matérialisme, le marxisme, la curie romaine, les politiciens professionnels et amateurs qui ont tellement d'imagination qu'ils sont persuadés que le monde sera sauvé par une petite taxe.
- La sonnerie du téléphone.

une photocopieuse.

Et c'est ainsi que me voilà devant vous avec plusieurs centaines de livres publiés.

La ligne éditoriale ? Présenter le mystère sous une forme acceptable par le commun des mortels. Et puis emmerder les bien-pensants.

J'adore emmerder les bien-pensants, quelles que soient leurs croyances. J'ai un peu l'esprit de contradiction et un sens de la dérision que j'essaie de partager avec les lecteurs de Parasciences. Ça m'a valu pas mal d'inimitiés mais ça a fini par payer.

2/ Ne prend-on pas un risque financier quand on décide de publier sur un sujet aussi épineux que les phénomènes ovni ? Quels sont les critères de sélection si on veut être publié chez JMG ?

Je limite les risques financiers en produisant tout de A à Z : je suis éditeur, maquettiste, imprimeur, façonnier et chauffeur-livreur. L'homme orchestre.

Ca me permet de tirer les livres en fonction de la demande des distributeurs. Je travail à "flux tendu", comme on dit.

3/ Qu'est ce qui différencie JMG éditions des autres éditeurs ???

Le fait que je maîtrise la chaîne de production de A à Z est ma grande différence. C'est aussi une faiblesse car ça me prend du temps que je ne peux pas utiliser à papoter. J'ai horreur de papoter, surtout au téléphone. Sauf quand j'ai décidé de délirer un peu avec les copains.

4/ Quelles sont vos meilleures ventes et les pires flops de JMG éditions ?

Mes meilleures ventes ne sont pas dans l'ufologie. Hélas, je ne vends pas forcément bien les livres que j'aime. Précisons toutefois que je n'ai à rougir d'aucun bouquin que j'ai publié, même s'il y a du bon et du moins bon, tous apportent quelque chose au lecteur.

Mon pire flop, c'est le livre sur lequel je comptais le plus : un inédit de Camille Flammarion consacré au fantôme. Le bide du siècle alors que je croyais que cela allait me projeter au sommet. L'édition n'est pas une science exacte. J'ai fait un flop avec "Projet Colorado" de Nicolas Montigniani. Le même livre, relooké et rebaptisé "Ovnis mensonge d'Etat" semble bien marcher... Le titre compte beaucoup.

5/ Quels livres sont programmés pour le courant 2012 ???

Ma biographie en 18 volumes (avec des photos dans toutes les positions). Deux livres de Jean Sider, un décryptage du manuscrit Voynich, un livre sur l'énigme de Glozel et la suite de mon livre sur les Etats généraux intitulés "Pour en finir avec la démocratie couchée", parce que je m'intéresse aussi à ce qui se passe dans le monde et que les politaxeurs me débectent.

6/ En parallèle des éditions JMG, vous publiez tous les trimestres la revue PARASCIENCES. Lequel des deux métiers a votre préférence, rédacteur ou éditeur ???

Rédacteur ET éditeur. Parasciences est un gros problème pour moi. C'est le centre de mon dispositif, mais c'est aussi un lieu de conflit. Pendant des années j'ai été prisonnier d'un lectorat qui attendait que j'affirme que l'au-delà est de l'eau de rose. J'ai perdu des abonnés en maintenant une ligne rigoureuse basée sur l'hypothèse et non la certitude. Même si j'y crois, c'est comme ça. On n'est sûr de rien.

Dans Parasciences, je me défoule avec le Courrier des lecteurs. C'est devenu une institution. Rien n'est inventé et j'arrive toujours à me friter gentiment avec des contradicteurs. Ça rend la revue vivante. Maintenant les choses sont plus calmes qu'à une certaine époque.

Les lecteurs et moi sommes plus en phase. J'ai réussi à imposer mon style : étudier le paranormal sans parti pris avec un doute créatif. Les gens qui croient savoir et qui détiennent la vérité me hérissent le poil, comme ceux qui se planquent sous des pseudos pour déblatérer sur les autres. Quand j'ai merde à dire à quelqu'un je le dis, je signe et je mets même mes coordonnées.

Pour plus d'infos :

www.parasciences.net

JMG éditions,
8 rue de la mare, 80290 Agnières

Robert SALAS au repas ufologique parisien: Un grand succès

Vendredi 22 juin, Paris-la Défense.

participation active de Jean Luc Rivera pour la traduction. Fabrice Bonvin: pour l'introduction, la présence surprise de Gildas Bourdais, Daniel Benaroya venu de Genève, Robert Feischer, le "boss" d'Exopolitic Allemagne, de Gilles Thomas d'ODH TV, Didier Leroux, écrivain et de bien d'autres personnalités du monde ufologique européen que nous tenons à remercier ici pour avoir fait ce déplacement.

Voici en avant-première, quelques informations sur cette soirée, peu habituelle, qui restera dans la mémoire des personnes présentes, par sa qualité, son intérêt et la participation de Robert Salas, dont la gentillesse et sa disponibilité ont été très appréciées de l'assistance.

Nul doute, le récit, qu'a fait Robert Salas de son témoignage relatif à des pannes inquiétantes sur des missiles nucléaires, dues à la présence au dessus de divers sites, d'OVNI, marquera le public de part ses conséquences. Oui, il en a été témoin, il nous a décrit en détails les faits, des ovnis ont provoqués des "anomalies" graves sur le matériel composant la défense nucléaire américaine. Ils peuvent la perturber de façon à la rendre non opérationnelle. Très inquiétant pour la sécurité du pays. Témoin direct de ces faits qu'il révèle aujourd'hui alors qu'il n'est plus en activité, rompant ainsi le "black out" qu'on lui a imposé quant à cet incident, il est venu à Paris, aux Repas Ufologiques, témoigner et nous faire revivre cet épisode. Inquiétant pour le pays, il est mis en évidence que la présence d'ovnis, a causé et peut encore causer, des perturbations qui peuvent aller jusqu'à la neutralisation pure et simple de certaines installations importantes dans le système de défense des Etats Unis.

Ce sont là des conclusions inquiétantes, et c'est d'ailleurs pourquoi, ce dossier est classé "top secret", compte tenu de ses conséquences et surtout par l'impossibilité pour les états majors de ce pays, comme de bien d'autres, d'y faire face.

Robert Salas est venu accompagné de son épouse, qui s'est prêtée en petit comité, avec une grande gentillesse, aux questions des ufologues très impliqués dans l'étude de ce phénomène.

Nous tenons aussi à remercier Daniel Benaroya, responsable des éditions Aldane, qui nous a parlé de son travail dans cette maison d'édition associative, qui publie une série d'ouvrages de qualité exceptionnelle et qui apporte



des informations inédites dans le domaine.

Les médias étaient présents, comme bien souvent, en nombre cette fois-ci puisqu'une équipe dirigée par une vedette médiatique de RMC TV est venue sur place profiter de la présence de Robert Salas, et de bien d'autres ufologues connus, pour réaliser des séquences pour une prochaine émission sur le dossier ovni. Un documentaire de 52 minutes, qui marquera nous l'espérons, le milieu ufologique. Gilles Thomas, qui dirige ODH TV, une TV sur le net, à fait le déplacement de Perpignan pour réaliser une vidéo sur cette soirée qui sera prochainement sur le net. Robert Feischer a quant à lui tourné, pour les médias pour lesquels il travaille, quelques images sur ce Repas Ufologique exceptionnel. Laurent Chabin a pris en image cette soirée qu'il mettra prochainement sur Internet, sur le compte DailyMotion des Repas Ufologiques. La venue d'une équipe de M6 était envisagée, mais n'était pas au RDV, ce qui sera nous l'espérons reporté. En conséquence, un excellent travail d'information du public, sur place, mais aussi pour les différents médias présents, a été encore fait ce mois-ci, contribuant ainsi à une diffusion de nos idées qui prônent entre autre le sérieux de ce dossier, la nécessité d'engager sur ce phénomène des études encore plus importantes qu'elles ne le sont actuellement. La soirée s'est terminée par l'enregistrement d'une émission consacrée à Robert Salas, dans les studios de notre partenaire pour la venue de Robert Salas, la radio ICI ET MAINTENANT largement écoutée en Île de France et dans le monde grâce à sa retransmission sur Internet.

L'UFOLOGIE QUEBECOISE SELON SAINT-JEAN



C'est ça, un peu d'autodérision ça ne tue jamais son homme. Jean Casault ! C'est moi le paria qui n'a jamais fait d'enquêtes parce qu'on ne trouve plus ses archives et qui vit au crochet de sa femme profondément amoureuse de la France. Je vais régler cette question une fois pour toutes. La seconde partie de l'article de François C Bourbeau du numéro 69 concernant son opinion personnelle, méprisante, hautaine et par moment haineuse sur des ufologues, des organisations, des journalistes et des éditeurs Québécois n'avait absolument pas sa place dans ce magazine. J'en ai fait part vigoureusement à M. Didier Gomez qui « comprenant ma colère » m'a offert cette réplique me rappelant que Ufomania n'est pas responsable du contenu des articles des auteurs. Ca me va.

Alors je crois qu'un ufologue du Québec qui règle ses comptes personnels, effectue une campagne de *salissage* contre tous ceux qui un jour lui ont dit non ou qui ne pensaient pas comme lui et qui le fait en utilisant un magazine français est un couard, veule et malsain. On en veut plus nous ici de ce type ! Le voulez-vous ? Je suis persuadé qu'il y a une clientèle chez-vous pour les pamphlétaires à la petite semaine et il serait ravi de vous dire quoi faire et comment, il est très fort à ce petit jeu. Le fait qu'une maison d'édition Suisse (Ambre) va bientôt lancer trois de mes ouvrages est-elle liée à sa rage soudaine ? Je ne saurais dire mais j'ai demandé et obtenu de Didier un cessez-le feu immédiat après cette réplique, de sorte que si FC Bourbeau veut répandre ses entrailles bénies sur le sol après avoir déchiré sa chemise ou ce qu'il en reste, qu'au moins ce soit chez-nous, en terre québécoise. On s'occupera bien de lui. Avec beaucoup d'amour et d'affection soyez rassurées bonnes âmes de notre Mère Patrie !!!

Maintenant cessons de parler des enfants et allons-y entre adultes !

L'ufologie du Québec n'existe qu'au travers de la plus grande médiatisation possible des dos-

siers les plus importants et ce sans aucune considération pour qui est l'auteur de l'enquête. Le public jugera... Ce constat banal en soi est pourtant une notion essentielle pour la survie de l'ufologie et il s'applique à toutes les ufologies. Celle du Québec a été initiée par Henri Bordeleau durant le début des années 60 puis par votre serviteur au milieu de la même décennie et finalement par l'intermédiaire de groupes compétents et de chercheurs autonomes et indépendants, tout aussi compétents par la suite et jusqu'à ce jour.

Le secret a toujours été de faire connaître au grand public les dossiers les plus chauds. C'est pour lui que nous nous arrachons le cœur, pas pour emmerder les autres ufologues. Mais attirer l'attention du grand public sur l'ufologie n'est pas une mince affaire. C'est d'ailleurs sans grand succès que nous y parvenons. La presse du Québec n'a jamais été très chaude sauf pendant une certaine période de temps alors que le Journal de Montréal avait une page hebdomadaire sur les phénomènes étranges. Cette page à elle seule, qu'importe son contenu parfois olé olé, à fait plus pour l'ufologie que tout le reste. Après tout c'est bien VSD qui a diffusé le Rapport Cometa ? Ce n'était pas génial comme décision et j'ai publié sur ça, mais bon, au moins à défaut de provoquer une attaque cardiaque au Président de la République, de nombreux Français en auront pris connaissance !

Pensez-y ! Qu'eut été Valensole, Roswell, Mount Rainier, Taize, si tous ces dossiers étaient demeurés sous-clef dans un tiroir d'enquêteur ? Du vent ! L'ufologie n'est pas une science qui peut se permettre d'attendre 20 ans pour faire approuver sa découverte avant de la faire connaître dans une revue spécialisée réservée aux élites de l'empirisme.

Qu'eut été l'Histoire Inconnue des hommes depuis cent mille ans si Robert Charroux, un grand ami, avait décidé d'attendre 20 ans pour faire approuver ses découvertes par l'intelligentsia archéologique française ? Le Matin des

Magiciens aurait-il éclairé et fasciné des millions de gens si Pauwells et Bergier avait patienté jusqu'à ce que la Science leur dise : « Ouais c'est bon vous pouvez passer ! »

Les dossiers les plus chauds, les plus crédibles doivent être diffusés rapidement, largement, en livres, en magazines, en sites internet (gratuit de grâce) via les réseaux sociaux, en conférences, à la télé à la radio. C'est ça le secret. On n'en a rien à cirer que ce soit telle ou telle organisation, de son Président, de ses enquêteurs en chemise noire avec des auto-collants dans le pare-brise de l'équipement, des formulaires, des méthodes, de ci et de ça. Ce tape à l'œil c'est du fantasme de bande dessinée. On parle d'*Output* ici ! Votre système audio de 3000 euros, il vaut quoi si les hauts-parleurs ne fonctionnent pas ?

C'est la première chose que j'ai toujours enseigné à mes enquêteurs autant en 66 qu'en 95 que maintenant : que votre dossier soit clair, limpide et visuel, facile à suivre, convivial dans sa présentation et faites-le connaître par tous les moyens. Si on veut que l'ufologie progresse, le public doit suivre, nous appuyer, il doit vouloir en savoir plus et nous devons être en mesure de l'informer. C'est ce que je prêche et pratique depuis plus de 45 ans et j'ai pas mal d'émissions, d'entrevues, de documents, revues et bouquins qui attestent cette profession de Foi que j'ai envers le phénomène de communication de masse. J'étais animateur à la radio durant toute ma carrière en ufologie, tout comme Jean-Claude Bourret d'ailleurs et je puis vous dire que ce fut un élément clé majeur qui a grandement contribué à faire progresser l'ufologie au Québec.

L'évolution de l'ufologie tant ici qu'ailleurs passe par un acte de rédemption de la part des médias du *mainstream*. Mais il est évident que si nous voulons cesser de passer pour des clowns il serait sage de cesser d'agir en clowns ! Les Ovnis et Pinder ça va pas ensemble !

Je termine avec ceci. Mes recherches, mes travaux auprès de centaines de témoins depuis toutes ces années ainsi que mes échanges prolongés avec les plus grands penseurs ufologiques de notre temps et j'ai nommé le docteur John E Mack, Budd Hopkins, Jacques Vallée, Jean Gabriel Greslé et quelques autres dont le professeur Kenneth Ring et Raymond Fowler m'ont convaincu de lancer ce que j'ai appelé la Nouvelle Ufologie. Oui je lance des noms et je ne devrais pas, mais il s'agit en somme de cesser d'expatrier la phénoménologie métaphysique et l'inclure directement avec l'ufologie. Jean Sidier me dit-on penserait aussi de la sorte mais je m'avance en terrain inconnu. Le contre-amiral Pinon n'était pas loin de le penser si j'en juge par son excellent ouvrage sur Fatima. Moi aussi je me demande ce que la « Vierge » faisait là à prier sur son arbre si le soleil dansant n'était rien d'autre qu'un vaisseau ! Et il faudra bien un jour qu'on se la pose tous la question...elle faisait quoi là, la mère de Jésus si c'est un Gris qui faisait son show aérien au nom de la religion Universelle de l'amour et de la Foi ! Hein ? Elle faisait quoi et d'abord c'était qui cette femme ? Vraiment ? Voilà c'est ça la Nouvelle Ufologie, pas de barrière, pas de pudeur et savoir poser les bonnes questions.

Mon point est que le phénomène des ovnis, des occupants en RR III ou RR IV et des apparitions d'êtres ou d'entités (que j'appelle des Intelligences Supérieures) est le même ou à tout le moins, provient d'une même source quelque part dans une autre Réalité. Leur incursion dans la nôtre est à l'origine depuis des milliers d'années de tous nos mythes, voire nos religions et très certainement de nos cultures paranormales et ufologiques. Je pars de là. C'est pas très compliqué ça non ?

Les physiciens quantiques disent : une autre dimension, les religieux disent : au Ciel, les gnostiques parlent du Plerôme, les amateurs de science fiction disent : au-travers d'un vortex spatio-temporel, ou dans un univers parallèle. Pour le moment on s'en fout de ce qu'ils disent. Mais ce que je reçois comme information me paraît très clair, il faut fusionner l'ufologie et la métaphysique. Ce n'est pas évident, déjà que « les ufomaniaques » ne parlent pas aux « paranormaux » et encore moins aux « métaphysiciens », mais crise d'ego ou pas, qui sera la vedette ou pas, l'avenir de toutes les ufologies, toutes nationalités confondues passe par une modification quantique de nos paramètres et l'élargissement à l'infini de nos frontières entre le fini et l'infini. Autant dire...plus de frontières. Ouh là la qu'est ce que je demande là... la lune ? J'en ai le sentiment.



Cela fait des lunes d'ailleurs que je tente d'attirer le regard du simple quidam sur ce qui pourrait fort bien être le phénomène le plus colossal de toute l'histoire de l'humanité. Pour certains, l'ufologie c'est le week-end. Pour d'autres c'est un Cabinet de curiosités, intéressant, *un truc qu'aimerait bien Tournesol vous ne pensez pas Capitaine ?* Enfin il y a ceux pour qui et Dieu sait s'ils sont nombreux, pour qui disais-je, l'ufologie est une grosse farce et attrape pour les goglus gobe-tout de la Terre entière.

Pour moi c'est plus qu'une passion, c'est un mode de vie depuis mes tendres seize ans. Toutes les réponses aux plus grandes questions posées par les plus grands comme les plus petits se terrent là quelque part. Et là je suis obligé de me battre contre la systématisation de l'ufologie en regroupements bien fichés comme si un prof de l'IEP en était à l'origine.

Bref ce que j'essaie de transmettre ici c'est que l'ufologie est devenue comme la politique. On a l'ufologie de gauche, celle de droite et on y associe tout de suite des noms : moi je suis de l'école de Greslé, moi de Sidier, moi je pense comme Jacobs, non moi c'est Mack. C'est pas un peu ridicule tout ça ? Elles sont quand les Présidentielles de l'Ufologie qu'au moins ça vaille le coup de se rendre bêtes à ce point que manger du foin serait mieux vu encore ?

La Nouvelle Ufologie c'est l'élimination de tous les « ismes », c'est un regard à grande extension vers des valeurs humaines fondamentales qu'il faut épurer en leur enlevant leur caractère culturel, religieux, philosophique et empirique.

Qui sommes-nous dans un premier temps, qu'advient-il de nous après la mort et si je pose cette question, c'est parce que certains de mes témoins me disent avoir vu leur parent décédé en présence de ces êtres autour d'eux, dans ce lieu étrange quelque part sous la mer ou sous terre. (on me parle de moins en moins de vaisseaux). « *Bon très bien , c'est gentil ça M. Casault, vos témoins délirent et font des rêves extravagants, on peut passer à autre chose ?* » Non on ne peut pas passer à autre chose. On n'est plus à l'époque de Charcot ou de Mesmer ou du docteur Froide comme le soulignait avec ironie Umberto Eco dans son dernier roman. C'est pas de chez-vous que vient cette histoire d'avoir de l'audace et encore plus d'audace ?

Alors vous attendez quoi...une autre révolution ?

C'est abrupte comme présentation et très court mais bon, si vous ressentez une certaine résonance je vous invite alors à visiter mon site www.centretudeovnis.com . Je suis sous mon propre nom sur Facebook et Twitter, vous pouvez suivre gratuitement, mes activités sur <http://www.tinyletter.com/Jean-Casault> et finalement m'écrire directement à jcasault@videotron.ca. Je termine en vous informant aussi que dès l'automne je serai de nouveau un invité régulier à l'émission de radio-web OVNI-SHOW présentée par Jean Lavergne au www.digifilm.ca

Amis Français je vous salue !

Note de la rédaction

L'article sur l'ufologie québécoise de François C Bourbeau paru dans UFOmania magazine n°69 a suscité de vives réactions au Québec et notamment de la part de Jean Casault. UFOmania magazine a toujours souhaité dans ses colonnes un débat ouvert et constructif sur toutes les questions inhérentes aux phénomènes inexplicables et apparitions insolites en marge de toute polémique. Par conséquent et afin de mettre un terme à une joute verbale entre ufologues québécois des plus stériles, nous avons accepté que Jean Casault donne aussi son point de vue en guise de droit de réponse.

Nous laissons le lecteur juge de constater par lui-même quelles sont les meilleures attitudes à adopter. Nous regrettons profondément que les personnalités individuelles prennent le pas sur l'effort collectif commun à fournir. L'ufologie mérite mieux que cela.

Xavier Passot, nouveau responsable du GEIPAN

Ca bouge au GEIPAN... Xavier Passot est actuellement en train de travailler sur la nouvelle équipe d'enquêteurs qui devrait être totalement opérationnelle en janvier 2013. Nous l'avons questionné sur le rôle et les missions du GEIPAN pour les mois à venir.



1/Mr Xavier Passot, vous êtes le nouveau responsable du GEIPAN depuis le 1er juillet 2011, Pouvez-vous nous retracer votre parcours professionnel et nous dire comment vous avez atterri au GEIPAN ?

C'est bien sûr une longue histoire, mais assez peu mouvementée. L'intérêt pour le sujet m'est venu dès les années 60 des débats familiaux entre ma mère, très intéressée au phénomène OVNI, et mon père, très sceptique. Mon frère racontait qu'il avait vu un objet de type "cigare" dans le Massif Central, lors de la vague de 1954 ; d'autres témoins l'avait vu, et le camion du laitier s'était arrêté, en panne provisoire. C'est ainsi que j'ai lu quelques uns des premiers numéros de "Lumières dans la nuit", et quelques autres livres achetés par ma mère. M'étant lancé ensuite dans des études scientifiques, j'ai jugé très positivement la création du GEPAN en 1977, qui, enfin, abordait le phénomène avec une attitude scientifique. A cette époque, les médias abordaient très souvent le sujet, Jean-Claude Bourret avait un succès énorme.

Bien qu'informaticien de formation, j'ai profité de mon arrivée au CNES en 1983 pour m'inscrire sur l'astronomie et l'espace grâce au formidable vivier de cerveaux qui y travaillent. Je me suis retrouvé assez vite président de la modeste association d'astronomes amateurs du CNES.

Je suivais régulièrement les travaux du GEPAN de l'époque puis du SEPRA, en discutant de temps à autre avec Jean-Jacques Velasco, puis Jacques Patenet avec qui je partageais aussi ma passion pour la photographie.

Comme j'ai été responsable d'un centre de traitement d'images satellitaires dès 1993, j'ai expérimenté l'imagerie numérique bien avant qu'elle n'arrive dans les appareils photo d'amateurs ; j'ai acquis mon premier appareil numérique

que dès 1999 : un SONY Mavica à disquettes, de moins d'un mégapixels ! Finalement, lorsque la succession d'Yvan Blanc s'est ouverte, mes diverses expériences en astronomie, en photographie, en animation scientifique, pour autant acquises en dehors de mon strict travail, se sont avérées de grands atouts. Mon expérience professionnelle de chef de projet en imagerie satellitaire, ou en traitement de données astronomiques ont apporté l'aspect managérial nécessaire à la direction d'un service comme le GEIPAN.

2/ Depuis 1979 et Alain Esterle puis Jean-Jacques Velasco, le GEPAN/SEPRA nous avait habitué pendant de longues années à un seul interlocuteur privilégié qui du reste, n'avait que peu de relation avec l'ufologie privée. Or depuis aout 2005 avec Jacques Patenet, Yvan Blanc et désormais vous-même, il semble que le GEIPAN actuel axe davantage ses travaux vers la communication auprès du public et de l'ufologie privée en participant notamment à des conférences dans les repas ufologiques.

Peut-on connaître votre point de vue à ce sujet et est-ce une volonté clairement établie que d'échanger avec les groupements associatifs et responsables ufologiques ???

Suite à l'audit réalisé en 2001, il s'est avéré que les grandes institutions nationales (Armée de l'Air, Gendarmerie, DGAC, CNRS ...) attendaient réellement du GEPAN une prise en charge "raisonnable" du sujet "OVNI", et une communication des résultats à la population. C'est donc du côté de l'information du public qu'il fallait faire porter les efforts.

On peut noter que l'espoir porté par Claude Poher aux débuts du GEPAN de faire vraiment de la science, (au sens "recherche"), à partir des observations de PANs a été assez vite déçu : en effet le témoignage humain est un

bien mauvais matériau scientifique. Effectivement, aujourd'hui, je considère l'information du public comme une mission principale du GEIPAN : je souhaite donner au public des éléments pour améliorer la connaissance de son environnement et comprendre par lui-même les phénomènes a priori étranges ; la mise en ligne des dossiers d'observation complets est aussi un désir fort de transparence.

3/ Avec l'arrivée de Jacques Patenet le Geipan a mis en ligne une quantité de données. Il serait intéressant pour les groupements associatifs dont fait partie Planète OVNI qui publie UFOmania magazine, de pouvoir puiser dans cette masse d'informations pour compléter les témoignages recueillis localement et notamment permettre d'avoir une meilleure lisibilité des rapports compilés depuis le début des années 50. Je possède quelques éléments sur des témoignages inédits survenus dans le Tarn et j'aurais souhaité savoir si une collaboration est envisageable entre nos deux structures dans le seul but d'avoir une base de données sur le Tarn qui soit la plus exhaustive possible.

Il est assez facile d'extraire des archives du GEIPAN tous les témoignages sur le Tarn. La question la plus difficile est l'anonymisation des dossiers. Il nous reste encore des dossiers anciens à anonymiser et publier ; pour les autres, je ne vois pas d'obstacle majeur.

4/ Le problème majeur des ufologues est que bien souvent ils ne sont pas vraiment spécialistes en la matière et que tout le monde peut s'improviser enquêteur, rédacteur, libre-penseur sans en avoir réellement la fibre ou les compétences requises... cela reste le gros point noir de notre étude avec bien entendu l'absence de preuves suffisantes sur le sujet que l'on est censé étudier. Que faudrait-il faire selon vous pour améliorer

rer la manière de travailler et permettre à l'ufologie d'avoir une meilleure reconnaissance dans les médias et vis à vis du grand public ???

Je m'aperçois que pour enquêter sur un cas, il faut un spectre de connaissances incroyable : topographie, aéronautique, astronomie, aérologie, aéromodélisme, météorologie, psychologie, photographie, agriculture ... et même ornithologie. La mise en œuvre de ces compétences, à plusieurs, car il est bien rare de trouver quelqu'un qui connaisse tout ça, doit faire monter le niveau technique des enquêtes. Quant à la recherches de preuves, un bon usage des appareils photo et caméras, maintenant très répandus, doit pouvoir faire avancer les sujet.

5/ Quel est le dernier livre ufologique que vous avez lu ?

Dieu, la science et les extraterrestres

6/ Beaucoup de monde pense que le GEIPAN possède dans ses locaux des documents attestant de la réalité du phénomène OVNI dans notre environnement et c'est pour cela qu'un service officiel existe en France. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Je vais vous décevoir, ou au contraire alimenter le mythe ! En arrivant au GEIPAN, j'avais le secret espoir de trouver quelqu'information fracassante, mais cachée ... mais pour l'instant, j'ai seulement trouvé quelques documents tamponnés "SECRET", mais d'un contenu d'une rare banalité (certains PV de gendarmerie des débuts du GEIPAN), ou des copies de quelques rapports d'observation américains que vous trouvez maintenant sur le web.

7/ Quel est selon vous l'explication la plus plausible pour rendre compte des phénomènes en présence ?

Je n'en sais rien ! Ceci dit, si l'on ne garde que les témoignages inexpliqués vus par au moins deux témoins indépendants, il ne reste que très peu de cas énigmatiques.

8/ Comment expliquez-vous que les formes d'apparitions apparentées aux phénomènes non identifiés évoluent sans cesse depuis le début du XXème siècle en fonction du progrès technologique de l'époque dans laquelle elles s'insèrent. L'HET reste-t-elle encore crédible aujourd'hui alors qu'aucun témoignage ne parle plus d'extraterrestres ?

La position du GEIPAN, qui est aussi la mienne personnellement, est de s'arrêter au diagnostic

"expliqué ou inexpliqué". Ensuite, on peut imaginer des tas de causes plus ou moins acceptables (extraterrestres, intraterrestres, civilisations terrestres cachées, visions holographiques, civilisations nomades dans l'espace ...) mais de toutes façons indémonstrables à partir des seules observations humaines disponibles ; scientifiquement, le débat est vain.

9/ La plupart du temps les non-initiés font l'amalgame entre phénomènes OVNI et vie extraterrestre, alors que d'après le bilan que nous pouvons en faire dans UFOmania, il "semble" que l'origine de ces faits paranormaux soit en relation avec l'espèce humaine et plus directement avec la planète elle-même. Avez-vous un avis sur les nouvelles théories émergentes de ces dernières années ?

Je n'ai pas d'avis pertinent sur ce sujet. Je me concentre sur le diagnostic "expliqué ou inexpliqué".

10/ Qu'allez-vous faire des prochains mois au sein du GEIPAN ? Quel va être le quotidien du nouveau responsable d'un service officiel d'étude sur les phénomènes non identifiés ?

Je vais poursuivre mon effort de fond de publier un maximum de cas actuellement en attente : rendez vous donc sur le site du GEIPAN tous les mois, pour découvrir chaque fois une vingtaine de cas : vous aurez quelques surprises !

11/ Nous faisons parvenir à chaque parution un exemplaire d'UFOmania magazine au GEIPAN. Que pensez-vous de son contenu ?? Trouvez-vous le temps de le lire [sans langue de bois] ? Que pourrait-on améliorer ?

Ufomania est une revue que je lis toujours avec plaisir et intérêt. Je n'ai pas assez de recul pour vous suggérer des améliorations.

Interview réalisée par mail.

**XAVIER PASSOT
AUX REPAS UFOLOGIQUES DE PARIS
le 2 mai 2012**

Compte-rendu par Gérard Lebat

Xavier Passot est intervenu aux Repas Ufologiques de Paris en présentant Le GEIPAN et nous en avons retenu un élément important : la méthodologie employée. En effet, il est essentiel dans toutes études de définir comment on va travailler. Le GEIPAN commence par obtenir l'information, tout d'abord par la Gendarmerie, ce qui assure au témoignage une crédibilité

plus importante. Mais notons, que ce n'est pas toujours vrai, comme le fait remarquer Xavier Passot, des faux témoignages sont aussi arrivés par ce canal. Beaucoup de témoignage arrivent directement au GEIPAN. Ce qui va faire ouvrir le dossier, c'est au minimum le retour d'un long questionnaire que communiquera au témoin le GEIPAN, tout en lui ayant fortement conseillé de déposer son témoignage à la Gendarmerie. Le dossier relatif à l'étude d'un cas, ne sera donc ouvert qu'à partir de ces deux sources. A défaut, il ne sera pas pris en considération. Il y a une certaine rigueur, bien évidemment quelquefois incomprise de certains témoins. Le fait de ne pas prendre en compte un témoignage peut paraître frustrant, mais, pour assurer un certain sérieux, compte tenu des moyens du GEIPAN, il est indispensable de procéder en utilisant une procédure rigoureuse qui a fait ses preuves.

Lorsque le dossier est ouvert, c'est Xavier Passot qui en assure la première étape de sa gestion, quant à savoir, la procédure qui sera employée pour son analyse, la décision d'envoyer sur place un IPN, procédure relativement rarement employée ou toutes décisions utiles quant au suivi du cas.

Les cas, analysés chaque année en nombre par le GEIPAN font qu'il a réussi à figurer une procédure d'identification qui permet rapidement de mettre en évidence le phénomène observé, lorsqu'une identification rapide peut être faite. Un fort pourcentage de cas entrent dans cette catégorie, avec à l'appui, image ou vidéo, un certain nombre d'exemples : lanterne Thaïlandaises, satellites, ISS, rentrée atmosphériques, bolides etc.... Très peu de cas ces dernières années restent non identifiés, 5 ou 6 cas depuis l'entrée en fonction de Xavier Passot. Toutefois, ce classement ne veut pas dire que ces affaires ne peuvent être identifiées, toutefois pour certains cas, il sera difficile à l'évidence de les expliquer.

Pour le néophyte, cette partie de la conférence est intéressante car il permet de mettre en garde le public sur un certain nombre de mésinterprétation qu'il peut de lui-même, après cette petite information, déceler.

C'est près d'une centaine de personnes, qui malgré le débat final organisé pour les présidents à la télévision, se sont déplacées afin d'entendre et de rencontrer Xavier Passot, qui fut littéralement pris d'assaut, à la fin de la soirée par de nombreuses personnes issues du public. Elle s'est terminée exceptionnellement aux alentours de 21 h 45. Ce fut bien évidemment une soirée trop courte, beaucoup de questions n'ont pu être posées.



travail est fait sérieusement, mais bien évidemment, dans ce type de phénomène, dès que cela entre dans description hors des cas classiques, il faut réfléchir, imaginer et innover. L'expérience dans plusieurs domaines de notre science, que Xavier Passot a acquis au fil de sa vie, lui permet une rapide prise en main de ce qui est anormal.

Signalons aussi que Xavier Passot a fait le déplacement spécialement pour assurer sa conférence aux Repas Ufologiques de Paris, ce qui est une preuve du dévouement qu'il donne au GEIPAN et à l'ufologie. Nous le remercions bien vivement pour cette contribution, ce qui a fait le bonheur d'une salle vraiment intéressée. Beaucoup de jeunes, des nouveaux venus suite aux différentes citations récentes dans les médias. Une soirée réussie qui a semble t'il donné satisfaction.

limité en personnel et en moyens financiers, donc, à l'évidence, la petite équipe du GEIPAN doit se débrouiller avec peu. Il assure toutefois sa mission, au mieux de ce qui est possible, avec un enthousiasme évident.

Certains médias qui devaient être présents se sont décommandés ou ne se sont pas présentés, le débat télévisuel mobilisant les rédactions, mais notons toutefois le déplacement du quotidien LE PARISIEN à qui nous avons donné une longue documentation verbale, avec la participation de plusieurs ufologues, ce qui devrait assurer à ce journaliste un minimum de connaissance de ce que nous faisons et d'être à même de rédiger un article ne comportant que peu d'éléments erronés ou tournés à la dérision. [publié le 3/05/2012, le rendez-vous des passionnés d'OVNIs]

La conférence de Xavier PASSOT AUX REPAS UFOLOGIQUES DE PARIS en vidéo :

http://www.dailymotion.com/playlist/x1vhqw_Les-Repas-Ufologiques_annee-2012/1

Nous mettrons en évidence la simplicité et la gentillesse de Xavier Passot, qui au fil des mois acquiert une expérience approfondie du phénomène et de comment l'appréhender. Le

Le GEIPAN, un service public, à la disposition des Français, c'est ce qu'on peut retenir de cette prestation. Ce service est toutefois très

Xavier Passot: Enfin, une volonté de changer les choses par Didier Gomez

Après une période plutôt moribonde en matière d'enquête de terrain, l'ufologie serait-elle en train de prendre enfin le tournant tant espéré ??? Le GEIPAN a écrit mi-juin 2012 à tous les enquêteurs IPN [Investigateur de Premier Niveau] afin de leur soumettre une nouvelle organisation en qualité d'enquêteurs au sein du GEIPAN. Xavier Passot a donc décidé de prendre l'ufologie par le bon bout et de s'attaquer au problème majeur et récurrent depuis de nombreuses années, à savoir la réactivité sur le terrain et la qualité des rapports d'enquêtes. Le but de la démarche est donc à la fois de réduire le nombre d'IPN (une centaine actuellement) tout en leur faisant suivre des formations d'enquêteurs de terrain. Dans cette démarche qui s'apparente à une espèce de « professionnalisation » de l'enquêteur, il sera rappelé les procédures et attentes du GEIPAN, la méthodologie à connaître et à appliquer, la rédaction d'un rapport d'enquête etc... de sorte à couvrir l'ensemble du territoire.

Une nouvelle équipe réactive et compétente

La sélection de ces nouveaux enquêteurs, est actuellement en cours au sein des IPN actuels, qui doivent fournir un travail de fond afin de déposer leur nouvelle candidature et voir ou non leur travail d'analyse et de méthodologie approuvé par le GEIPAN. Chaque IPN a donc reçu dans sa boîte mail un dossier d'enquête

pour lequel l'IPN, qui candidate, doit sans investiguer le témoin se servir des outils informatiques à sa disposition, rédiger un dossier de 2 à 4 pages, illustrations comprises et suivre les instructions données sur le guide de l'enquêteur. Voilà donc une sacré nouveauté que bien des associations ufologiques pourraient également reprendre à leur compte, cela éviterait bien souvent d'impliquer des personnes qui n'ont pas forcément toutes les compétences requises pour faire une enquête *in situ* ou rédiger un rapport. L'objectif du GEIPAN est donc très prometteur, on pourrait même parler de révolution dans notre petit milieu qui souffre depuis trop longtemps du manque d'un réseau d'enquêteurs qualifiés comme ce fut le cas au milieu des années 70 avec le réseau de LDLN. Ainsi, avec cette nouvelle équipe le GEIPAN cherche à être très réactif partout sur le territoire à chaque fois qu'un cas de haute étrangeté lui sera communiqué.

Outre la disponibilité des nouveaux IPN, le GEIPAN insiste sur un pré-requis indispensable : savoir manier les nouveaux outils informatiques. Ensuite la connaissance de l'astronomie, la topographie, l'aéronautique et la photographie sont également parmi les compétences attendues. Enfin des capacités rédactionnelles, une méthode de travail ainsi qu'un minimum de psychologie sont autant de qualités à posséder pour les nouveaux enquêteurs. Autant dire tout

de suite, que bon nombre d'ufologues, même parmi les IPN, ne pourront répondre à tous ces critères, votre serviteur le premier. En effet, si toutes ces demandes sont bel et bien louables et essentielles pour une meilleure démocratisation de l'ufologie, qui lui donnera sûrement un petit gage de sérieux dont elle a cruellement besoin, je n'ai pas souhaité pour ma part candidater et principalement en raison du manque de disponibilité, la conception du magazine étant déjà en soi suffisamment prenant.

Des moyens financiers

Grosse nouveauté également... les enquêteurs pourront enfin être défrayés des frais de déplacement pour les enquêtes effectuées à plus de 200 kms du domicile. La prise en charge des frais d'hôtel est également prévue, en cas d'enquête fastidieuse ou éloignée. Là encore, il était jusqu'à présent illogique qu'un enquêteur engendre des dépenses personnelles pour le compte du GEIPAN. Dans le courant de l'automne 2012, la nouvelle équipe devrait être connue pour une mise en place effective en janvier 2013. Pour celles ou ceux qui souhaiteraient d'une manière ou d'une autre participer à cette nouvelle aventure, il devront guetter sur le site web du GEIPAN www.cnes-geipan.fr un éventuel appel à candidatures d'enquêteur dans leur région.

Le phénomène ovni: un sujet crédible ?

Depuis quelques années, l'étude du phénomène OVNI semble perdre en quelque sorte en qualité, au niveau de l'intérêt des observations qui sont portées à la connaissance du grand public. On s'aperçoit, en France, territoire que nous pouvons contrôler contrairement à certains informations provenant de Chine ou de certains pays de l'est, que depuis la fin des années 1980/1990, presque plus aucun cas probant d'objet inconnu observé au sol ou à très basse altitude, entraînant des effets secondaires sur le sol ou la végétation environnante, n'a été médiatisé, ni même relevé, à notre connaissance.

Nous avons déjà souligné le nombre restreint d'enquêteurs qui reste une explication au problème de fond. La crise économique récente et la hausse du prix de l'essence, mais aussi le développement d'internet et l'ufologie de fauteuil, le manque de structure associative efficace dans chaque département sont autant de points noirs qui sont venus assombrir encore davantage le tableau.

Si on se rapporte à l'histoire du phénomène ovni, en France, ces cas semblaient pourtant nombreux au cours des années 50, à une époque où l'information passait presque exclusivement par les journaux. Certains cas, plus récents ont pu faire l'objet d'analyses plus affinées, mettant en évidence des anomalies qui semblent ne pas pouvoir être produites par les témoins. Malheureusement ces cas sont infimes et surtout deviennent rares.

La médiatisation du dossier OVNI dans les années 70 a fait évoluer, dans la conscience des gens, l'intérêt qu'on peut porter à ce phénomène. Pour une large frange de la population, aujourd'hui les ovnis « existent », ils sont un phénomène réel et on ne rigole plus de nos jours (en général et sauf quelques exceptions encore, il faut plaire au public, dans les médias télévisuels, dont l'objectif est de faire rire...) des témoins qui signalent de telles observations. C'est comme on dit, entré dans les mœurs...

Pourtant, malgré cette médiatisation, ce ne sont bien souvent que des « points » lumineux à haute altitude, de simples « lumières » dans le ciel qui nous parviennent comme témoignages. L'analyse de ces observations permet d'en identifier une large majorité, ceci très rapidement, grâce aux moyens mis à la disposition des enquêteurs sur Internet. Mais par contre, la monotonie démontrée par le phénomène, fait qu'il perd en crédibilité, faute de témoignages

consistants. Pourtant, il existe suffisamment d'éléments concrets à travers le monde, démontrant que le dossier OVNI est réellement à prendre en considération, pour ne perdre patience et poursuivre un travail d'enquête et de médiatisation.

C'est le rôle des associations que d'engendrer une dynamique générale de laquelle sortiront des idées nouvelles relatives à des « études » possibles à mener dans le domaine des OVNI. Le premier travail fait par les ufologues, dès les années 50, a été de mener des enquêtes sur les lieux des observations et auprès des témoins. Enquêtes bien rudimentaires à cette époque où l'on ne connaissait rien de ce phénomène.

Mais d'année en année, les enquêteurs de cette époque, sont devenus de plus en plus performants. Aujourd'hui, ce travail de terrain, pourtant bien utile, décline de jour en jour...va-t-il disparaître pour autant ? C'est pourtant une direction dans laquelle, certains ufologues devraient se diriger, nous le disons, nous le répétons encore car il y a urgence en la matière. Les associations se doivent de reprendre le flambeau en formant des enquêteurs de terrain. Les médias nous signalent quelques observations, mais en enquêtant dans les campagnes, on découvre bien souvent des cas beaucoup plus extraordinaires, cas que les témoins n'osent jamais évoquer auprès de la gendarmerie ou dans les médias. Il est donc essentiel que ce travail reprenne avec vigueur.

Certaines associations peuvent se spécialiser dans un domaine particulier de la recherche sur le phénomène. On notera notamment, la mise au point de détecteurs d'ovnis, basés sur le champ magnétique terrestre. Ces appareils sont à développer. Il en est de même pour le matériel mis au point par quelques chercheurs privés et relatif à la surveillance du ciel via des systèmes de caméras infrarouge 24 h/24 comme nos amis landernéens de Vigie-OVNI 29. Simple et peu coûteux, c'est une idée qui fait son chemin, tout comme les soirées d'observation du ciel, qui permettent surtout d'assurer une certaine médiatisation au phénomène et au public, d'appren-



La trace du champ de lavande de Maurice Masse, Valensole. Photographie prise deux ans après l'atterrissage, soit en 1967.

dre à observer le ciel afin qu'il évite de prendre une étoile, un satellite, l'ISS ou des lanternes Thaï, pour des ovnis. Le travail associatif est sans limite et à la portée de tous car à l'évidence, il reste encore beaucoup de domaine à explorer dans les tâches, en groupe ou individuellement, que l'on peut aisément mettre en œuvre afin de faire avancer la connaissance du problème ovni.

Loin d'être sans lendemain, le phénomène ovni interpelle quelques scientifiques car, pour certains, ces objets non identifiés pourraient provenir d'autres planètes. C'est à l'évidence l'hypothèse qui est majoritairement admise dès lors qu'on se projette dans l'avenir, que l'on admet que la vie peut exister sur d'autres planètes et que les observateurs ont bien vu quelque chose de matériel. Cette idée a fait son chemin dans le monde de la science et aujourd'hui, le nombre de chercheurs, dans les différents domaines de nos recherches, sont de plus en plus nombreux à penser et à admettre que la vie est possible dans l'univers. Mais s'agit-il pour autant du même domaine de recherche ?

Les Ovnis sont-ils bel et bien des véhicules interplanétaires ? Faut-il pour autant faire le lien entre la vie dans l'univers et ces apparitions ??? Beaucoup, dans le monde de la recherche ufologique privée, ont franchi le pas, avant même ces preuves irréfutables et avancent avec conviction que les Ovnis proviennent d'une ou plusieurs civilisations qui se seraient développées dans notre univers. Mais ne fait-on pas fausse route à vouloir trouver à tout prix une cause à ces intrusions ?

Comment le fiasco de Petit Rechain a-t-il été possible?

Franck Boitte

Un long texte du Responsable des Enquêtes du COBEPS Daniel Van Assche vient d'être mis en ligne sur ce site. Intitulé "Incommensurabilité et phénomène Ovni" il tente de faire la part de ses aspects "absurdes" et "paranormaux". - s'ovnis et l'absurde", il contient beaucoup d'idées intéressantes, et notamment sur certains sujets de recherche.

On a sollicité mon intervention avant de la séparer de ce texte pour finalement la refuser sous le prétexte qu'elle est hors sujet. Je pense moi que l'essentiel du texte en question a été dit et redit ailleurs et ne contribue pas à, comme on dit "faire bouger les lignes". Je désire qu'il soit clair qu'en général sur le plan des idées et tout particulièrement en ufologie, j'ai les généralisations en horreur car je les trouve souvent caricaturales. Les "modélisations" et "grandes théories unificatrices", quelles qu'elles soient, tous ces mots en "isme" qui ne servent habituellement qu'à maquiller une réalité plus nuancée, me laissent de glace et je les remplace volontiers par le contact certes souvent rude

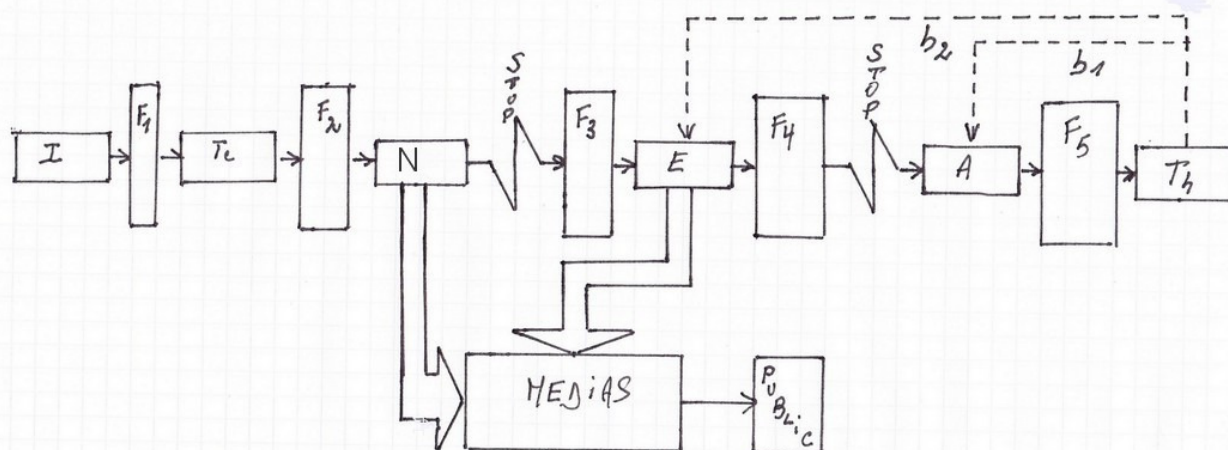
et décevant avec elle.

Je voudrais donc me borner pour l'occasion qui m'est offerte par l'auteur d'intervenir dans ce débat pour revenir sur le coup de tonnerre qui le 26 juillet dernier, au beau milieu de la canicule estivale, secoua le petit monde ufologique. Je veux bien sûr parler de l'annonce par son auteur qu'après avoir pendant 20 ans roulé dans la farine bon nombre de "spécialistes de la question" et entraîné les délires que l'on connaît, le document le plus publié, le plus commenté - si l'on excepte l'affaire de Roswell - dans les médias, le plus souvent scruté et cité pour "prouver" l'extranéité des objets de la vague belge d'observations de la période 1989-1993, n'était finalement qu'un morceau de frigolite pendu à des fils dans un garage.

Un faux dérisoire que l'on ne manquera certes pas à l'avenir de qualifier de "grossier", oubliant en cela que tant de beaux esprits étaient tombés dans le piège qui leur était tendu. Même si l'effervescence semble s'être désormais un peu calmée, vu qu'après tout comme disait quelqu'un à un autre propos, "il n'y a pas



eu mort d'homme" et que l'omni présente actualité pousse désormais les ufologues à se passionner pour d'autres sujets, je ne peux m'empêcher de continuer à me demander comment tant de distingués esprits, souvent comme moi universitaires, en sont arrivés à se laisser au sens propre du terme "entuber" comme ils l'ont été par un simple ouvrier tourneur pratiquement illettré. Et d'à mon tour me souvenir, comme l'a écrit Santayana que "ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés



Chaine de transmission de l'information ufologique

I = Incident ; Te = Témoin(s) ; N = Notification ; E = Enquête ; A = Analyse ; Th = Théorie
b1, b2 = boucles de rétro action
Fi désignent les différents filtres qui altèrent ou détériorent l'information

Le public est averti par les médias qui à leur tour s'alimentent essentiellement auprès des notifications ("il se raconte que ..."), accessoirement, des enquêtes et de façon négligeable des analyses et théories.

Cette chaîne comporte donc un certain nombre de "maillons faibles" dont la présence explique que si peu de progrès ont été faits au cours des dernières cinquantes années.

Schéma 1

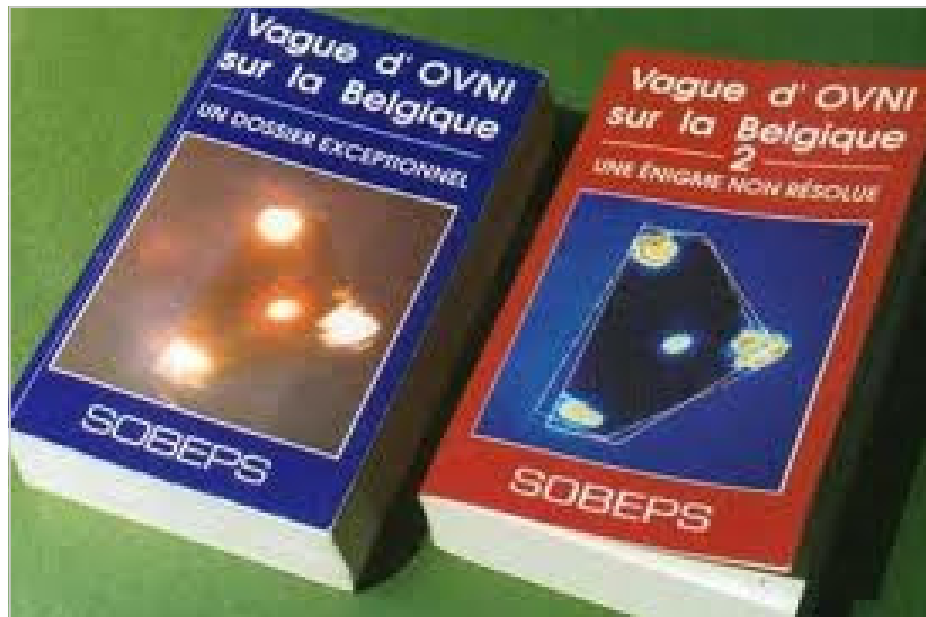
à le revivre"¹. Les 46 pages qui précèdent font la part belle aux différentes théories proposées par Pierre, Paul ou encore Jacques. Force est de constater qu'elles ne nous sont pas d'une très grande utilité pour nous faire une idée claire de la question. Ce qui m'amène irrésistiblement à me demander :

"Que valent les données sur lesquelles ces constructions reposent ?"

Je vous propose de porter un moment votre attention sur le **Schéma 12**. Il décrit la chaîne par laquelle, selon moi, se transmet un incident ufologique, comment il conduit éventuellement - mais pas toujours - à une enquête en bonne et due forme, comment cette enquête pourra ensuite tout aussi éventuellement contribuer à l'élaboration de ces théories dont les 46 pages qui précèdent nous offrent à la fois un patchwork parfois baroque, ou encore, comme aime le souligner l'auteur, "surréaliste" en un concentré critique qui ne traduit rien d'autre que sa perplexité, qui est aussi la notre.

La première chose à constater est qu'entre l'incident proprement dit ("quelqu'un quelque part rapporte qu'il a vu à un moment donné quelque chose qu'il était incapable d'identifier") et la théorie (matérialité, non-matérialité, rêve éveillé ou non, illusion, tôle et boulon, mode de propulsion, origine, ... en bref, ce dont il a été longuement question dans les pages qui précèdent) interviennent au moins 5 filtres dont j'ai proportionné les surfaces en fonction de l'effet déformant qu'ils exercent sur les données.

L'existence de ces filtres est assez facile à démontrer. L'expérience suivante à laquelle chacun peut se livrer est aisément vérifiable : on forme une chaîne autour d'une table où chaque participant a pour mission de chuchoter à l'oreille de son voisin une phrase plus ou moins savante d'une dizaine de mots. En comparant la phrase de originale avec ce qu'elle est devenue à l'arrivée, on s'aperçoit que pour un auditoire "normal", c'est à dire moyennement instruit et choisi au hasard, le message initial va accuser des déformations importantes à partir du 5^e transmetteur avant de devenir carrément inintelligible au-delà du 7^e. En ufologie, comme de multiples indices semblent en effet l'établir, il faut en outre dès l'abord se poser la question de savoir si le "phénomène"



Les deux ouvrages de la Sobeps dont les couvertures montrent la photo de Petit-Rechain.

ne cherche pas à nous tromper sur ses véritables intentions et finalités. Ce que B. Meheust a autrefois qualifié d' "élusivité", je le remplace par l'oxymore volontiers provocant d' "élusivité ostentatoire". Le phénomène ovni se montre en se cachant. Il efface les souvenirs des abductés, mais jamais complètement. Détailler cet aspect sortirait du cadre de la courte intervention qui m'a été accordée et je recommande au lecteur que cet aspect intéresse la lecture intégrale des quelques seize ouvrages qu'a consacré à la question mon collègue, mais comme j'aime dire, néanmoins ami, J. Sider.

L'étape suivante fait intervenir le milieu socio-culturel. Il interpose un filtre F₂ d'autant plus "opaque" que l'incident de départ a eu de nombreux témoins : il se trouvera toujours parmi eux une personnalité plus forte, un "dominant" ou "meneur" dont l'ascendant sur les autres va structurer le récit, le modeler, le figer dans une forme d'autant plus définitive que le temps aura passé et qui sera fonction de la vision particulière de chaque individu présent et notamment celle que le "meneur" aura retenu de l'incident. Souvent, l'affaire en restera là, terminant son éphémère carrière en "légende familiale" qui ne sortira plus, ou exceptionnellement, du cadre

des familiers ("en ces temps là, il arriva à ma belle-sœur, à mon arrière grand-père, ma mère m'a raconté que", etc.). C'est le premier STOP.

Ce n'est que lorsque la notification franchit ce stade qu'entre en scène l'enquêteur. *Deus ex machina* pour beaucoup, il va apporter dans ses bagages ses propres à priori, limitations (scientifiques mais aussi et peut-être surtout religieuses, philosophiques, voire politiques), va en toute bonne foi brouiller la perception de l'incident de départ de son filtre personnel (F₃) d'autant plus invisible et important que son autorité en temps qu'enquêteur est reconnue. L'expérience m'a en outre appris que de nombreux enquêteurs (ou prétendus tels) ne s'abaissent jamais à rédiger le moindre rapport d'enquête (RDE), préférant conserver leurs précieux trésors, confidences et reportages par devers eux dans de petits agendas parfois cryptés qu'ils n'acceptaient d'ouvrir qu'en présence de rares privilégiés. D'où l'apparition d'un nouveau filtre (F₄) suivi d'un second STOP.

Quand l'enquêteur rédige un RDE *in tempore non suspecto* et que l'incident franchit ce stade, le rapport a 99 chances sur cent de termi-

¹ Jorge Agustín Nicolás Ruiz de Santayana y Borrás, né à Madrid en 1863, mort à Rome en 1952. En 1872, sa famille s'installe à [Boston](#) où, pour "américaniser sa signature", il prend le prénom de George. Il étudie à l'université de [Harvard](#) aux côtés de [William James](#) où il enseigne la philosophie jusqu'en 1912. A la suite d'un héritage, il consacre les années suivantes à parcourir l'Europe avant de se fixer à [Rome](#) en 1925. Considéré comme "le plus européen des philosophes américains", George Santayana est l'auteur de 18 volumes philosophiques et de nombreux recueils de poèmes. Son réalisme critique, pragmatiste et naturaliste le distingue du néoréalisme qui dominait la philosophie américaine de son temps, faisant de lui une des figures emblématiques de la philosophie classique américaine. Dualiste, son réalisme critique exprime un scepticisme radical (d'après Wikipedia). Avant l'apport d'internet, j'ai personnellement longtemps "bêtement" cru que ce que j'appelais alors "le" Santayana désignait un ouvrage de philosophie indou qui, comme les évangiles dits canoniques, trouvait sa source aux premiers âges de l'humanité.

² Publié pour la première fois p.7 du n°66 de la revue UfoMania, printemps 2011.

La vague belge en question

ner son éphémère célébrité dans un classeur rangé au fond d'un garage où il sera pieusement conservé parmi les dossiers de l'association ufologique - publique ou privée - qui avait au départ diligenté l'enquête, attendant patiemment soit d'être livré à la poubelle après décès, soit que quelqu'un veuille bien prendre la peine de le consulter et d'éventuellement l'analyser. Dans 99 autres pourcent des cas, lorsque cette analyse a lieu, elle ne mettra en évidence aucune donnée scientifiquement exploitable, ou quand elle le fera, généralement trop tard : les témoins sont morts, ont déménagé, la trace au sol a disparu depuis longtemps, les photos sont égarées. Je parle ici des rares cas - moins de 1%³ où il a y eu traces au sol, effets sur le témoin, photographies.

Qui est l'analyste ? On s'aperçoit qu'il va la plupart du temps exercer son "expertise ufologique" comme une distraction, un passe temps, dans un domaine qui n'est pas celui où il exerce sa profession : médecin sans expérience et peu intéressé par la technique des enquêtes de terrain, physicien issu de l'enseignement n'ayant jamais dirigé un laboratoire, industriel fortuné physicien autodidacte à ses heures, chimiste ou employé de banque s'improvisant expert en analyse photographique, professeur d'histoire contemporaine pratiquant la psychiatrie sauvage selon ses propres règles.

Tous ces exemples sont hélas tirés de la pratique de l'ufologie de terrain.

Il en résulte que cet analyste subitement devenu par la force de sa réputation "compétent en tout et ayant un avis à donner sur tout et le reste" n'aura de cesse de produire l'une ou l'autre théorie, fonction de ses propres préjugés et limitations dans un domaine pour lequel il n'a en réalité pas la moindre compétence.

Ce qui introduit un immanquable 5^e et dernier filtre (F₅) avec l'incident de départ.

Mais nous n'en avons pas fini. Survient alors le théoricien, qui souvent se confond avec le précédent. Lorsqu'il est honnête - ce qui n'est pas toujours le cas pour ceux qui se sont depuis trop longtemps fourvoyés dans des conceptions erronées et que le temps, l'énergie, les risques professionnels, sociologiques et parfois les moyens financiers qu'ils ont

consacrés à leur théories empêchent de revenir en arrière et d'avouer que depuis le début ils faisaient fausse route - il prendra conscience des biais introduits par les filtres qui précèdent et retournera soit à l'analyse, soit, ce qui est mieux, à l'enquête elle-même. C'est ce que j'ai représenté par les gardes fous - au sens propre comme figuré du terme - des deux boucles de rétroaction b₁ et b₂.

Ce schéma explicite le "premier niveau d'information", celui qui concerne les "spécialistes" de la chaîne de transmission d'un incident ufologique et qui nous intéresse au premier chef. Le niveau du dessous concerne la perception du grand public : comment a-t-il été tenu au courant de l'incident ? Quel impact a-t-il eu sur lui dans sa vie de tous les jours ? Dans quelle mesure est-il apte à modifier sa manière de penser, de vivre, ses habitudes ? La réponse est simple : cet impact est pratiquement nul, passée l'excitation du spectacle.

Comme le schéma le montre, ce sera dans le pire des cas à partir de la notification elle-même, par communication directe depuis les médias, plus avides de sensationnel que de vérité, avant toute enquête ou authentification. En second par le récit des enquêtes dont il pourra éventuellement prendre connaissance dans la littérature spécialisée (revues ufologiques, ouvrages spécialisés, ...).

Je vais à présent appliquer cette analyse au cas spécifique de Petit Rechain pour essayer de mieux comprendre comment les choses se sont passées.

Les maillons faibles de l'enquête du cas de Petit Rechain

La première constatation est que dans ce cas précis l'incident - ou plutôt l'absence d'incident puisqu'il s'agit d'un canular, donc "I" n'existe pas - débute lorsque sa notification N atteint directement les médias. C'est en effet une journaliste qui alerte la SOBEPS qu'elle somme en quelque sorte, presque séance tenante et avant toute enquête, de fournir à l'incident une explication.

"La SOBEPS pense-t-elle que les extraterrestres ont commencé à débarquer à Petit Rechain ?" pourrait-on résumer sa démarche. Même - et surtout - cachés, les filtres F1 et F2

sont d'ores et déjà présents et encore à l'heure actuelle on ne peut préciser quel en a été l'impact puisque les rôles respectifs joués par les différents partenaires et en particulier, par un photographe professionnel et une agence de presse, pas plus que les retombées financières qui sont résultées du montage, n'ont toujours pas pu être exactement établies. Seuls un examen serré des comptabilités respectives pourrait nous renseigner. Le filtre F3 est inexistant puisque ces protagonistes cherchent en fait dès le départ - de manière occulte - à donner à l'incident une publicité maximale, à des fins qu'on ne peut qualifier autrement que mercantiles. A preuve, la dia a dès le début non seulement circulé dans les milieux de la télévision, mais elle a aussitôt été reproduite dans la revue française (pourquoi française ?) *Science et Nature*⁴ avant même que l'annonce de son existence atteigne la SOBEPS.

Celle-ci va logiquement diligenter une enquête sur place dont elle charge tout aussi logiquement Mr. Ferryn, son expert photo, assisté d'un enquêteur local expérimenté.

Si on peut estimer que vu l'expérience et la compétence de ces enquêteurs le filtre F₄ est dans le cas présent réduit au minimum (voire même inexistant), il faut bien constater que le RDE qui en va en résulter, rédigé par le moins expérimenté des deux, tient en tout en pour tout en ... 4 pages, dont une est une carte routière localisant les lieux, la seconde un formulaire qui autorise la SOBEPS à emporter une copie de la dia à des fins d'expertise. Par contre, à ce stade de l'enquête, la SOBEPS réussit à garder discrète vis-à-vis du public l'apparente importance de l'affaire. Il faudra attendre la mise en vente du premier tome de *"Vague d'OVNI sur la Belgique"*, où la photo sert d'accroche en couverture, pour lui donner toute son importance.

La principale erreur dans le traitement du dossier est qu'à partir de l'enquête dont j'ai souligné l'indigence, l'analyse du document va être confiée à des laboratoires spécialisés utilisant à la fois du personnel et du matériel sophistiqués qui vont complètement se désintéresser des circonstances dans lesquelles il a été obtenu, prenant de plus en plus le pas sur la vérification des données de base lesquelles reposent en tout et pour tout, je le répète, sur un unique RDE de non pas 4, mais à peine 2 pages dans lequel il est en outre facile de relever plusieurs

³ Le COB contient 1.283 cas pour la période 1989-1993. J'y ai dénombré 73 cas accompagnés de documents photos ou filmés plus ou moins plausibles. On peut y ajouter 2 cas de traces (qui le sont beaucoup moins) et une demi-douzaine d'autres réputés "radar-visuel". Au total et en arrondissant, 80 cas. Soit 0,06% des données de départ.

⁴ En pp. 16-22 de son numéro 6 de novembre 1990. Au cours de ma contre-enquête de l'été 2010, j'ai vainement essayé de me procurer un exemplaire de cette revue, les deux courriers que j'ai adressés à l'éditeur sont restés sans réponse.

Ce n'est pas avant début mai 2012 que P. Ferryn, que je remercie ici, m'a communiqué l'article en question.

imprécisions, pour ne pas dire contradictions :

1/ Pour un événement aussi sensationnel, la date est imprécise.

2/ La dia est la 35^e d'un film qui en comportait 36. Le "témoin" prétend avoir détruit la dernière, d'après lui "ratée". Admettons qu'il dise vrai. Mais que sont devenues et surtout où se trouvent les 34 autres ? Encore aujourd'hui, personne n'en sait rien.

3/ Les déclarations des deux protagonistes se contredisent, notamment sur la taille des lumières placées aux sommets de l'objet et sur la durée de l'observation.

4/ Des sceptiques font remarquer que la circonstance de la prise de vue telles que les rapporte Mr. Marcéchal sont incompatibles avec le document présenté.

Il est clair que ces points obscurs auraient aussitôt dû être examinés à la loupe avant de s'embarquer dans de longues et coûteuses - en temps et en personnel - et finalement ridicules analyses que l'aveu de la supercherie à fini de rendre humiliantes pour ceux qui s'y sont livrés.

Comment cela a-t-il été possible? Je viens de le dire : en accordant trop d'importance à l'as-

pect "technologique" du dossier et pas assez à ses données basiques. Par exemple, la contre enquête que j'ai menée m'a permis d'apprendre que le falsificateur principal faisait partie d'un club de photographes amateurs et qu'il a travaillé - brièvement - dans une société (la Shur Lock) à la pointe de la technologie spatiale dans sa région.

Ce cas aurait donc au minimum mérité une contre enquête menée par une autre équipe avant de s'embarquer dans les analyses coûteuses et finalement navrantes auxquelles il a donné lieu. Personne ne l'a fait, moi pas plus que quiconque, même si j'estime avoir eu (notamment suite parce que j'avais quitté la Belgique) plusieurs raisons de m'en être désintéressé.

Comment éviter que survienne demain un autre "Petit Rechain"?

Car c'est ce qui désormais pend au nez de tous ceux qui, contre vents et marées espèrent comme moi encore et toujours faire de l'ufologie une discipline respectable et respectée et non plus un ramassis de contes de bonne femme à dormir debout ("surréalistes" selon les termes de Daniel Van assche) qu'on se raconte à la veillée pour se faire peur.

La personne qui à mon avis a le mieux compris

cela est Mr. Magain, astrophysicien de l'Université de Liège : *"Ceux qui se sont penchés sur ce cas se sont focalisés sur l'image sans tenir suffisamment compte du contexte dans laquelle elle a été réalisée"*.

Voir à ce sujet le lien suivant: <http://www.spx>

Si nous autres ufologues refusons d'entendre ce message de bon sens, préparons nous à avoir à faire face à d'autres "Petit-Rechain" tout aussi humiliants que celui-ci. Ou alors, renonçons une fois pour toutes à toute prétention de vouloir faire de l'ufologie une discipline scientifique et contentons nous de l'exercer comme une forme distrayante et pas toujours amusante de spectacle et de source d'inspiration romanesque.

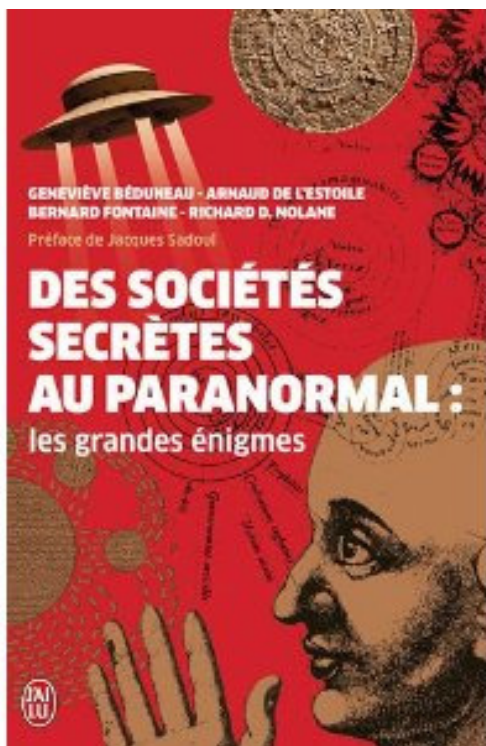
Ce choix étant le nôtre n'appartient donc à personne d'autre que nous, ce qui signifie qu'il est illusoire d'espérer toute assistance extérieure.

Des sociétés secrètes au paranormal: Les grandes énigmes, éditions J'ai lu, 2012

Geneviève Béduneau, Arnaud de L'estoile, Bernard Fontaine, Richard D. Nolane, J'ai lu 2012. Préface de Jacques Sadoul

Note de l'éditeur: Née dans les années 1960, la célèbre collection "L'Aventure mystérieuse" a fasciné plusieurs générations de lecteurs en traitant des civilisations disparues et d'énigmes historiques. Quatre écrivains, spécialistes de l'ésotérisme et des sociétés secrètes, reviennent sur les grands livres et les auteurs qui ont marqué cette collection devenue mythique : Gérard de Sède, Jacques Bergier, T. Lobsang Rampa, Guy Tarade, Robert Charroux, Charles Berlitz, Ferdinand Ossendowsky, Jean Sendy, Camille Flammarion, Robert Tocquet, Belline, et bien d'autres. Avec érudition et compétence, Geneviève Béduneau, Arnaud de L'estoile, Bernard Fontaine et Richard D. Nolane abordent des sujets qui interrogent et passionnent : l'occultisme, les Templiers, la para-psychologie, les civilisations englouties, les OVNI, les prophéties, le triangle d'or, etc. Avec Des sociétés secrètes au paranormal : les grandes énigmes, pénétrez les arcanes des origines de l'homme, de ses capacités et de son histoire.

Note de la rédaction: On retrouve ici les différents thèmes généralistes du paranormal maintes fois évoqués dans la collection de l'aventure mystérieuse J'ai lu, en dévorant ces petits livres rouges au format de poche dont la plupart des ufologues gardent les titres précieusement dans leur bibliothèque. Le dossier OVNI est abordé ici par Geneviève Béduneau [pages 57 à 97] qui termine son dossier par ces quelques mots: Et maintenant ? En cette fin d'hiver 2011 ? Il me faut l'avouer, je partage avec Jacques Vallée une certaine déficience: je ne sais toujours pas ce qu'est l'OVNI.



605 pages
13 €

UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE OBSERVE SE DEPLACANT AU RAS DE LA MER A MARTYL (MAROC).

Il est 11 h 00 en cette matinée du 25 juillet 2007, un père et son fils profitent d'un moment de détente sur la plage de Martyl, près de Tétouan, dans le Nord du Maroc, lorsqu'ils voient arriver un objet se déplaçant à une vitesse très rapide au ras de la mer, venant de l'horizon, prenant soin de ne pas survoler la plage et qui repart vers l'horizon.

LE LIEU

Monsieur N.B. et son fils, en vacances, se trouvaient sur la plage de Martyl, ils se situaient précisément en face des immeubles de l'E-RAC, sur la nouvelle double voie de la corniche de Martyl. Martyl, orthographiée aussi « Martil » est située sur le littoral nord du Maroc, à environ 10 Kms à l'Est de Tétouan, 30 Kms de Ceuta.

C'est une ville d'environ 40 000 habitants, très touristique avec ses paysages fantastiques, ses conditions climatiques très agréables. Elle est aussi très appréciée pour sa plage, que l'on dit être l'une des plus belles du Maroc.

Proche de l'Espagne, de l'Europe, Martyl est située au Maroc et donc au Nord Ouest du continent Africain.

LES TEMOINS

Monsieur N.B. à 50 ans, il habite à Rabat (Maroc), il a fait, entre autre, des Etudes à La Sorbonne à Paris où il a obtenu un Doctorat. Il occupe actuellement des fonctions importantes au Maroc, Directeur d'une grande école, spécialiste des villes anciennes du Maroc, il est l'interlocuteur de nombreux organismes internationaux comme l'Unesco, ou d'autres, Français, avec lesquels il conserve des liens très proches.

Sa position fait que son témoignage est considéré comme sérieux et digne de foi. Dans cette enquête, nous ne donnerons pas son nom, ce qui est compréhensible compte tenu de ses fonctions. Son témoignage est conservé dans les archives des Repas Ufologiques ou les coordonnées du témoin figurent.

Son fils à 17 ans, il poursuit actuellement des études supérieures dans une grande Université Parisienne.

Les deux témoins ne portent pas de lunette,

leur vision est de 10/10. Aucun ne portaient de lunette de soleil ce jour là. L'observation a été faite à l'œil nu, sans autre moyen d'observation (Paire de jumelles ou autres).

L'APPARITION

Il était entre 11h 00 et 11h 30 GMT (heure marocaine équivalente à GMT) ce matin du 25 juillet 2007, N.B. et son fils profitaient de quelques jours de Vacances à Martyl et c'est ce jour et à cette heure qu'ils furent les témoins de l'évolution d'un engin bien étrange.

Ce matin là ils s'étaient rendus à la plage, la marée était haute (estimée, du fait que la mer était proche de la plage), il y avait un très beau ciel bleu, pas de vent, pas de nuages, pas de vague, la plage et l'environnement étaient calmes et parfaitement naturels. Aucun bateau en vue, même pas une barque ou tout autre engin maritime, avant, durant et après l'observation. Des vacances parfaites dans un cadre idyllique, sans aucune activité industrielle à proximité, sans bruit, ni nuisance quelconque.

Monsieur N.B. surveillait de temps à autre son fils qui se baignait, proche du rivage. Peu de monde sur la plage, il faut être vigilant, un accident est vite arrivé. Il nageait, puis à un moment il s'assoit dans la mer, sur le sable, qui est à très faible profondeur à cet endroit. (Quelques mètres de la plage) C'est alors que je remarque, venant de l'horizon en notre direction, un groupe d'objets qui se déplacent à une très grande vitesse, au dessus de l'eau.

Le groupe arrive vers nous, passe et tourne pratiquement au dessus de mon fils, j'ai pensé qu'il pouvait le toucher, leur approche me semblait dangereuse, mais toutefois, il est passé à proximité pour disparaître à une vitesse aussi importante vers l'horizon. Le témoin dit dans son premier descriptif de la scène : « Elles ont disparues à l'horizon en moins d'une seconde.. ». Le parcours pratiqué par cette masse de couleur grise, métallique, s'est fait, de droite à gauche, à la limite de l'horizon, en moins de 20 secondes, ajoute t'il. (Le témoin précise : ils n'avaient pas des couleurs vives remarquables mais semblaient être dans les tons gris, ni mon fils ni moi ne pouvons donner plus de précisions sur la couleur précise. mais



nous sommes tous les deux sûr que ce n'étaient pas des couleurs remarquables ou vives.)

Ce groupe apparaissait comme étant une masse plane et horizontale formée de plusieurs objets identiques. Ces objets au nombre de 5 ou 6 repartis sur plus de 1m² environ, formaient un seul bloc volant en formation et en parfaite cohésion. La longueur et la largeur ne dépassaient pas un mètre sur une épaisseur de quelques dizaines de centimètres. En ce qui concerne la couleur de la masse, et plus particulièrement des objets qui la formaient, ils semblaient gris et on aurait dit qu'ils étaient liés entre eux par une matière transparente comme du verre. Je ne pouvais pas discerner clairement le contour des objets qui ne me semblaient pas net car ils étaient les uns derrière les autres.

LIMITE DE LA VISION BORD DE MER

Altitude	Limite de vision
1,70 m	4,7 km
3,00 m	6,2 km
10 m	11,3 km
50 m	25,4 km

La vitesse était très grande, le témoin a pu se rendre compte de sa grande rapidité lorsque

l'objet était au niveau de son fils, car à ce moment proche de lui. Il en a pris conscience à ce moment et lors de son éloignement. La vitesse était constante, pas de variation. Le témoin estime que la durée de l'observation n'a pas dépassé les 20 secondes au maximum. Les objets, apparus à l'horizon, soit à environ 5 Kms, (distance estimée selon les règles relatives à la vision maximum à partir du bord de mer) ont mis une secondes avant de faire une courbe, s'approchant proche du témoin et autant pour repartir en direction de l'horizon. La durée estimée du trajet (horizon/plage à hauteur de mon fils) et de la visibilité de l'objet était d'environ 5 à 7 secondes. Ces objets n'émettaient aucun bruit et autour de témoin, pas d'avion, pas de voiture, donc aucun bruit qui auraient pu cacher un bruit quelconque émis par la masse volante. Au passage de la masse et durant tout son déplacement, la surface de mer était parfaitement plane, aucune présence de mini-vagues, vagues, bouillonnement ou autres phénomènes qui auraient pu être provoqués par le passage de la masse, la surface de la mer était vraiment comme un miroir. Nous notons également que la cinétique de la forme était parfaite sans décélération ni à-coups et aucune répercussion sur la surface de l'eau.

La masse semblait évoluer à 50 cm environ de la surface de l'eau, on avait même l'impression qu'elle aurait pu toucher les nageurs, ajoute Monsieur N.B. Cette masse est passée à environ une dizaine de mètres de son fils, côté mer, car il a lui aussi pu observer l'engin qui est passé très près de l'endroit où il se trouvait. Le déplacement général de l'engin s'est fait en forme de courbe, s'inscrivant parfaitement à la forme de la côte qui est très faiblement courbe.

Précisions donnée par le témoin : L'objet vu se situait à hauteur de nos yeux dans le centre de notre champ visuel sur la ligne d'horizon. Le soleil était aux azimuts de juillet ce qui veut dire que les rayons sont presque perpendiculaires au sol (86° à 11h30). Cette position ne provoque aucune réflexion ou contraste, bien au contraire, les objets sont éclairés avec des rayons perpendiculaires à notre axe d'observation.

LES OBJETS

Cette masse, qui venait du nord, était composée de 5 ou 6 objets, 7 au maximum. Ces objets, d'une couleur située dans les tons gris, avaient une longueur de 30 cms environ, a peu près identique pour la largeur, aplatis et étaient parfaitement solidaires les uns par rapports aux autres (ils ne bougeaient pas en consé-

l'observation a duré 20 secondes avec la même description du phénomène (père fils)
les objets semblaient voler à très grande vitesse à 30cm de la surface
la taille du groupe ne semblait pas dépasser 1m² ils semblaient être gris
leur vitesse et leur vol parfait prouvent que ce n'était pas des oiseaux

plage de la ville de TETOUAN AU MAROC: MARTYL

25 JUILLET 2007 à 11 heure du matin



*Le père est situé à environ 15 m du fils, l'objet est passé à 10 m du fils, côté horizon
 Soit le père voyant l'objet passer à environ 25 m de lui*

quence). Ils ressemblaient à des petits avions. Le témoin a observé ces objets sous trois angles différents : de face lorsqu'ils sont arrivés sur sa droite, de côté lorsqu'ils étaient à hauteur de son fils et enfin vu de l'arrière lorsqu'ils se sont éloignés.

Je me trouvais à une quinzaine de mètres de mon fils, ce dernier étant assis dans l'eau, à 5 ou 6 mètres du sable formant la plage. La plage de MARTYL est immense mais dans le voisinage de N.B., il n'y avait que 6 ou 7 personnes situées au minimum à 30 mètres. La plage était relativement vide. Parmi ces personnes certaines se baignaient, d'autres étaient assises sur la plage ou se tenaient debout, mais apparemment aucune n'a fait attention au phénomène. Le temps de comprendre et d'imaginer ce que pouvaient être ces objets au lointain, qu'ils passaient devant le témoin et repartaient sans même qu'il prenne conscience de les faire remarquer aux autres personnes présentes. Son fils, placé vraiment à proximité de ces engins, à quant à lui pu les observer et en fait la même description que son père. N.B. n'a pas eu le temps de se déplacer durant l'observation, il est resté debout, stupéfait de voir ce phénomène qui lui était totalement inconnu.

VARIATION DANS LA DESCRIPTION ENTRE LE TÉMOIN NR 1 (LE PÈRE – MR N.B.) ET LE TÉMOIN NR 2 (LE FILS).

La question est de savoir si le témoin Nr 2 (le Fils) a pu observer des variantes par rapport à la description du père. Voici ce qui a été relevé, à propos de cette question, retranscrit et com-

menté par NB : la seule différence entre l'observation de mon fils et la mienne c'est que lui considère que le déplacement des objets s'est fait presque en ligne droite et moi je considère que c'est une courbe comme dans mon dessin. Peut être que c'est dû au fait qu'il n'a remarqué les objets en question qu'une fois à sa portée et donc il n'a vu que la moitié du déplacement. Par contre c'était plus proche de lui. Il reconnaît que c'est plusieurs objets regroupés en seul système. Il confirme que ça ressemble à des petits avions parfaits. Que la vitesse est vertigineuse. Il parle d'un vol en formation. Pour lui, vue leur petite taille (30 cm chacun) les objets ont disparus avant l'horizon parce qu'il ne les voyait plus. Il faut dire aussi que le niveau de ses yeux était légèrement plus bas que le mien, étant donné qu'il était assis dans l'eau et que je ne voyais pas son maillot de bain. (Je me situais aussi un peu plus haut, sur le sable de la plage.

CE QU'EN PENSENT LES TÉMOINS

Tout de suite après l'observation, le témoin a pensé à des oiseaux qui planent ? Mais il a vite compris que la vitesse et la perfection du vol étaient étranges, incompatibles avec celles d'un vol d'oiseaux. Dans ce cas cela aurait été un vol d'oiseaux métalliques qui se déplacent à une vitesse vertigineuse. Son fils a eu la même impression, il a déclaré : « tu a vu ça ? C'est quoi ces trucs ? On dirait des petits poissons volants mais leur vitesse et la régularité de leur trajectoire est parfaite. Ce n'est pas naturel !!!!! ». Le témoin a aussi pensé à un vol d'avions miniatures, des avions « clones » qui volent en formation mais la vitesse et la tech-

nologie qui aurait du être employée lui a semblée impossible et de plus, ils étaient vraiment petits. Maintenant, il évoque la possibilité qu'une puissance ait pu mettre au point des « sortes » de jouets miniatures capables de se déplacer sur une grande distance en quelques secondes !... Mais cela reste de l'hypothèse.

Quant aux personnes de l'entourage du témoin, à qui il en a parlé, elles sont indifférentes et son fils qui a observé avec lui le phénomène ne trouve pas d'explication. Il confirme seulement la description du phénomène, tel que je l'ai observé, par contre pour lui cette observation d'un ou de plusieurs engins insolites n'offrent aucun intérêt.

HYPOTHÈSES

1 - DIVERSES REFLECTIONS :

La vitesse.

Le témoin nous signale que la disparition s'est faite à une vitesse vertigineuse. Il nous donne une estimation de la durée totale de l'observation, de 20 secondes au maximum. Une seconde c'est très long, très court à la fois ! Compte tenu de la vitesse très rapide, si nous retenons, dans une hypothèse, une moyenne de 10 secondes, compte tenu de la hauteur du témoin, de la distance de la ligne d'horizon (5 Kms environ), Aller et retour sur l'horizon plus distance de l'arc de cercle dans la baie : maxi 15 kms) nous pouvons estimer la vitesse à : 15/10 soit 1,5 Kms à la seconde, 90 Kms à la minute ou 5400 Km/h ! Ceci n'est qu'une estimation, qui nous donne un ordre d'idée de la vitesse qui était rapide et qui n'était pas concevable avec un engin de fabrication terrestre. Même si nous modifions les variables dans des conditions plausibles avec ce que le témoin nous décrit, nous arrivons à des vitesses inexistantes dans notre technologie pour un engin aussi petit.

Les dimensions.

Les dimensions de la masse, (1m sur 1 m) d'où par déduction de chaque petit objet (30 cms) qui la composait, sont parfaitement connues car estimées lors du passage de la masse qui s'est faite à environ 10 mètres de son fils et 25 mètres du père. Ce paramètre ajouté à la vitesse, nous permet d'écarter un certain nombre d'hypothèses : engins téléguidés, poissons, oiseaux etc.... Alors reste encore l'hypothèse du phénomène naturel ? Lequel ? Il nous semble alors, a priori encore inconnu.

Le bruit – Incidence sur la surface de la mer.
L'avis de M.P. Ingénieur.

Le silence, inimaginable même pour un planeur à si courte distance, rattache cette observation à de nombreuses observations antérieures. Encore que sur ce point, mieux vaut être prudent.

On pourrait objecter qu'un bruit du niveau de celui d'un moteur électrique aurait pu être couvert par le bruit des vagues (même si le témoin dit qu'il n'y en avait pas, il faut être réaliste : il y a toujours des vagues sur la méditerranée, même si certains jours elles sont plus douces et moins bruyantes) et du vent. Je ne connais pas le Maroc, mais sur la côte nord de l'Algérie, il y a toujours du vent, et c'est probablement pareil au Maroc. Suivant le sens du vent, un bruit peu important a pu rester imperceptible.

Notons toutefois que le témoin a vu l'objet à 25 m et que son fils l'a vu à 10 m, ce qui fait que ce paramètre est d'une bonne fiabilité : pas de bruit. (NdIrr)

Un objet rapide volant à 0,30 cms au dessus de l'eau devrait laisser un sillage sur l'eau (voir. http://www.dailymotion.com/relevance/search/rase%2Bmotte/video/x3fzqx_avions-de-chasse-en-rase-motte_fun?from=rss) à moins qu'il soit excessivement léger ou que sa sustentation ne soit pas basée sur les mêmes principes que nos ailes.

En conclusion : Un témoignage assez exceptionnel - Exceptionnel par la nature de l'observation : la taille des objets, leur vol en formation à proximité immédiate d'un baigneur, c'est pour ce que j'en sais, du jamais vu.

C. de Brest (Ancien de l'aéronaval) ajoute :
A mon avis on peut éliminer la présence d'un moteur électrique...

Drone ? Trop rapide pour avoir une utilité pratique dans le cadre de possibles actions de reconnaissance ou de frappe. En tout état de cause la vitesse de cette « masse » ne peut être QUE supersonique à l'examen des données, et alors dans cette hypothèse, remarquons qu'il y a absence de "bang".

La puissance nécessaire pour effectuer le trajet décrit à, supposons mach 2, nécessite une source que nous ne saurions construire ; la seule susceptible de convenir pour ce genre de déplacement et qui nous soit abordable c'est un dispositif pyrotechnique, type réacteur ou fusée.

En l'absence de bruit, de sensation de la part du fils qui a été survolé de près et de sillage sur l'eau, ce n'est pas pyrotechnique... Autre hypothèse à éliminer.

Si la vitesse dépasse mach 2,7 nous avons un très gros problème : le mur de la chaleur... ! Là « la masse » devrait être chauffée à blanc (ou au minimum au rouge si cette vitesse a été maintenue seulement pendant la durée d'observation). !

Passé mach 5,5 vaporisation de tout les matériaux conventionnels. (Voir l'essai des américains d'un proto bidon à mach 8 (?) cela brûle vite !)

En sus et c'est très important, l'onde de choc générée par un engin conventionnel compatible avec l'évolution relatée passant aussi près (masse 60 kg à mach 5 à quelques mètres) aurait tué net le jeune homme !

Je n'ai pas d'explication à donner quant à l'identification de ce « phénomène ».

L'avis d'un psychiatre (après la lecture du rapport et non pas lors d'une consultation)

J'ai bien lu le rapport de ce témoignage. Je ne vois, dans ce rapport relaté par les observateurs, aucune possibilité de distorsion liée à quelque phénomène psychologique ou psychiatrique que ce soit. Ainsi, je pense en toute conscience qu'il s'agit bien là d'un phénomène lexis non élucidé.

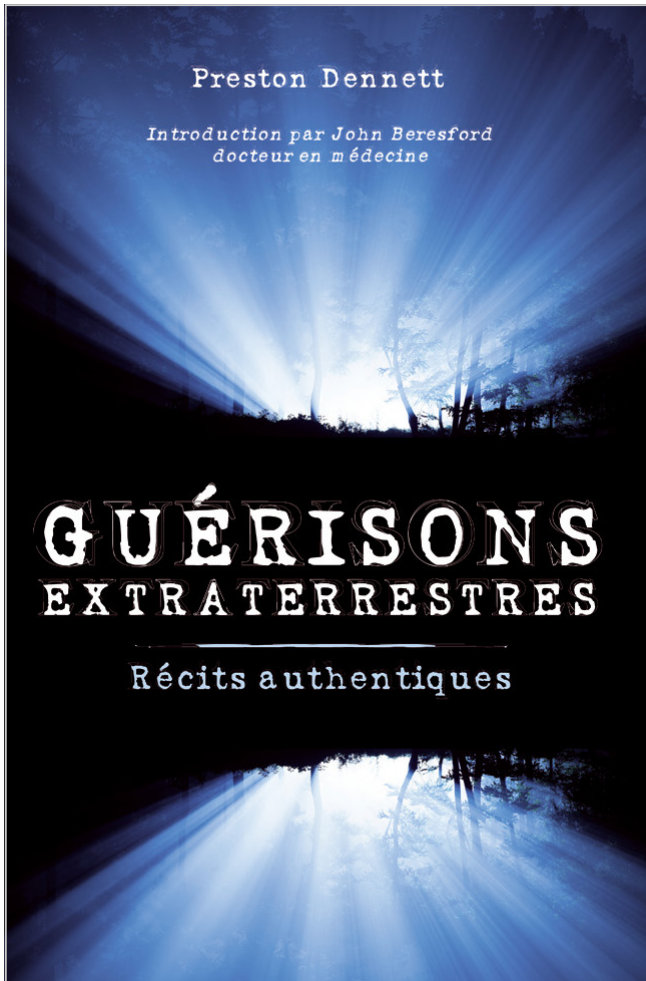
Franck X

2 - Aucune explication avancée à ce jour.

Comme on peut s'en douter, après lecture d'un certain nombre d'avis, à ce jour nous n'avons pu donner aucune explication à cette observation. Il s'agit donc d'un véritable ovni ! Si vous avez quelques idées contactez nous : ryadraha@aol.com

Nota : Les différentes durées relatives à l'observation données ici sont des estimations faites un an après, bien qu'imprécises, reprises telles que données par le témoin, elles nous donnent une idée de la durée de l'observation et donc de la rapidité du déplacement de cette masse, qui s'est faite entre 10 et 20 secondes. (Durée de la visibilité du phénomène).

Gérard Lebat



Guérisons extraterrestres - Récits authentiques

Preston Dennett, éditions Trajectoire 2012 [Code EAN: 9782841975945]

L'ufologue Preston Dennett nous dévoile ici des témoignages en provenance du monde entier qui démontrent que des entités extraterrestres ne viennent pas seulement observer les habitants de la Terre, mais qu'elles peuvent parfois les guérir. Ces récits concordent sur bien des points avec des descriptions de tables d'opération, d'êtres vêtus tels des médecins humains, d'aiguilles utilisées pour faire des injections, et bien d'autres détails très précis. Qui sont ces « médecins extraterrestres », comment interviennent-ils, poursuivent-ils une mission sur Terre ? Cette remarquable étude vous propose de précieux éléments de réflexion et quelques débuts de réponses. Preston Dennett est diplômé de l'université de Northridge, en Californie. Il a commencé à s'intéresser à l'ufologie en 1986 et a enquêté sur toutes sortes d'affaires, notamment pour le compte du Mutual UFO Network (MUFON). Il s'implique également dans plusieurs autres organisations parmi lesquelles le CAUS (qui milite pour la levée du secret sur les OVNI), le Center for the Study of Extraterrestrial Research et l'UFO Contact Center International (UFOCCI). Il a travaillé en collaboration avec la police sur certains dossiers. Preston Dennett donne des conférences sur les OVNI et a publié plus de 50 articles dans la presse spécialisée.

www.piktos.fr

**Le volume 5 de la tant attendue Gazette Fortéenne vient de sortir !
En voici le sommaire, un tome de 450 pages :**

- Éditorial / - Michel Meurger, *Pieuvres d'eau douce, ethnozoologie et cryptozoologie* / - Benoit Grison, *"Hommes Sauvages" & primates énigmatiques d'Afrique* / - François de Sarre, *Des géants et des hommes ...* / - Aurore Mosnier, *Qu'était la bête du Gévaudan ?* / - Jean-Luc Buard, *Qui a découvert l'arbre anthropophage de Madagascar ?* / - Jerome Clark, *Au milieu des anomalies - entretien avec Jerome Clark* / - Giuseppe Stilo, *Les "Earth Lights"* / - Leslie Kean, *Plus de 40 ans de secret : La NASA, les militaires et le crash de Kecksburg* / - Ballester-Olmos, *La publication de documents officiels sur les OVNI dans le monde*
Dossier sur la vague d'OVNI de 1965 en Argentine :
Fabio Picasso, *la vague de RRIII de 1965 en Argentine* / - Ballester-Olmos, *Argentine, l'année 1965 en photos* / - Frédéric Dumerchat, *Les ZOBOP et les OVNI* / - Chris Aubeck, *Les soucoupes volantes de l'Enfer* / - Jean Polion, *L'affaire des Baaviens* / - Philippe Marlin, *l'affaire du "Monastère dynamité"* / - Jean-Jacques Barloy, *Survivantisme : ceux qui ne doivent pas mourir* / - Pascale Catala, *Quelques notions sur le rêve lucide* / - Michel Granger, *les messages posthumes préenregistrés ont-ils prouvés la survie de l'âme ?* / - Michael Lecomte, *Lourdes* / - Ulrich Magin, *Religion, leys et paysages sacrés* / - Morgan Roussel, *MS 408 : le mystérieux manuscrit Voynich*

Actes du 2ème colloque Fortéen du 8 Novembre 2008 :

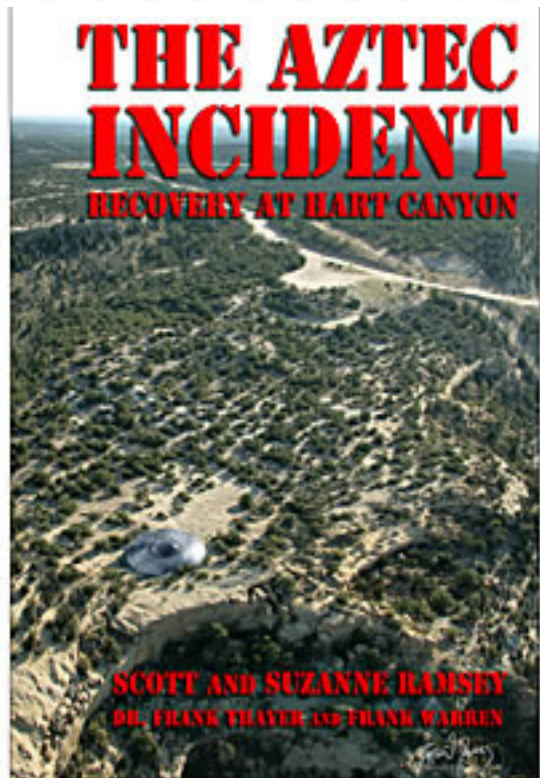
- Georges Bertin, *La question des apparitions* / - Théo Pajmans, *Les précurseurs littéraires du mythe des OVNI nazis* / - Geneviève Béduneau, *Signes, prodiges et merveilles dans le haut Moyen-Age* / - Massimo Izzi, *vampires d'Italie*

- Courriers des lecteurs / - Notes de lecture / - Index général

35 € plus 4,20 € de frais de port



<http://www.oeildusphinx.com/>



\$24.95

UFOs AND GOVERNMENT *A Historical Inquiry*

par Michael Swords and Robert Powell, avec les contributions de Clas Svahn, Vicente-Juan Ballester Olmos, Bill Chalker, Barry Greenwood, Richard Thieme, Jan Aldrich, et Steve Purcell

594 Pages, 350 Illustrations / \$29.95, ISBN: 1933665580

Note de l'éditeur: Les gouvernements à travers le monde ont dû faire face au phénomène OVNI pendant une bonne partie d'un siècle. "Pour la première fois voici racontée l'histoire du point de vue des gouvernements eux-mêmes.

L'histoire, qui est démasquée par des documents provenant des gouvernements eux-mêmes, explique en grande partie ce qui est nouveau, ou du moins peu connue, sur le sérieux avec lequel l'armée et les services de renseignement a abordé le problème OVNI en interne. Ces approches n'ont pas été pris à la légère. En fait, le sujet OVNI a été considéré comme des questions de sécurité nationale. Bien que ce livre se concentre principalement sur la réponse du gouvernement des États-Unis au phénomène OVNI, on y trouve aussi des références des gouvernements de la Suède, l'Australie, la France, l'Espagne, et d'autres pays. Ce livre est le résultat d'un effort d'équipe, d'historiens et de chercheurs d'OVNI vétérans qui ont passé plus de quatre ans de recherches, de consulter, par écrit, et l'édition de présenter un travail de recherche historique sur la réponse du gouvernement au le phénomène OVNI.

www.anomalistbooks.com

The Aztec Incident: Recovery at Hart Canyon

Auteurs: Scott and Suzanne Ramsey

Consultants: Dr. Frank Thayer et Frank Warren

Préface: Stanton T. Friedman, MSc.

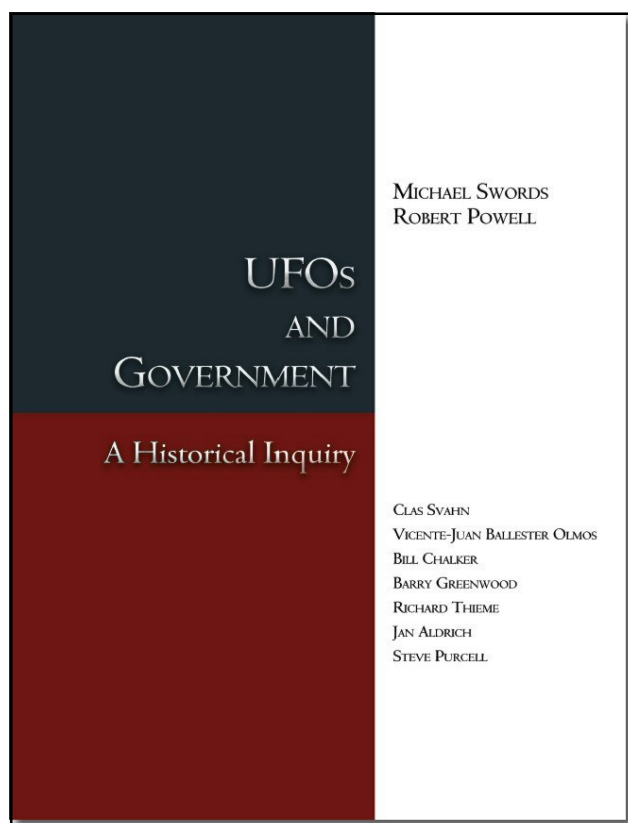
ISBN: 978-0-9850046-0-6 **Library of Congress Number:** 2012903946

date de publication: Avril 2012

212 pages

Scott and Suzanne Ramsey, les auteurs, ont été transportés par l'incident d'Aztec. Scott a débuté son enquête dans les années 80 s, qui pensait initialement pouvoir prouver en six mois de temps s'il s'agissait d'un fait avéré ou d'une fiction. Presque 25 ans plus tard, le couple présente au public leurs découvertes au sujet du disque retrouvé en 1948. Les époux Ramsey ont voyagé dans 26 états des Etats-Unis à la recherche d'informations, d'interview de témoins et d'indices relatifs à ce supposé crash.

Pour le commander directement auprès des auteurs: www.theaztecincident.com



MICHAEL SWORDS
ROBERT POWELL

UFOs AND GOVERNMENT

A Historical Inquiry

CLAS SVAHN
VICENTE-JUAN BALLESTER OLMO
BILL CHALKER
BARRY GREENWOOD
RICHARD THIEME
JAN ALDRICH
STEVE PURCELL

Roswell Alien Autopsy, Philip Mantle

par John Ratcliff

Le film « Alien Autopsy » est un infâme canular. Ce livre, écrit par le seul homme qui a poursuivi avec acharnement cette histoire pendant plus d'une décennie, nous narre comment le film de Ray Santilli a fait le tour du monde avant d'être démasqué. Vous pourriez penser qu'il est évident de supposer que ce film est un canular, mais laissez-moi vous assurer qu'il n'y a rien d'évident.

Ce fut l'une des fraudes les plus magistrales de l'histoire. Le film « Alien Autopsy » a permis à ses créateurs de récolter une grande masse d'argent et sa diffusion a été perçue comme un grand événement dans le monde entier.

C'est incroyable qu'il ait fallu si longtemps pour que cette fraude soit découverte; Philip Mantle revient donc sur les moindres détails de cette affaire, lui qui a été l'un des principaux acteurs à déployer une foule d'efforts pour découvrir la vérité derrière ce qui était au départ un vrai-mystère.

L'homme en cause pour « Alien Autopsy » était Ray Santilli, et sa capacité à raconter des mensonges avec une telle fluidité et tant de charme a joué un grand rôle dans ce contexte.

C'est avec un certain étonnement que, après toutes ces années Santilli n'a encore jamais été reconnu coupable d'aucun crime dans cette affaire. Et pourtant il a commis un crime. Il a créé un film qu'il a ensuite mystifié, dénaturé et vendu dans le monde, une fraude aux proportions audacieuses. L'homme est si habile dans son métier que, même lorsque son canular a été découvert, qu'a-t-il fait ? Il a fait un film divertissant pour expliquer, encore une fois de plus, comment il avait initialement perpétré cette version frauduleuse de l'histoire à travers le film..

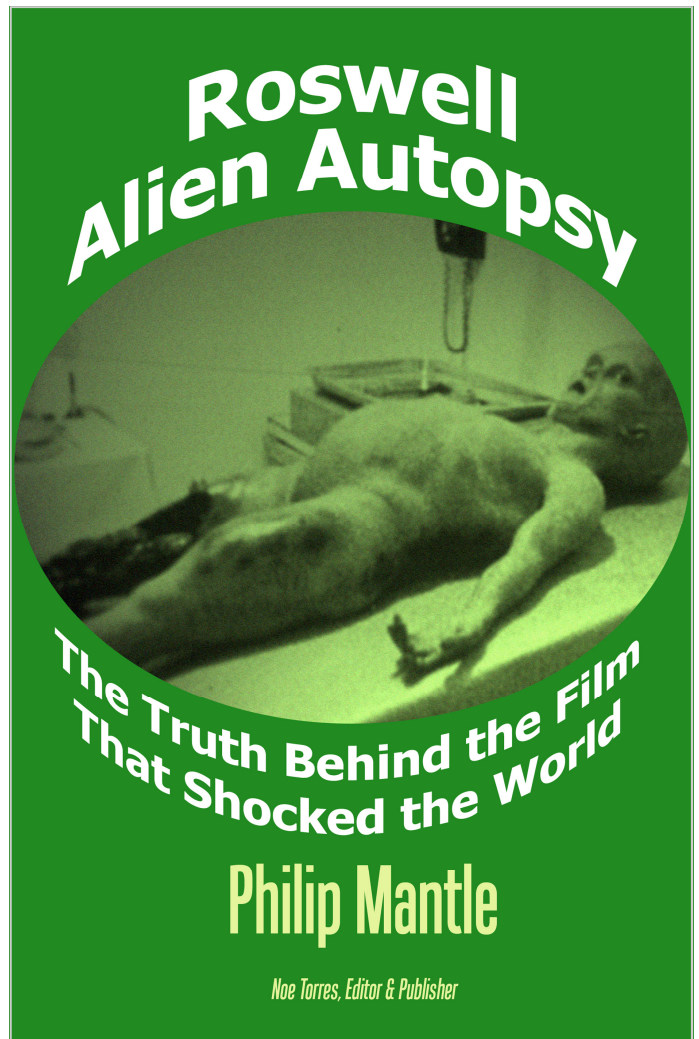
Soyons clairs. Le film « Alien Autopsy » était en effet un canular très bien conçu. Il dupe notamment de nombreux médecins et pathologistes, chaque élément dans le film peut être correctement daté du moment à partir duquel il était censé provenir. Un certain nombre de témoins affirment avoir vu des copies des décennies de film avant sa sortie publique. Santilli a fourni beaucoup d'informations, telles que des sections de film ... ce qui a contribué à maintenir le mystère vivant. Même si vous pensez que le film « Alien Autopsy » est un canular idiot sans grande importance, vous auriez tort. Il s'agissait d'une fraude complexe qui a pris plus d'une

décennie à être démantée et, encore aujourd'hui, cette histoire n'a pas été complètement racontée.

Philip Mantle revient donc de façon très détaillée sur la façon dont l'enquête sur cette affaire a été menée. Vous le voyez dans la perspective de ceux qui ont essayé de comprendre le mystère tel qu'il s'est déroulé. Dans les premiers chapitres du livre, dès lors que les preuves sont recueillies, vous pouvez vous demander une fois de plus, «*Peut-être s'agit-il d'un vrai document après tout ?* »

L'auteur partage son voyage avec nous jusqu'à sa conclusion ultime. Pour ceux qui pensent que le film n'a pas eu grand impact sur le monde, je dirais simplement qu'il a été au contraire un élément de base de la longue tradition ufologique qui veut que «*les pouvoirs en place tiennent à garder le mystère d'un secret parce qu'ils ont peur de la panique du public en général et de la menace pour les institutions religieuses, si la «vérité» éclatait au grand jour* ». C'est un aspect clé de la théologie OVNI. Cependant, avec la diffusion du film « Alien Autopsy » dans le monde entier, ce mythe est aujourd'hui totalement discrédité.

Presque tout le monde a vu ou entendu parler de ce film. Même faux, il a servi dans le but d'inoculer à la population mondiale des images et des idées d'entités récupérées à partir des supposés OVNIS accidentés. Il a même eu pour effet de forcer la *United States Air Force* à faire une déclaration publique sur la question de corps récupérés à partir de l'incident tristement célèbre de Roswell.



Roswell Alien Autopsy:
The Truth Behind the Film That Shocked the World

Auteur: Philip Mantle / Editeur: Noe Torres editor
www.RoswellBooks.com
293 pages, ISBN -10:1475167456 Prix: \$14.99

Ce film, et la réaction médiatique dans le monde entier, a prouvé que si demain cela arrivait pour de vrai, personne n'y croirait. Il n'y aurait pas de panique dans les rues, pas d'effondrement des religions, et, très franchement, peu de gens changeraient leur position sur la question des ovnis par rapport à aujourd'hui. C'est peut-être l'héritage le plus important et durable du film « Alien Autopsy », le fait que le monde peut voir un corps extraterrestre se faire découper sur une table et personne ne pense vraiment que cela puisse vraiment exister.

Je recommande fortement ce livre à tous ceux qui ont été intéressés par ce drame, l'histoire qui entoure ce canular est incroyable, c'est un sujet fascinant et pourrait probablement justifier un excellent film s'il était fondé sur des faits réels et non à partir des mensonges de Ray Santilli.

Disponible via: www.amazon.com

Courrier des lecteurs

Cette rubrique est avant tout la vôtre. Profitez donc de l'occasion comme ce trimestre, pour apporter quelques rectificatifs ou donner votre point de vue. Pour nous écrire: ufomaniamagazine@wanadoo.fr ou par courrier postal...

Droit de réponse

Bonjour Monsieur Didier Gomez,

Je connais votre revue depuis un certain temps et l'ai trouvée jusqu'à présent toujours sérieuse. Si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est que vous avez contribué pour une grande part (notamment dans le numéro 59 d'UFOMANIA de juin 2009) à la publicité pour le catalogue de Julien Gonzalès : "OVNI le dossier des rencontres du troisième type en France", et je vous demande un droit de réponse pour les raisons suivantes :

1° - Je lui écrivais dans un mail de juin 2009 "...C'est Jean Sider dans son livre "Ovnis créateurs de l'humanité", que vous trouverez mon témoignage (raccourci) le plus vrai. Je ne raconterai donc plus mon histoire, et il faudra s'en tenir à ce qui a déjà été dit" OR IL PUBLIE MON HISTOIRE SANS QUE J'EN SOI AVERTIE.

2°) - Mon cas relève selon la classification de Hynek de RR4 et non RR3, et n'avait pas à paraître dans ce catalogue.

3°) - Ce qu'il y a de plus grave, c'est que mon histoire est racontée en dépit du bon sens ; par exemple déjà dans sa première phrase il mélange un fait de ce qui est supposé 1972 à un détail de l'année 1954.

4°) - Alors qu'il ne m'a jamais vue, il dit que je mesure 1,65 ce qui est faux.

Je dénie totalement les faits tels qu'ils sont rapportés sous sa plume car ils sont bourrés d'erreurs, faussetés, omissions, rajouts de sa part malgré le repris d'écrits déjà parus dans le public.

J'ai l'intention d'écrire un blog où j'expliquerai mon histoire avec mes mots et non ceux d'ufologues qui peuvent porter atteinte à mes droits et vie privée.

Chantal P.

Note de la rédaction: L'ouvrage de Julien Gonzalez sur le dossier des rencontres du troisième type en France reprend plus de 300 cas de RR3. Nous avons fait effectivement la promotion de cet ouvrage important dans le n° 59 (page 15) de juin 2009 ainsi que dans les numéros 63 et 64 (dernière page de couverture) mais ce livre n'a pas eu le succès escompté auprès des lecteurs. C'est souvent le problème

d'un jeune auteur comme Julien qui a pris à sa charge à la fois le travail d'enquêtes, d'analyse, d'écriture (cela va de soi) mais également celui de l'impression (publié à compte d'auteur) et de la diffusion. Le risque financier est donc bien une problématique pour les jeunes auteurs en herbe. Pour ce qui vous concerne, c'est bien là où réside toute la difficulté pour un enquêteur de terrain à bien retranscrire tout ce que le témoin a décrit dans les termes les plus appropriés. Nous avons déjà pointé du doigt la difficulté à s'improviser à la fois enquêteur, analyste, auteur, imprimeur et diffuseur. S'il faut encourager ce type d'approche, il n'en demeure pas moins que le résultat est loin d'être satisfaisant pour Julien Gonzalez lui-même (beaucoup trop d'inventus...) ainsi que pour le public (prix du livre trop élevé: 38 €). C'est fort logiquement que vous pouvez à présent exprimer les points de désaccord sur ce qui a été mal interprété par Julien Gonzalez dans son livre.

Vérité ou mensonge ?

Je remercie ici Didier Gomez d'avoir bien voulu me permettre de m'exprimer dans le magazine ufologique UFOmania.

L'idée que je veux faire partager aux lecteurs est de mettre de l'ordre (avec mes mots) dans le désordre sur les inexactitudes et expressions froides de certains connaisseurs en ajoutant au récit de mon histoire les émotions en tant que témoin elle m'a inspirée. Victime de "RR4" dans le langage de ces ufologues, j'ai souvent été tournée en ridicule avec ironie et moquerie la raillerie s'en prenant de manière répétée en l'occurrence ici l'ovni. Longtemps après qu'un stagiaire en 1976 avait fait un article dans la presse locale, un autre journaliste avait écrit, par allusion aux fusées lancées dans l'espace à partir de l'année 1964, que ma lecture favorite était "Saliout les Copains", et que je lui aurais fait avaler la lune. Faut-il cacher une vérité pour qu'elle ne soit pas crue ?

C'est un métier que d'écrire un livre. Comment dans "OVNI le dossier des rencontres du troisième type en France" publié en 2010 son auteur a-t-il constitué son répertoire ?

En allant glaner auprès des anciens et en recherchant sur Internet. Une ufologue belge dont le site est fermé avait compilé une liste de cas rapprochés, dont le mien qu'elle avait situé en Alsace. Pourquoi situait-elle ma RR4 dans cette région de l'Est de la France où je ne suis jamais allée ? Cette erreur allait se propager.



Vaut-il mieux faire parler les autres pour dire plusieurs choses qui ne sont pas justes, qui se modifient ou qui se détruisent les unes les autres ? Son catalogue repris par un ufologue vivant aux Etats-Unis qui fit lui-même un répertoire de plus de 10.000 cas mondiaux dans lequel mon cas, erroné pour le lieu, figurait.

L'inexactitude continuait de se répandre, mais il y en avait eu 10 autres auparavant. Ce nouveau répertoire copié par Julien Gonzalez, raconte mon histoire en sautant des épisodes si bien qu'elle en devient abracadabrante. Le reproche que je peux faire à cet « historien » c'est qu'il n'est pas maître de ce qu'il écrit et ne sait pas.

Je ne suis pas d'accord avec ce qu'il dit parce qu'il raconte des faits dont il n'a pas compris le sens et qu'il altère encore par tout ce qu'il y met de faux :

1°) - Son livre rapporte les "RR3", alors qu'abductée, le mien relève des "RR4".

2°) - J'ai été tenue dans l'ignorance des écrits publiés de ce qui m'est personnel et privé. Par exemple, il ne m'a jamais rencontrée, et bien que ce soit en partie mon histoire, révèle un aspect physique de personne qui n'est pas le mien.

3°) - Il raconte des absurdités à mon sujet : "Elle vaquait à des tâches ménagères, seule à la maison quand soudain elle a entendu un son ondulé semblable à celui de feuilles tombant sur le sol". A ma connaissance des feuilles d'arbre tombant par terre ne font pas de bruit.

En réalité, J.Gonzalez mélange deux faits qui se sont produits à deux époques différentes. Puis il saute à ce moment le commencement le plus bizarre de mon histoire. Je me serais trouvée sous l'emprise d'une force inconnue dans

un ailleurs et au-delà. Aurais-je été mise sous hypnose sans que je m'en aperçoive et par qui ? Si tel était le cas, une suggestion pouvant rester pendant très longtemps, certaines personnes deviendront des "contactées" et recevront des messages.

Dans mon récit, écrit conjointement avec un ufologue, qui fut distribué à une dizaine de personnes en avril 2002, dont J. Gonzalez a certainement pris connaissance, je dis :

"Puis le sol se déroba sous mes pieds et je commençai à me soulever, les murs, le toit, le plancher disparurent je me trouvai suspendue en l'air je ne sais même plus si je respirais. Cette façon de sortir de ma maison était tout à fait étonnante, voire inquiétante ... Je fus très étonnée de me voir ainsi."

Pour les rationalistes, il ne peut y avoir dans ce qui nous entoure que des faits naturels ou normaux.

A première vue mon commentaire peut paraître peu abondant, car je me réserve le droit de faire un blog. Devenue contactée, je réaliserai des photos sibyllines, une sorte de chaos, dont la première parmi les détails représentait l'évolution de l'humanité et où figurait un hippocampe, que je déposai en enveloppe cachetée système Soleau, en payant le montant de la taxe d'enregistrement et de gardiennage comme ma propriété créatrice. Par la suite, j'en pris quantité d'autres, mais quand je voulus faire des copies de certaines, le magasin de photos où j'avais déposé ma commande ne trouva plus rien, ni originaux ni copies, elles avaient disparues du laboratoire. Celui-ci me fit une lettre pour s'en excuser mais ne retrouva pas ce qui lui avait été confié.

Avec ce qui me restait, j'essayai de faire une exposition dans des galeries d'Art, l'une à Paris et l'autre à Bruxelles. On me demanda d'abord de faire un «book» sur l'originalité de mes présentations sibyllines. Après avoir engagé de gros frais en reproductions et encadrements, quand je me représentai pour savoir si je pouvais exposer, on me répondit que mes photos étaient trop petites. Mais on ne me rendit pas mon "book" qui après recherches avait lui aussi disparu.

Celui qui relate et réfléchit sur les faits répertoriés de "RR1 à 4" ne doit pas effacer systématiquement le nom de certaines victimes, (quand elles ne le demandent pas) et doit tenir compte du traumatisme engendré par cette révélation.

Reste la qualification de ces actions condamnables, lourdes de conséquences, ce qui avait

entraîné pour moi, peur, désespoir, me faisant vivre un véritable enfer que je résume ainsi.

Après avoir été malmenée par ma propre famille, battue, fuyant mon pays dans ces moments-là, j'échappai à un assassin adepte de sectes. Meurtier de sa bienfaitrice on avait trouvé une représentation de ma photo dans ses poches, (il devait venir me voir), et fut condamné à 15 ans de prison.

Emmenée par des exilés qui retournaient dans leur pays, alors que je faisais partie d'un groupe accompagnant des sportifs, on me confisqua mon visa touristique. Je fus presque abandonnée, seule, dans le désert argentin.

La science qui se croit infaillible et prétend tout savoir s'ignore elle-même et il lui reste toujours quelque chose à découvrir.

Chantal P. alias Sibylle.

L'hypothèse socio-psychologique en question

Vous avez eu la gentillesse de m'envoyer votre n° 69 d'InfoMania, où je lis avec stupéfaction sous la plume de Michel Granger que je suis un co-fondateur de la théorie socio-psychologique.

A ce titre, il paraît que je considère que "les ovnis n'existent pas en tant que tels et les témoins d'ovnis sont des hallucinés."

Il ne me reste donc qu'à tenter de réconcilier cette soi-disant position personnelle avec le fait que (1) j'ai moi-même observé un Ovni deux fois, en présence de témoins, comme je le relate dans plusieurs ouvrages, (2) j'ai convaincu le prof. Hynek de la réalité physique du phénomène quand j'ai travaillé avec lui à l'Université Northwestern, (3) j'ai effectué de nombreuses (des centaines) d'enquêtes physiques sur le terrain et (4) j'ai publié une série d'études sur les caractéristiques optiques des ovnis et la composition physique des matériaux retrouvés sur différents sites.

Ces études sont disponibles en Anglais et en Français et sont aussi sur mon site web:

<http://www.jacquesvallee.com>
(section "Personal Research")

Jacques Vallée, USA.

Ndlr: Nous rappelons que les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la rédaction. Il peut apparaître certaines appréciations parfois blessantes ou erronées dans les textes que nous pu-

blions mais nous ne sommes pas là pour censurer tel ou tel propos. Le débat d'idées doit se poursuivre et permettre à tout le monde de s'exprimer. Pour autant, on ne peut décemment accuser Jacques Vallée d'être le co-fondateur de la mouvance socio-psychologique...



SOS ARCHIVES EN PÉRIL

Si vous avez connaissance d'archives touchant à l'ufologie ou à des questions connexes qui sont menacées de disparition, nous vous remercions par avance de prendre contact avec le SCEAU dans les meilleurs délais.

**SCEAU
ARCHIVES OVNI
BP 19
91805 BRUNOY Cedex**

sceauarchivovni@yahoo.fr
<http://sceau-archives-ovni.org>

PETITE ANNONCE

Bernard Capot cède à un prix raisonnable sa collection de revues ufologiques ainsi que plus d'une centaine d'ouvrages en édition originale. Des Infoespace N°1 à 60 à Phénomènes spatiaux N° 1 à 47 ainsi que des revues Ouranos, Lumières dans la nuit, ou d'autres plus confidentielles. Idéal pour celui qui souhaite acquérir les ouvrages essentiels ou compléter sa collection. Prière de le contacter à:

**Bernard Capot,
83 Av Emilie de Villeneuve
81100 Castres
bevalt@wanadoo.fr
05. 63. 35. 64. 50 / 06.99.28.66.52**



Russia's Roswell Incident



And Other Amazing UFO Cases From the Former Soviet Union

Paul Stonehill & Philip Mantle

Noe Torres, Editor

Cet ouvrage revient sur l'incident du supposé crash de Dalnegorsk, ville minière de la Russie orientale, dont nous avons proposé un compte-rendu dans UFOmania magazine n°62 [crash d'ovni en Russie ?]. Appelé le Roswell russe cet incident s'est produit le 29 janvier 1986 à 19h55. Plusieurs ufologues russes ont mis à jour des témoignages rapportant l'observation d'une sphère rougeâtre estimée à 3 mètres de diamètre, ayant survolé Dalnegorsk avant de s'écraser dans la montagne Izvestkovaya à proximité.

Un témoin oculaire, V. Kandakov, a déclaré que l'objet montait et descendait lentement, et son éclat augmentait à chaque fois qu'il montait. A son approche de la montagne l'objet est tombé comme une tonne de briques. Il a brûlé de manière intensive au bord de la falaise pendant une heure.

Une expédition géologique sur le site, dirigée par V. Skavinsky de l'Institut de Géologie et Géophysique de la Branche Sibérienne de l'Académie soviétique des sciences (1988), avait confirmé les mouvements de l'objet à travers une série de tests chimiques et physiques des roches collectées à partir du site. Valeri Dvuzhilni, chef du Comité d'Extrême-Orient pour les phénomènes anormaux, fut le premier à enquêter sur le crash.

L'article du Dr Dvuzhilni a été publié dans le magazine soviétique RNL (Ouzbékistan- Numéro 1, 1990, réimpression d'un article dans le magazine FENOMEN, Mars 23, 1990). Dans son article « Dalnegorski Phenomen » V. Dvuzhilni fournit des détails introuvables ail-

Russia's Roswell Incident

Paul Stonehill & Philip Mantle, Noe Torres Editor, juin 2012 - 288 pages.

leurs. La trajectoire sud-ouest de l'objet coïncide à peu près avec le cosmodrome de Xichang en Chine, où les satellites sont lancés en orbite héliosynchrone. Il n'y a pas de données de tous les lancements chinois de fusées à la fin de Janvier. Il y a un autre détail curieux: sur le site, de petits fragments d'un matériau gris clair ont été découverts, mais seulement dans la zone de l'accident. Ces spécimens ne correspondent à aucun des variétés de minerais du sol.

En effet, l'analyse spectroscopique des échantillons entre eux correspondent à du matériel de la région de Yaroslavl, plutôt que ceux de Dalnegorsk.

Huit jours après le crash supposé, le 8 Février 1986, à 20h30, deux sphères plus jaunâtres venant du nord et se dirigeant au sud ont encerclé le site de l'accident, avant de repartir d'où elles venaient.

Le 28 Novembre 1987, à 23h24, 32 objets volants sont apparus de nulle part, vus par des centaines de personnes, y compris les membres de l'armée. Les objets se déplaçaient sans bruit, à une altitude comprise entre 150 à 800 mètres. Une demi-heure plus tard, l'un des gestionnaires de la carrière, M Levakov a observé un objet énorme, en forme de cigare se déplaçant lentement à une altitude de 300 mètres. M. Levakov a déclaré qu'il connaissait bien les aéronefs et n'avait jamais rien vu de tel auparavant dans sa vie.

La conclusion du Dr Dvuzhilni est que l'objet qui s'est écrasé est une sonde extraterrestre. Il y a bien sûr des opinions opposées. V. Psalomschikov, un expert sur les accidents d'avions, et un journaliste bien connu, a déclaré que l'objet a été fabriqué en URSS, la technologie pour la produire remonte aux années 1970, et qu'il a les mêmes ultra-minces filaments en sa possession. En fait, Psalomschikov croit l'objet qui s'est écrasé était un véhicule de construction soviétique piloté à distance.

Un ufologue et scientifique russe, Gennady Belimov, a déclaré en 1993 qu'une sonde militaire soviétique s'était écrasée à ce même endroit. Sa démonstration se fonde sur des accidents semblables hautement classifiés de sondes soviétiques. Mais une nouvelle génération de chercheurs russes sur les ovnis a abouti à la conclusion que la sonde était un véhicule de reconnaissance aérostatique éven-

tuellement équipé pour faire des photos infrarouges. La vitesse de la sonde a été estimée à environ 54 kms par heure, ce qui irait à l'encontre des données Dr Dvuzhilni de. Mais même parmi eux il n'y a pas de croyance cohérente quant à l'origine de la sonde.

Selon Alexander Rempel (RNL Magazine, 1999) très peu ufologues russes se souviennent du crash. Il a informé les participants du Forum UFOMIND Russe que des fragments de l'objet qui s'est écrasé ont été examinés à Vladivostok, Khabarovsk et à Munich, Liège et d'autres lieux. Il n'y a donc pas de conclusion définitive que l'objet a été construit sur Terre, mais dans le même temps, il n'y a pas de conclusion définitive que l'objet soit d'origine extraterrestre non plus. Deux expositions de cet incident existent l'une au musée de Dalnegorsk, et l'autre dans le Musée OVNI à Vladivostok. Il y a des centaines de témoins, et des dizaines de témoins oculaires, ainsi que de nombreux dessins de l'incident.

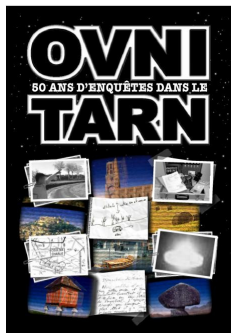
Nous devons aussi mentionner une autre interprétation de l'accident de Dalnegorsk. Il a été publié dans un journal soviétique Ribak Primorya (Numéro 14, 1991). L'auteur de l'article sur l'incident, Y. Vassiliev, fait ressortir plusieurs points intéressants.

Selon lui, V. Dvuzhilni et un groupe de ses étudiants sont arrivés sur le site de l'accident. Ils ont fouillé la zone trois fois, très soigneusement, et ont trouvé de minuscules gouttes métalliques.

Toutes les mesures nécessaires ont été prises, ainsi que des photos. Puis ils ont effectué des analyses physiques et chimiques. Une autre explication évoque l'explosion de la navette Challenger survenue le 28 Janvier 1986. La force de l'explosion était telle que les fragments ont été projetés partout dans l'Atlantique. Est-il possible que l'un des fragments, volant du sud-ouest, a atterri à Dalnegorsk le lendemain ?

L'incident peut très bien avoir une explication conventionnelle, mais laquelle ?

Disponible en version imprimée via Roswell-Books.com et bien sûr le site Amazon.



La boutique « UFO »... logique

OVNI 50 ans d'enquêtes dans le Tarn

Didier Gomez

Un catalogue inédit de 103 affaires répertoriées par l'auteur d'octobre 1952 à juin 2005. Des cas tout à fait explicables aux méprises célestes, en passant par des observations beaucoup plus mystérieuses voire complètement inexplicables, tous les ingrédients sont réunis pour évoquer les faits du dossier OVNI au niveau local... Un travail minutieux d'enquêteur de terrain qui servira de référence à la fois au public tarnais et aux ufologues de tous bords.

252 pages, éditions Vent Terral, juin 2006.

19 €



Le Guide pratique de l'enquêteur de terrain

Mise à jour mai 2008.

Pour tout savoir ou presque sur la méthodologie à appliquer pour l'élaboration des rapports d'enquêtes. L'outil IN-DIS-PEN-SABLE pour le Sherlock Holmes en herbe qui sommeille en vous.

13 €

OVNI Contacts (DVD) Planète OVNI & Artcastle Productions

Les interviews réalisées sur le stand Planète OVNI/UFOmania magazine lors des premières rencontres européennes de Châlons-en-Champagne les 14, 15 et 16 octobre 2005.

OVNI Contacts « first encounters », (double DVD), Artcastle-productions, novembre 2005

18 €

2^{èmes} Rencontres Rapprochées, Graulhet, 2006

18 €

L'Eure des OVNI, Didier Gomez, Lacour 2001

16 €

Le DVD des 3^{èmes} Rencontres Rapprochées, Gaillac 8 mars 2008

La conférence de Bertrand Méheust, toutes les photos + en bonus l'émission radio du 7 janvier 2008



16 €

UFOmania magazine Hors-série n°1

Dix ans d'informations, d'enquêtes et de réflexions sur les phénomènes insolites regroupés dans un numéro hors-série de grande qualité. Les meilleurs articles parus dans UFOmania depuis 10 ans.

OVNI: 1993/2003, Hors-série n°1, UFOmania magazine, mars 2004, 60 pages 5,00 €

SOMMAIRE DES ANCIENS NUMÉROS...

Hors-série n°1

Mars 2004

60 pages, les meilleurs articles de 1993 à 2003
N°48 à N°52 épuisés

N°55 juin 2008

Dossier spécial
Gérard Lebat et les repas ufologiques, genèse, historique / Cinq années de repas ufologiques, Thierry Rocher / Les OVNI sur Canal +, Gérard Lebat / Les archives de Magodie / Les Ovnis du Cnes / Ovni et destins bouleversés, Raymond Terrasse / Revue de presse / L'incident de Kelly-Hopkinsville, Jean-Pierre D'Hondt / Jacques Vallée visionnaire de l'ufologie, Fabrice Bonvin
N°56 septembre 2008
Dossier spécial Aimé Michel / articles de Bertrand Méheust, Jean-Pierre Rospars, Jacques Vallée, Gene-

viève Béduneau etc...

N°57 décembre 2008

Dossier spécial Jean Sider / Un explorateur audacieux, Fabrice Bonvin / Retour aux sources anciennes, Jean Sider / Un triangle à la belge, Franck Boitte / L'orthoténie, Michel Granger / Curiosités à Socorro, Philip Mantle
N°58 mars 2009
Dossier Phénomènes Spatiaux
45 ans de Phénomènes Spatiaux, Thierry Rocher / L'H.E.T est-elle obsolète, Michel Granger / Projet SETI, Philippe Ailleris / La matrice cachée du DMT, Fabrice Bonvin / Deux cas pré-arméniens en France, Jean Sider & Franck Boitte / Fotocat, Vicente-Juan Ballester-Olmos / Projet Alexandria Mufon, John Tomlinson

N°59 juin 2009

Dossier spécial:

Enquêtes récentes

(Var, Tarn, Seine-Maritime etc...) / Le temps du réalisme fantastique, Thibaut Canuti, Fotocat / Scylla, l'écueil de la dimension zéro, Fabrice Kircher / Conférence à Pérols (34) / Diable et ufologie, Jean Sider / Courrier des lecteurs / Mutations animales et génome humain, Fabrice Bonvin
N°60 septembre 2009
Dossier spécial: Jacques Vallée
Le collège invisible et l'apport fondateur de Jacques Vallée, Thibaut Canuti / L'ufologie et le chamanisme, Fabrice Bonvin / Les enlèvements E.T.: réels ou imaginaires, Michel Granger / Les chrononautes, Jean Sider / Livres lus / UFOmania on line / Courrier des

lecteurs.

N°61 décembre 2009

Dossier spécial: John Keel

chercheur de l'impossible, Loren Coleman / John Keel, chantre des ultraterrestres, Michel Granger / Fotocat, rapport de situation 4, Vicente-Juan Ballester-Olmos / Une BD sur le cas Varginha, Philippe Auger / Interviews de James Carrion / Ruben Uriarte, MUFON USA / Panique à l'armée de l'air espagnole, Gabriel Gomis Martin / Enquêtes dans le Tarn / Portrait: Rémy Fauchereau, un ufologue pas comme les autres / En Vrac / Vague 1954, le cas de Bélesta (09) n'était qu'un canular / Livres / Courrier des lecteurs
N°62 printemps 2010
Dossier spécial: Geipan, Yvan Blanc
Le Geipan et la recher-

che ufologique en France / Ge(i)pan: les motifs de déception d'un ufologue amateur, Michel Granger / Lu dans la presse: Observations à répétition / Dossiers russes: Crash d'OVNI en Russie ? Philip Mantle / FOTO-CAT #5, Vicente-Juan Ballester-Olmos / Livres lus / Courrier des lecteurs / Billet d'humour, Didier Gomez
N°63 été 2010
Dossier spécial: le CISU et Edoardo Russo
Le CISU, un exemple à suivre d'organisation ufologique / Les cheveux d'ange, Sebastiano Pernice / Les OVNI: une intelligence artificielle, Jean Goupil / Roswell démythifié, Gilles Fernandez / Contre-enquête à Perpignan, Thibaut Canuti / Coupures de presse, Jean Lebiez & Rémy Fauchereau / Fotocat #6, Vicente-Juan Ballester-Olmos /

RR3 à Rennes-le-Château, Thierry Gaulin / Note de lecture / livres parus
N°64 automne 2010
Dossier spécial Le Vierge marie et phénomènes OVNI: le lien cosmique ?
Les apparitions de la vierge et l'HET par le père François Brune / OVNI, apparitions mariales et religion par Alain Moreau / Quand OVNI ne rime toujours pas avec SETI par Michel Granger.
N°65 hiver 2010
Dossier spécial: Les rencontres Rapprochées avec présence humanoïde
Les Ufonautes de l'ufologie, Julien Gonzalez / Art & ufologie, Paco Salamander / Observations récentes / Voir la fin du monde au Bugarach (11) et puis après ?, Bruno Bousquet / Les observations d'humanoïdes invalides l'HET ?, Michel Granger /

Catalogue et archives ufologiques / Définition: les ufologues qui, que sont-ils ? / Billet d'humour / Livres parus /
N°66 printemps 2011
Dossier spécial: le retour des ovnis belge Belgique: 51 observations à la loupe, Franck Boitte / Le sujet OVNI dans les médias, Jean Bastide / Vademecum SCEAU Archives / Les OVNI des services secrets français, Franck Boitte / Roswell, Gildas Bourdais / Drones sans pilotes / Livres parus /
N°67 été 2011
Dossier Catalogues départementaux et régionaux
Interview: Patrice Vachon / Observations récentes / Nouvelle stratégie de recherche de SETI, Michel Granger / Chroniques fortéennes de Rhône-Alpes, Mathias Boddaert / Colloque CO-BEPS, Patrick Ferryn / Salsa ufologica, Fabrice Bonvin

N°68 automne 2011
Dossier Ufologie belge: et maintenant ?
Interview: Georges Metz, OVNI en France / Observations récentes / Ufologie belge: Quel avenir après le fiasco de Petit-Rechain partie 1 & 2, Franck Boitte / Quand la réalité dérange, Thierry Gaulin / Fontenoy-la-Joute comptendu d'un week-end lorrain, Fabrice Bonvin / Livres lus, Courrier des lecteurs.
N°69 hiver 2011
Dossier: François C. Bourbeau et l'ufologie québécoise / Quelle(s) direction(s) pour les repas ufologiques ?, François Haïs / Chronique du livre de T.E. Bullard « the myth and mystery of ufos », Luis R Gonzalez Manso / Interview de Jean Giraud / Le point sur les alternatives à l'hypothèse E.T., Michel Granger / Interview Pascal Guillaume OVNI66.

COMMANDE

CCP 9 161 94 E TOULOUSE

Tous nos prix indiqués ci-dessous sont frais postaux inclus.
Règlement exclusif à l'ordre de:
PLANETE OVNI gayo 81120 LOMBERS FRANCE

à photocopier et à nous renvoyer
ETRANGER nous consulter
ufomaniamagazine@wanadoo.fr

Nom:
Code Postal:
E-mail:

Prénom:
Ville:
@

Adresse:
Pays:
tél:



Numéros disponibles du n° 39 au n°60. (attention les n°41 et 48 à 52 sont épuisés)

Préciser le(s)quel(s):

Le hors-série n°1 ☐ n°61 ☐ n°62 ☐ n°63 ☐ n°64 ☐ n°65 ☐ n°66 ☐ n°67 ☐ n°68 ☐ n°69 ☐

OVNI 50 ans d'enquêtes dans le Tarn ☐ Le double DVD des 2^{èmes} Rencontres Rapprochées, 2006 ☐

Les 3^{èmes} Rencontres Rapprochées (Gaillac 2008) en DVD ☐ L'Eure des Ovnis ☐

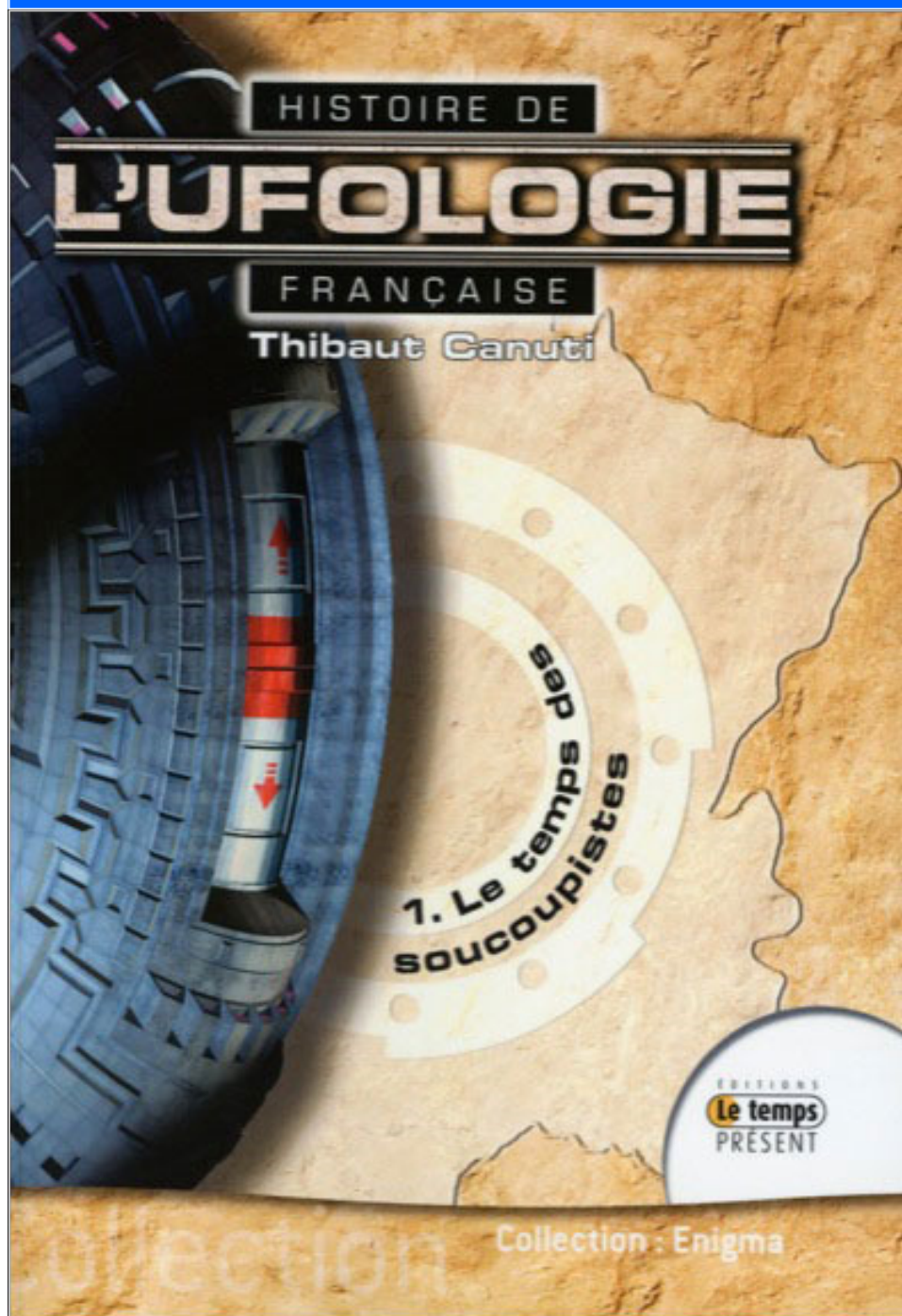
Le Guide pratique de l'enquêteur, version 4.1 mise à jour mai 2008 ☐

OVNI Contact (DVD) Châlons-en-Champagne, 2005 ☐

3 € x..... = €
5 € x..... = €
19 € x..... = €
16 € x..... = €
13 € x..... = €
18 € x..... = €
Total: €

UFOmania magazine n°71

Spécial ufologie hélvétique Été 2012



Histoire de l'ufologie française par Thibaut Canuti

De la commission Ouranos au collège invisible, du GEPA aux sceptiques de la «nouvelle ufologie», de Jimmy Guieu à Jacques Vallée, de la théorie des «Anciens Astronautes» jusqu'aux sectes ufologiques, Thibaut Canuti retrace la petite et la grande Histoire des ovnis et de l'ufologie en France, en tachant de démontrer qu'elle puise ses racines dans une tradition ésotérique ancienne. Cet ouvrage, sans équivalent pour la France, retrace les acquis et les errements de l'ufologie et de la controverse ovni, qui reste irrésolue près de 65 ans après son acte de naissance médiatique.

Thibaut Canuti, 38 ans, est conservateur des bibliothèques. Historien de formation, il s'est spécialisé dans l'histoire de l'ufologie, de ses acteurs comme de ses organisations. Conférencier, auteur de nombreux articles et de "Un fait maudit", publié chez JMG éditions, il se signale par son agnosticisme dans un débat où les opinions sont souvent radicalisées.

TABLE DES MATIÈRES : I. Les premiers pas de la recherche privée : Thirouin et la Commission Ouranos... II. Le GEPA, antichambre du GEPAN : Le docteur René Hardy, l'énigmatique fondateur du GEPA ; Le GEPA des Fouéré et l'âge d'or de l'ufologie associative française (1962-1977) ; Le GEPA de Chaloupek et Guérin ; Les clichés de l'ovni du lac Chauvet et l'enquête de Guérin ; Aimé Michel, le libre-penseur et les ovnis - III. La théorie des Anciens astronautes ou Néo-évhémérisme - IV. Le temps du «réalisme fantastique» - V. Le «Collège Invisible» et l'apport fondateur de Jacques Vallée - VI. Contactés et sectes soucoupiques en France - VII. Et si les ovnis n'existaient pas ? - VIII. Ces ovnis qui existent...

JMG éditions
8 rue de la mare 80290 Agnières
www.parasciences.net